



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 015
Le vendredi 10 décembre 2021

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 10 décembre 2021

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

DISCOURS DU TRÔNE

• (1000)

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 2 décembre, de la motion portant qu'une adresse soit présentée à Son Excellence la gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): *Ama sqit*, madame la Présidente. Je partagerai mon temps de parole avec le député de Winnipeg-Nord.

C'est un grand privilège pour moi de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer le discours du Trône historique qui a été prononcé par Son Excellence Mary Simon, première gouverneure générale autochtone du Canada. Au cours des deux dernières années, les Canadiens ont été confrontés à de nouvelles difficultés sans précédent, allant d'une pandémie mondiale à de terribles feux de forêt et des inondations extrêmes, en passant par une pénurie de logements abordables et la découverte tragique de tombes anonymes sur les terrains de pensionnats autochtones. Les deux dernières années ont été une période éprouvante pour les Canadiens de toutes les origines et de partout au pays.

Cependant, malgré ces difficultés, les Canadiens se sont mobilisés, unis par des valeurs et des objectifs communs. Ces valeurs communes sont le fil conducteur de notre identité nationale. Nous avons été amplement témoins des valeurs que sont la compassion, le courage et la détermination lorsque les Canadiens se sont serrés les coudes pour surmonter des difficultés sans précédent.

C'est cette résilience et cet engagement à l'égard de ces valeurs qui ont été la source d'inspiration des priorités du gouvernement pour la nouvelle session parlementaire parce que c'est ce pour quoi les Canadiens ont voté. Ils ont donné aux parlementaires le mandat clair de collaborer pour bâtir un avenir fondé sur ces valeurs, ainsi qu'un pays où tout le monde a les mêmes chances de réussir. Ces valeurs nous ont déjà permis de traverser plusieurs des moments les plus sombres de la pandémie et elles formeront la base de nos plans de relance. Les Canadiens ont fait preuve de détermination et de compassion alors qu'ils ont dû faire des sacrifices personnels pour le bien-être de leur famille, de leurs amis et de parfaits étrangers, ainsi que pour le bien public. C'est en grande partie grâce à ces va-

leurs que les Canadiens se sont protégés mutuellement, et le gouvernement est déterminé à continuer de les promouvoir alors que nous cherchons à mettre enfin la crise de la COVID derrière nous.

Les Canadiens ont voté pour un gouvernement qui reflétera la compassion dont ils ont fait preuve à l'égard d'autrui au cours de cette période difficile. Ils ont choisi un gouvernement qui reconnaît les problèmes qui entraînent des inégalités pour les groupes en quête d'équité et qui est résolu à les résoudre. Le gouvernement a déjà fait adopter l'interdiction des thérapies de conversion nuisibles avec le consentement unanime de la Chambre et il continuera à prendre des mesures décisives pour lutter contre le racisme systémique, le sexisme et la discrimination sous toutes leurs formes parce que tout le monde mérite de se sentir en sécurité et respecté et d'avoir des chances égales de réussir.

Le besoin d'agir ne peut être plus évident que dans le dossier de la réconciliation. Cette année, dans la foulée de la découverte de sépultures anonymes à certains pensionnats autochtones, le deuil a englouti une grande partie de notre pays qui apprenait ainsi l'horrible histoire de ces établissements. Si nous voulons en venir à la réconciliation, nous devons avoir le courage d'écouter et d'entendre la vérité qui se cache derrière l'histoire du Canada et ses rapports avec les Autochtones. Le gouvernement s'est engagé à aborder cette réalité de front et à faire la lumière sur cette vérité afin que nous puissions progresser ensemble dans un partenariat dans lequel les Autochtones joueront un rôle de premier plan.

Le gouvernement donnera suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et nommera un interlocuteur spécial chargé de faire avancer la justice par rapport au legs des pensionnats autochtones. Le gouvernement fera des investissements majeurs dans une stratégie de santé mentale et de mieux-être fondée sur les distinctions et encadrée par les Autochtones, et il veillera à ce que les communautés disposent des ressources et du soutien dont elles ont besoin pour garder les familles unies. Les valeurs qui nous ont permis de traverser la pandémie vont continuer de nous guider dans nos efforts pour bâtir un avenir meilleur et plus équitable, en partenariat avec les Autochtones au Canada.

Pas plus tard que le mois dernier, la firme Nanos a mené un sondage auprès des Canadiens en leur demandant si, à leur avis, le niveau de vie de la prochaine génération sera plus ou moins élevé qu'il ne l'est actuellement. Soixante-trois pour cent des répondants ont dit croire que le niveau de vie sera moins élevé. Voilà pourquoi nous devons aussi avancer avec courage. Il nous faudra du courage pour affronter les plus grands défis de notre époque, des défis comme la réconciliation, le logement, l'abordabilité et, bien entendu, les changements climatiques. Les Canadiens ont choisi d'adopter une position ferme et courageuse afin de bâtir un meilleur avenir, et le discours du Trône indique que le gouvernement a reçu le message et qu'il est déterminé à agir pour s'acquitter de son mandat.

L'Adresse

Il est devenu clair que si nous voulons bâtir un avenir plus prospère, il n'y a pas de temps à perdre au chapitre des changements climatiques. La Colombie-Britannique est déjà aux prises avec les conséquences de ces changements. Des vagues de chaleur sans précédent, des incendies et des inondations ont ravagé la province et coûté la vie à des centaines de Britanno-Colombiens cette année seulement. Les conséquences sont graves et ne vont qu'empirer à moins que nous ne prenions les véritables mesures de lutte contre les changements climatiques pour lesquelles les Canadiens ont voté.

• (1005)

Le gouvernement est déterminé à atteindre ses objectifs de plafonnement des émissions provenant des secteurs pétrolier et gazier, tout en accélérant la transition vers un avenir carboneutre. Il veut aussi rendre obligatoire la vente de véhicules zéro émission et investir dans les transports en commun pour que les villes soient plus axées sur les gens, plus abordables et plus durables. Nous veillerons à ce que les villes, les transports en commun et les véhicules zéro émission utilisent l'électricité propre en investissant dans la modernisation de notre réseau électrique pour le rendre entièrement carboneutre d'ici 2035. Surtout, le gouvernement lancera des consultations d'ici la fin du mois au sujet de toutes ces nouvelles mesures.

Le gouvernement sait qu'il doit collaborer avec ses partenaires autochtones s'il veut respecter son engagement ambitieux de protéger 30 % de nos terres et de nos océans d'ici 2030. Le gouvernement a beaucoup à apprendre du leadership et de la collaboration qui ont récemment fait en sorte que la baie Howe, At'l'ka7sem, ait été désignée réserve de biosphère par l'UNESCO, soit la 19^e région canadienne à recevoir cet honneur. Il est crucial de protéger et de préserver notre biodiversité pour assurer la survie des écosystèmes uniques de notre pays et d'éviter l'apparition de nouvelles pandémies.

Réussir à atteindre la carboneutralité et freiner les changements climatiques sont des objectifs de la plus haute importance, mais nous devons aussi nous adapter aux nouvelles réalités de la crise climatique. Voilà pourquoi le gouvernement prépare la toute première stratégie nationale d'adaptation afin que nous puissions être mieux préparés à résister aux conséquences de la crise climatique. Le temps est venu de bâtir des infrastructures et des collectivités plus résilientes qui peuvent affronter des phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents comme ceux qui ont touché la Colombie-Britannique l'été dernier.

Tout en nous attaquant à ces défis, nous devons multiplier les efforts afin que personne ne soit laissé pour compte. Nous devons voir à ce que les Canadiens aient les moyens d'avoir la qualité de vie qui fait du Canada le meilleur pays du monde.

Bien que nous ayons tiré plus de 1 million de Canadiens de la pauvreté grâce à l'Allocation canadienne pour enfants, nous savons que les familles ressentent les effets de l'augmentation du coût de la vie. C'est pourquoi nous avons donc déjà conclu, avec neuf provinces et territoires, des ententes en matière de garde d'enfants qui permettront de réduire les frais de garde de moitié pendant la prochaine année et de créer des centaines de milliers de places en garderie d'un bout à l'autre du pays.

Je sais que cette mesure sera une planche de salut pour les familles de Squamish qui doivent actuellement attendre plusieurs années avant d'avoir une place en garderie pour leur enfant et qui, lorsqu'ils l'obtiennent, doivent souvent la payer plus de 100 \$ par

jour. Grâce à l'entente que nous avons conclue, 40 000 nouvelles places de garderie seront créées en Colombie-Britannique et nous aurons des garderies à 10 \$ par jour d'ici cinq ans. La création d'un système de garderies abordable n'aidera pas seulement les familles à épargner une plus grande partie de leurs revenus durement gagnés: elle donnera aussi un coup de pouce à l'économie, puisque davantage de parents pourront revenir sur le marché du travail et contribuer à régler la pénurie de main-d'œuvre qui sévit actuellement au Canada.

Nous devons aussi nous attaquer à la hausse du prix des logements. Le gouvernement va continuer à tout mettre en œuvre afin qu'on bâtisse davantage de logements de meilleure qualité, et ce, le plus rapidement possible. Les 4 milliards de dollars dont est doté le Fonds pour accélérer la construction de logements permettront aux administrations locales de renforcer leurs capacités de construction, ce qui devrait se traduire par l'ajout de 100 000 nouveaux logements pour les Canadiens de la classe moyenne, en plus de favoriser un meilleur zonage et de mieux intégrer les transports en commun aux projets domiciliaires, afin que ces derniers soient plus durables et plus abordables et qu'ils offrent une meilleure qualité de vie aux gens qui y habitent. Malgré tout, nous sommes conscients que l'entrée sur le marché de l'habitation peut être difficile pour de nombreux Canadiens, alors pour aider les familles et atténuer les obstacles à la propriété, nous allons prendre une série de mesures. Nous allons par exemple bonifier l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, nous allons créer une charte pour protéger les droits des acheteurs et nous allons mettre en œuvre un programme de location avec option d'achat.

Tout le monde s'entend pour dire que le moment est venu de nous attaquer aux principaux obstacles qui se dressent sur notre chemin. Nous n'avons pas de temps à perdre si nous voulons que l'avenir soit prospère, inclusif et durable. Les Canadiens ont choisi la manière dont ils veulent que leur pays se reprenne en main après la pandémie. Ils veulent pouvoir croire que l'avenir sera meilleur que le passé. Ils veulent vivre sur une planète dont le climat est sain et l'air est pur. Ils veulent avoir la chance de posséder leur propre chez-soi et d'y élever une famille. Ils veulent que leurs enfants aient une meilleure qualité de vie qu'eux. Cet avenir, nous le souhaitons tous, et il est maintenant temps de rebâtir en mieux, avec toute la compassion, le courage et la détermination dont nous avons fait preuve pendant la pandémie.

?ul nu msh chalap.

• (1010)

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Madame la Présidente, le député a mentionné les ententes sur les services de garde qui sont en train d'être mises en place. J'aimerais qu'il me dise comment ces programmes fonctionneront pour les familles dans les petites localités rurales, comme Grindrod dans ma circonscription, North Okanagan—Shuswap, ou Lumby la région de Scotch Creek, où il n'y a pas de réseau de garderies coordonné par le gouvernement. Qu'en est-il des travailleurs de quart, dont l'emploi n'est pas de 9 à 17 heures? Ils n'auront pas accès aux programmes. Comment le programme dont on fait la promotion va-t-il aider ces gens?

M. Patrick Weiler: Voilà une question très importante, madame la Présidente. Nous faisons face aux mêmes défis dans ma circonscription, laquelle n'est pas entièrement située dans les limites d'un noyau urbain. La liste d'attente pour accéder aux services de garde est très longue. C'est un gros problème dans les petites localités.

L'Adresse

L'entente que nous avons signée avec la Colombie-Britannique prévoit la création de 40 000 nouvelles places. Il est important que ces places soient accessibles là où on en a le plus besoin. Il importe aussi de permettre une certaine souplesse. Bien entendu, la prestation des services de garde relève des provinces et des territoires, donc une bonne partie des décisions leur reviennent.

Nous pouvons maintenant connaître les détails de l'entente. Elle a été publiée en ligne hier ou avant-hier. Elle couvre divers points concernant la manière dont la Colombie-Britannique procédera avec le programme et son plan d'action pour l'année suivante.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

Il nous a parlé d'environnement et d'aide aux familles. Cependant, depuis quelques jours, nous nous rendons compte que les aînés sont encore une fois aux abonnés absents. On n'en parle pas. On les ignore.

Hier, durant la journée de l'opposition à propos du logement, on a notamment parlé de l'acquisition d'une première propriété. Toutefois, ce dont les aînés ont besoin, c'est d'un meilleur accès à plus de logements sociaux, communautaires et très abordables. Ce dont les aînés ont besoin, c'est d'être aidés dès l'âge de 65 ans. On n'en parle pas. On les ignore complètement.

Certains aînés sont présentement en train de s'appauvrir, parce qu'on coupe leur Supplément de revenu garanti pour des raisons administratives. On n'en parle pas.

J'aimerais entendre les commentaires de mon collègue sur la question des aînés qui auraient besoin d'être aidés. Alors que ces derniers ont été davantage touchés par la pandémie, il n'y a rien pour eux.

M. Patrick Weiler: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son importante question.

Comme je l'ai dit dans mon discours, alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous devons penser à tout le monde, particulièrement aux aînés.

Nous avons mis en place plusieurs programmes, y compris l'Initiative pour la création rapide de logements, qui vise à créer des logements abordables pour les personnes qui en ont le plus besoin, comme les aînés.

Je ne suis pas d'accord avec ma collègue lorsqu'elle dit que notre gouvernement n'a pas été là pour les aînés. Au cours des deux dernières années, nous avons offert de l'argent aux aînés les plus vulnérables et nous continuerons d'être là pour eux, notamment en augmentant la pension de la Sécurité de la vieillesse.

• (1015)

[Traduction]

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Madame la Présidente, le député a parlé des changements climatiques. Je sais que le sujet le préoccupe. Le gouvernement, dans son discours du Trône de l'an dernier, a promis un projet de loi assurant une transition juste pour les travailleurs. Toutefois, on n'a pas dit la moindre chose à ce sujet. Rien n'a été fait l'an dernier et le dernier discours du Trône est muet sur la question.

Peut-on expliquer ce manque d'ambition?

M. Patrick Weiler: Madame la Présidente, nous avons lancé des consultations sur la transition équitable il y a quelques mois. C'est une grande priorité. Cela faisait aussi partie de notre plateforme électorale, et je crois que c'est important.

Comme je l'ai dit, nous ne pouvons pas laisser tomber les gens pendant ces transitions. Nous devons impérativement être là pour les travailleurs qui sont maintenant très préoccupés par ce que l'avenir leur réserve. Cela demeure une priorité pour le gouvernement, et il me tarde de voir les résultats de cette consultation ainsi que les mesures législatives qui seront proposées par la suite.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis ravi de prendre la parole au sujet du discours du Trône et, dans une moindre mesure, de l'amendement proposé par le Parti conservateur, car lorsqu'on le lit, on s'aperçoit que les conservateurs font complètement fausse route.

J'aimerais d'abord répondre à certaines questions du parti de l'opposition. En ce qui concerne les questions soulevées par les conservateurs, si on prête attention à ce que le gouvernement a dit dans les derniers mois et dans le cadre du discours du Trône, on se rend compte que le gouvernement est très préoccupé et qu'il agit.

Par exemple, le député conservateur a parlé des services de garde. Pour la première fois au Canada, le gouvernement compte offrir des dizaines de milliers de places en garderie dans toutes les régions du pays. Pour la première fois, un premier ministre et un gouvernement ont reconnu l'importance de l'accès à des services de garde abordables. Nous sommes en train de négocier des ententes avec les provinces et les territoires en vue d'offrir des services de garde à 10 \$. Cette mesure aura des retombées directes et indirectes extrêmement positives dans les collectivités urbaines et rurales.

Il suffit de regarder ce qui s'est passé au Québec lorsqu'on y a instauré les garderies à 10 \$ par jour. En appliquant à l'échelle nationale une bonne idée mise en place dans une région du pays, nous ouvrirons de nouvelles possibilités pour des milliers de personnes qui auraient été forcées de retarder leur entrée sur le marché du travail ou de subir l'augmentation du coût des services de garde. En conséquence, un plus grand nombre de Canadiens accéderont au marché du travail, et les enfants bénéficieront de services de qualité. Voilà ce qui compte vraiment, et voilà qui répond à la question des conservateurs.

Ensuite, nos amis du Bloc ont parlé des aînés. J'invite les députés d'en face à y réfléchir. Nous sommes arrivés au pouvoir en 2015. Qu'a fait le Parti conservateur pour aider les aînés dans les années précédentes pendant qu'il était au pouvoir? Voyons un peu ce que nous avons fait. Dès le départ, nous avons augmenté considérablement le Supplément de revenu garanti, ce qui a sorti de la pauvreté des dizaines de milliers d'aînés partout au Canada, dont des centaines à Winnipeg-Nord. Nous étions là pour eux avant la pandémie, et quand la pandémie est survenue, nous avons versé des paiements directs non seulement aux aînés les moins bien nantis, mais à tous les aînés. Nous nous sommes aussi engagés à augmenter les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus. Tout cet argent va directement dans les poches des aînés.

L'Adresse

Parlons également de l'aide moins directe que nous fournissons aux aînés, telle que la création du programme Nouveaux Horizons et l'augmentation des fonds affectés aux programmes destinés aux aînés. En outre, tout au long de la pandémie, nous avons soutenu des organismes sans but lucratif des quatre coins du pays qui sont au service des aînés.

L'opposition essaie de faire croire que le gouvernement ne se soucie pas des aînés ou n'en fait pas assez pour eux. C'est pour le moins trompeur. Je n'ai aucun problème à comparer notre bilan à celui de l'ancien gouvernement au chapitre des aînés. Cela ne veut pas dire que nous n'en ferons pas plus. La ministre des Aînés est très présente dans la communauté, et elle consulte les aînés et les intervenants pour déterminer ce que nous pouvons faire de plus pour aider.

• (1020)

Le NPD a posé des questions au sujet des travailleurs, de la transition de ces derniers et des programmes de soutien à leur intention. Je rappelle à mes collègues néo-démocrates tout ce que nous avons fait pour les travailleurs. Lorsque la pandémie a touché le Canada, le gouvernement et le premier ministre étaient à l'œuvre nuit et jour pour créer des programmes afin de venir en aide aux Canadiens et aux entreprises.

Par exemple, la Prestation canadienne d'urgence a aidé des millions de Canadiens dans toutes les régions du pays. La subvention salariale a soutenu des dizaines de milliers d'entreprises et contribué à sauver autant d'emplois. Il ne faut pas oublier non plus la subvention pour le loyer. Ces programmes se sont avérés vraiment utiles. Ils ont permis de mettre de l'argent dans les poches des Canadiens. Ils ont servi de bouée de sauvetage aux entreprises, que ce soit dans le secteur des arts, dans le secteur privé ou dans le secteur à but non lucratif. Le gouvernement est intervenu de manière tangible.

Le gouvernement reconnaît que la pandémie a encore des répercussions et que nous ne nous sommes pas encore débarrassés de la COVID-19. La bataille n'est pas terminée. C'est pourquoi nous continuons de promouvoir et d'encourager la vaccination complète. Plus de 86 % des Canadiens sont pleinement vaccinés. Nous avons tous un rôle à jouer pour promouvoir cette mesure.

Il y a une semaine environ, la nouvelle première ministre du Manitoba, Heather Stefanson, a fait clairement savoir à son caucus que si les députés voulaient continuer à siéger à l'Assemblée législative, ils devaient être entièrement vaccinés. L'ancien premier ministre, Brian Mulroney, a donné son avis sur la question. Pour faire partie du caucus conservateur, il faut être entièrement vacciné. Pour que le Canada puisse continuer à bien se porter, surtout par rapport à d'autres pays, nous devons saluer les millions de Canadiens qui se sont mobilisés et ont reconnu l'importance d'être entièrement vaccinés. Leurs efforts font une différence très concrète aujourd'hui.

Le nombre d'emplois retrouvés aujourd'hui est supérieur à celui de la période antérieure à la pandémie. Nous nous en sortons exceptionnellement bien au chapitre des emplois, car ceux-ci sont nombreux. Nous continuons de faire tout notre possible pour développer l'économie. Nous poursuivons notre travail avec les provinces afin d'établir une bonne coopération avec elles pour repérer les industries et les emplois, et utiliser les programmes de recyclage professionnel. Le gouvernement a littéralement investi des centaines de millions de dollars pour former les gens en fonction des emplois qui seront accessibles aux Canadiens.

Le ministre de l'Immigration ne ménage aucun effort pour travailler avec les provinces afin d'anticiper les besoins des industries lorsque c'est possible. Tout ce que nous faisons doit tenir compte de l'objectif d'assurer la sécurité des Canadiens. Pour cette raison, les personnes qui voyagent au Canada doivent être entièrement vaccinées ou être mises en quarantaine. Ces initiatives et décisions politiques sont fondées sur le fait que la diligence est toujours de mise. La COVID-19 n'a pas encore disparu.

Comme le souligne le discours du Trône, la bataille n'est pas encore terminée. Nous ne devrions pas baisser la garde. C'est pourquoi nous avons adopté le projet de loi C-3. J'ai trouvé fort encourageant de voir tous les députés voter en faveur du renvoi du projet de loi C-3 au comité. C'est ce que les Canadiens veulent. Ils veulent que nous travaillions ensemble. Le mandat qui nous a été confié est très clair: le plan des libéraux était le meilleur, et nous devons tous travailler ensemble. C'est pourquoi nous sommes dans un contexte de gouvernement minoritaire.

Je vois que mon temps de parole est écoulé, mais j'ai bon espoir qu'on me posera une ou deux questions.

• (1025)

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir d'entendre les discours frivoles de mon collègue de Winnipeg-Nord. Il a souligné le fait que le Québec avait pris une bonne décision en 1997 avec l'instauration de son propre réseau de garderies. Cela fait 24 ans. Si ce dossier est si important pour le Parti libéral, pourquoi n'a-t-il pas agi avant? Les libéraux ont été au pouvoir durant 13 ans, durant lesquels leur gouvernement était majoritaire. Pourtant, ils n'ont pas eu l'idée d'instaurer un programme de garderies, ni même d'en proposer un. Pourquoi ne le font-ils qu'aujourd'hui, si cela était si important?

Aujourd'hui, je veux par ailleurs souligner un triste anniversaire: cela fait un an que le premier ministre a convoqué l'ensemble des premiers ministres du Canada, y compris celui du Québec, pour parler des transferts en santé. Un total de 81 % des Québécois demandant une hausse de ces transferts, le premier ministre s'est engagé à les augmenter. Pourtant, un an plus tard, il n'y a toujours rien. Combien de sondages, combien de demandes les premiers ministres du Canada, y compris celui du Québec, devront-ils faire pour que ce gouvernement s'engage enfin à augmenter les transferts en santé?

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, j'aimerais donner une réponse complète à cette question, mais j'aurais alors besoin d'au moins 20 minutes.

Le gouvernement de Paul Martin avait une entente sur les garderies, mais une coalition composée du Bloc et du NPD a fait tomber ce gouvernement minoritaire et a stoppé net le processus. Cependant, le premier ministre actuel, le gouvernement en place et les députés libéraux de ce caucus ont défendu l'idée, puis l'ont ensuite intégrée dans la plateforme électorale. Nous avons maintenant donné suite à cet engagement. Aujourd'hui, une majorité de provinces ont conclu une entente à ce sujet, et nous avançons vers l'établissement d'un programme national de garderies.

Les Canadiens se soucient aussi de la santé mentale et du rôle de premier plan que le gouvernement fédéral doit jouer dans le domaine de la santé. Nous sommes prêts à jouer ce rôle.

L'Adresse

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Madame la Présidente, je veux poser une question sur le programme universel de garde d'enfants proposé. Cardus a mené une étude importante à ce sujet, et j'aimerais savoir ce que le député en pense.

Le gouvernement choisit de dépenser de l'argent pour créer des places en garderie à l'échelle nationale au lieu de renforcer l'écosystème complet de services de garde que les familles canadiennes utilisent actuellement et que beaucoup préfèrent parce que ces services répondent mieux à leurs besoins et sont offerts à l'échelle du pays, sans égard à la densité de population.

En outre, cet écosystème permet de traiter toutes les familles de la même façon, peu importe leurs besoins financiers. Cela me préoccupe parce que ce sont les parents seuls et à faible revenu qui ont besoin d'aide financière, mais, très souvent, elle est plutôt versée directement à ceux n'en ayant pas besoin, et on ne leur fournit pas les places en garderie nécessaires.

Pourquoi le gouvernement adopte-t-il une telle approche au lieu d'accorder la priorité aux gens ayant vraiment besoin d'aide? Si les paiements étaient alloués en tenant compte des moyens financiers, par exemple dans le cadre de l'Allocation canadienne pour enfants, les personnes aux revenus les plus faibles...

• (1030)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, l'intervention de la députée confirme le fait que le Parti conservateur du Canada n'a absolument rien compris. Ce n'est pas le cas de la vaste majorité des Canadiens: ils veulent des services de garde abordables, et c'est ce qu'ils vont obtenir parce que le gouvernement reconnaît la valeur directe et indirecte que cela a pour toutes les régions rurales et urbaines. Le Canada sera avantagé par ce programme national de garderies. Nous aurons des garderies abordables, ce qui accroîtra la participation au marché du travail.

Les avantages dépassent de loin les inconvénients auxquels les conservateurs continuent de faire allusion. J'aimerais qu'ils se rangent de notre côté et qu'ils appuient notre plan en matière de garde d'enfants. Heureusement pour les Canadiens, nous n'avons pas besoin de l'appui des conservateurs parce que la majorité des politiciens progressistes reconnaissent...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Nous avons le temps pour une brève question.

Le député d'Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest a la parole.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Madame la Présidente, nous avons eu des élections inutiles. Le Parlement est quasiment identique, pourtant le gouvernement fait preuve d'une extrême lenteur pour relancer la machine.

Le député peut-il expliquer ce qui se passe de l'autre côté de la Chambre?

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je ne peux pas accepter une telle affirmation. J'étais ici au printemps dernier jusqu'en juin, sur place ou à distance, et je peux affirmer que ces élections étaient absolument nécessaires. Les Canadiens ont renouvelé leur confiance vis-à-vis de ce gouvernement. En fait, nous avons même remporté quelques sièges de plus, et il me semble que le NPD en a gagné un. Au bout du compte, nous avons un nouveau mandat, et nous sommes prêts à travailler avec les Canadiens et les autres pour remplir ce mandat.

[Français]

Mme Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Madame la Présidente, j'ai le plaisir et l'honneur de prendre la parole pour une réplique au discours du Trône dont la lecture a eu lieu il y a déjà 15 jours.

Comme on s'en doute, je vais évidemment profiter du moment pour remercier un certain nombre de personnes et pour reconnaître le travail, l'engagement et le dévouement de toute une brigade, qui était autour de moi lors de la dernière élection. En premier lieu, je me dois de souligner la part inestimable de bénévoles qui ont donné du temps et qui étaient là, jour après jour, pendant la campagne électorale. Je vais me permettre d'en nommer quelques-uns. C'est toujours ingrat de faire cela parce qu'il y a tellement de gens qui s'occupent de nous et de nos agendas et nous bichonnent. Bref, il y a plein de monde autour de nous. J'aurai l'occasion d'en parler plus tard, mais pour moi, il s'agissait de ma septième campagne électorale. Chaque fois qu'une campagne électorale démarre, j'ai comme une armée d'environ 300 personnes, qui se lève de terre et donne un coup de pouce. C'est donc très ingrat d'en nommer seulement quelques-uns, mais je tiens remercier tous les autres. Je remercie infiniment Denise, Jean-Pierre, Marie-Ève, Sarah, Claude, Rock, Bruno, de notre association, et Yvon. J'envoie un sincère merci à tous les autres qui se reconnaîtront bien sûr.

J'aimerais remercier mon père, Claude, qui a 86 ans et est toujours très alerte. Il aime la politique, je dirais même plus que moi. C'est un homme qui est toujours là pour moi et prêt à m'écouter. Quand j'ai besoin d'ouvrir la soupape, je vais le voir, encore aujourd'hui, à 54 ans. Je le remercie donc, et j'aimerais lui dire que je l'aime très fort. Je le remercie d'être là pour moi.

Maman est là. Elle est dans un autre monde maintenant, mais je sais qu'elle m'accompagne.

Il y a aussi mon fils, François-Xavier, mon grand garçon de 6 pieds et 4 pouces, qui devient un jeune adulte accompli et qui me suit depuis longtemps. Je suis entrée en politique en 2003 et il avait 7 ans à ce moment-là, et pas de dents en avant. J'ai de magnifiques photos avec lui. C'est probablement celui qui aura payé le plus cher la facture de mon engagement politique.

Tout le monde sait ici ce qu'est faire de la politique, surtout quand on est un père ou une mère de famille. C'est accaparant. Au moment où je m'interrogeais sur mon engagement politique, j'ai un jour questionné mon fils, qui avait 11 ou 12 ans, pour savoir ce qu'il en pensait. Il m'a répondu de faire ce que j'aimais dans la vie. Il m'a alors dédouané, et c'est la raison peut-être pour laquelle j'ai duré aussi longtemps en politique. Je lui dois tout, je le remercie, je l'aime et je suis fier de lui. Je suis surtout très fière d'être sa mère.

J'aimerais remercier mon homme, Dany, qui est patient, avenant, positif et souriant. Je ne sais pas s'il aime la politique, mais, assurément, il aime sa blonde. Je le remercie donc du fond du cœur. Je l'aime et je le remercie d'être là. Sans lui, rien ne serait pareil.

L'Adresse

J'aimerais remercier ma famille politique, qui m'a accueillie d'une façon tellement gentille, avec une ouverture. Il y a bien sûr quelques personnes francophones dans le caucus. Chacun et chacune fait un effort et vient me voir. Nous échangeons en français. Je veux dire que c'est remarqué et apprécié. Je les en remercie. Je les remercie surtout de leur accueil chaleureux. Ils sont incroyables. Je remercie finalement notre chef, avec qui j'ai eu des discussions vraiment senties. Il aime le Québec. Je le répète encore aujourd'hui: il s'agit d'un homme formidable. Je suis contente de servir sous ses ordres.

Parlons de s'engager en politique. Nous sommes tous mus par ce désir de dévouement et de changement. C'est un peu fou de se lancer en politique aujourd'hui, parce que ce n'est pas toujours très populaire. Cependant, à la fin de la journée, au moment d'aller se coucher, on se dit qu'on a peut-être aidé quelqu'un aujourd'hui ou changé la vie de quelqu'un. C'est cela qui fait que notre engagement prend tout son sens.

Je le fais depuis plus de 15 ans maintenant. J'ai commencé sur la scène provinciale, 15 ans en tant que députée et 10 ans en tant que ministre. Je sais donc ce qu'est l'engagement en politique et ce que cela représente. Je sais ce que c'est d'être fiduciaire de la responsabilité qu'on nous met entre les mains de venir au Parlement représenter nos gens. Nous avons une responsabilité. Nous sommes 338 députés sur 38 millions d'habitants, ce n'est pas rien.

● (1035)

Essentiellement, nous avons trois rôles comme députés. Le premier, bien sûr, c'est d'être législateur: nous voulons adopter les meilleures lois possible et améliorer le sort des gens, nous voulons être visionnaires.

Notre deuxième rôle est d'aider les gens, nos concitoyens et les entreprises de notre circonscription. Ce sont des politiciens qui font cela, sinon, il faudrait mettre des sous-ministres à notre place et ce n'est pas ce qu'on veut. Ce qu'on veut, c'est des politiciens qui ont du cœur et qui sont capables de faire cheminer les dossiers des gens dans des filières administratives parfois opaques et difficiles, et d'éclaircir des situations qui, autrement, ne pourraient pas trouver de dénouement.

Notre troisième rôle est d'être un contrôleur, d'étudier les dépenses, comment et pourquoi elles sont faites et si elles sont pertinentes. Cela fait partie de nos fonctions.

Même si j'ai fait un grand détour pour parler de qui je suis et pour remercier les gens, mon discours d'aujourd'hui est une réplique au discours du Trône et je veux parler d'économie.

Le discours du Trône est excessivement décevant: il révèle une vision famélique et sans envergure et ce qui a été présenté n'est pas un plan de match. La raison en est qu'il ne contient rien, ou presque rien, sur l'économie.

En ce qui concerne la pénurie de main-d'œuvre, on est en pleine crise au Québec et au Canada. Nous ne savons plus dans quelle langue le dire ni sur quel ton. Nous posons des questions sur ce dossier, mais nous ne recevons aucune réponse du gouvernement et le discours du Trône est tout aussi muet à ce sujet.

Pour ce qui est du retour à l'équilibre budgétaire, c'est le silence radio. Comment est-ce possible dans un discours du Trône? Quand on a un gouvernement qui est en place depuis 2015 et qui augmente les déficits année après année, inévitablement, cela fait augmenter

la dette. Mes collègues ont raison, c'est honteux. De plus, il n'y a qu'une phrase sur l'inflation.

Comment est-il possible de déposer un discours du Trône, qui est censé être un discours consistant et qui regroupe les priorités d'un gouvernement, sans énoncer les trois dossiers dont je viens de parler, sinon de façon très superficielle?

En 2014, le premier ministre disait que l'équilibre budgétaire allait finir par se faire de lui-même. C'est une vue de l'esprit, ce n'est pas vrai, cela ne se passe pas ainsi. Je ne comprends pas que le premier ministre puisse avoir dit de telles choses et que son point de vue, ses actions et son inaction se reflètent dans le discours du Trône.

Le gouvernement a été bien plus préoccupé par son image et par la tenue d'une élection absolument inutile à 600 millions de dollars, au lieu de s'occuper des dossiers économiques qui touchent les Canadiens et les Québécois.

J'aimerais parler de déficit et de dette. J'en ai glissé un petit mot tout à l'heure, mais il est affolant de voir à quel point le gouvernement a beaucoup de voiles, mais pas de gouvernail.

J'ai étudié les chiffres de la dette, mais je vais me référer à un article que le chroniqueur Michel Girard a écrit, lequel est assez fascinant et affolant. Il y détaille des chiffres qui nous concernent et qui concernent les Canadiens.

Le déficit est passé de 2,9 milliards de dollars en 2016 à 354 milliards de dollars en 2021. Cela représente beaucoup d'argent. Pour sa part, la dette est passée de 634 milliards de dollars à 1 234 milliards de dollars: le chiffre est tellement gros que je ne sais même plus compter ni combien il y a de zéros après le point.

Je vois que la présidence m'indique que mon temps est écoulé. C'est dommage, car j'avais encore beaucoup de choses à dire. J'aurai très certainement l'occasion de le faire durant la période de questions et de commentaires.

● (1040)

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis de son discours.

Je dois dire que je suis d'accord avec elle lorsqu'elle parle de voiles et de manque de gouvernail. J'ajouterais qu'il manque grandement de vent aussi. On a beau avoir des voiles, cela ne veut pas dire que cela avance.

Parlant de vent, le discours du Trône m'a donné cette impression. Je suis enseignante de formation au collégial et ce que je vois, c'est un discours de quelques lignes à double interligne en caractère 20 sur à peu près 15 pages. Je n'ai jamais vu quelque chose d'aussi mince. On n'est même pas capable de camoufler le manque de contenu.

Tout d'abord, j'aimerais savoir si ma collègue est d'accord avec ma collègue de Shefford et moi et s'insurge quand le collègue de Winnipeg-Nord dit qu'il se gargarise du fait que le discours du Trône discrimine les aînés et qu'il est d'accord sur cela.

Ma collègue est-elle d'accord avec moi qu'il y a un énorme déséquilibre fiscal? Toute la question des services de garde...

L'Adresse

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Je dois allouer du temps à d'autres députés afin qu'ils posent d'autres questions. Je demande aux gens de poser leur question et de garder leur préambule très court.

L'honorable députée de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis a la parole.

Mme Dominique Vien: Madame la Présidente, évidemment, je crois que nous devons garder cette faculté que nous avons de nous indigner. Cela fait partie de la prise de conscience des enjeux qui nous touchent. Quand nous sommes capables de nous indigner, c'est parce que nous sommes capables d'être conscients de ce qui nous entoure et de ce qui nous arrive.

Effectivement, je pense que le discours du Trône est inodore, incolore et sans saveur. Il n'arrive pas à toucher les Canadiens, à donner des réponses. Il ne dit rien, il est sans plan et cette vision est famélique.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Madame la Présidente, premièrement, je félicite la députée pour son discours à la Chambre des communes.

Je sais bien qu'elle a beaucoup d'idées à partager avec la Chambre. Peut-être que la députée continuera à partager les idées qui sont importantes pour elle.

• (1045)

Mme Dominique Vien: Madame la Présidente, c'est ce que j'essayais de démontrer tout à l'heure, cet accueil chaleureux et cette ouverture des collègues à mon égard et envers tout le monde du caucus, alors je le remercie.

Je suis quelqu'un qui rebondit. J'aime défendre mes concitoyens et les gens pour des causes justes. Je veux assurer à mon collègue que je serai tout le temps celle qui va défendre nos gens, nos concitoyens et le monde dans notre circonscription. Je ne manque pas d'idées. J'aurai très certainement l'occasion de les partager avec les collègues. C'est pour cela que nous sommes ici.

Mme Élisabeth Brière (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Madame la Présidente, la députée de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis dit qu'elle s'indigne. Nous, nous passons aux actes.

D'un côté, elle dit que nous n'avons rien fait et de l'autre côté, que nous avons trop dépensé. Pourtant, dans ma circonscription, les gens étaient très satisfaits, notamment d'avoir reçu la Subvention salariale d'urgence du Canada qui a permis de garder et de maintenir plusieurs emplois.

J'aimerais savoir où elle aurait fait des coupes.

Mme Dominique Vien: Madame la Présidente, je m'indigne que ce gouvernement ne s'occupe pas des Canadiens, il ne s'occupe pas de la pénurie de main-d'œuvre, il ne s'occupe pas de l'inflation et il n'a aucun plan pour le retour à l'équilibre budgétaire. Cela touche le portefeuille des citoyens et des citoyennes. Voilà de quoi nous parlerons ici à la Chambre.

[Traduction]

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Madame la Présidente, il devient de plus en plus évident que le gouvernement libéral est à bout de souffle et à court d'idées. Nous voici presque trois mois après ce qui devait être, pour reprendre les propres mots du premier ministre, « les élections les plus impor-

tantes depuis 1945 ». Pourtant, les Canadiens ne savent toujours pas dans quelle direction le gouvernement va entraîner le pays. On ne peut reprocher aux Canadiens d'avoir eu une nette impression de déjà-vu à la lecture du dernier discours du Trône prononcé par la gouverneure générale. À bien des égards, il ressemble mot pour mot au discours du Trône de 2020, à tel point que les Canadiens se demandent pourquoi il a fallu procéder à des élections inutiles, inconsiderées et dispendieuses — puisqu'elles ont coûté 600 millions de dollars — en plein milieu d'une pandémie.

C'est vrai, le discours du Trône contient quelques éléments importants comme lutter contre la pandémie et s'assurer d'un retour à la normale au Canada. Il contient des promesses concernant la réconciliation avec les Premières Nations, la lutte contre les changements climatiques, le soutien de la classe moyenne et la croissance de l'économie. Ce sont toutes des promesses importantes, mais quand on regarde le bilan du gouvernement libéral, en particulier le bilan des trois dernières années, on constate qu'il y a eu beaucoup de promesses et peu de résultats. Pour les conservateurs, quand on remporte les élections, c'est pour légiférer et régler les problèmes et pour saisir les occasions qui sont profitables à l'ensemble du pays. Pour les libéraux, c'est tout le contraire. Ils légifèrent et font des promesses dans le but de se faire élire pour pouvoir saisir les occasions qui leur sont profitables à eux.

Cet abandon complet de tout leadership a laissé le pays s'enfoncer dans plusieurs crises causées par le fait que le gouvernement dit ce qu'il faut dire, mais n'agit que très rarement. Un chroniqueur a récemment écrit, en parlant du premier ministre, que c'était le retour de l'infâme M. Indécis. Un personnage « qui trébuche alors qu'il se déplace à pas de tortue ». Nous sommes loin du gouvernement formé d'idéalistes élus en 2015. C'est un gouvernement prêt à tout pour s'attacher au pouvoir, prêt à diviser pour mieux régner, qui fera le minimum requis tant que cela lui assure de conserver le pouvoir.

Cette situation fait que le pays se retrouve en très mauvaise posture: les vrais problèmes ne sont pas traités avec le sérieux qu'ils exigent. J'étais très déçu de constater que le discours du Trône ne mentionnait presque pas ou pas du tout les problèmes graves qui préoccupent les Canadiens. Par exemple, le Canada traverse la pire période d'inflation depuis une génération. Pendant des décennies, les Canadiens ont pu se fier à la politique monétaire et fiscale pour que le taux d'inflation demeure aux environs de 2 %. L'économie du pays pouvait donc maintenir une solide croissance sans que le prix de biens se mette à exploser. Nous constatons maintenant une forte augmentation dans tous les secteurs et le prix de la nourriture, du carburant, des maisons et des véhicules monte en flèche.

Par ailleurs, selon un récent rapport, lorsqu'on effectue un calcul en fonction de l'inflation, on obtient un rendement réel net négatif pour presque toutes les catégories d'actifs. Le fait de laisser l'inflation courir à de tels niveaux aura des conséquences sur les familles pendant des générations. Cela va signifier moins d'argent de côté pour la retraite, davantage de ressources consacrées aux besoins essentiels, et moins de ressources pour permettre aux Canadiens de réaliser leurs rêves. Cela va se traduire par une érosion du niveau de vie pour les retraités vivant avec un revenu fixe, qui verront la valeur de leur bas de laine diminuer à mesure que la masse monétaire augmentera de façon exponentielle. Le gouvernement promet de trouver un moyen d'arranger les choses pour les Canadiens, mais nous avons déjà vu ce qui se passe lorsque le gouvernement tente de contrôler les salaires et l'inflation. Il ne fait qu'aggraver la situation.

L'Adresse

Historiquement, les mesures qui se sont révélées les plus efficaces pour juguler une inflation galopante ont été les suivantes: le gouvernement a assaini les finances publiques et la Banque du Canada a relevé les taux d'intérêt. Ce sont des pilules difficiles à avaler pour les Canadiens, qui se sont habitués aux largesses du gouvernement et à des taux d'intérêt maintenus artificiellement bas. Je crains que les libéraux ne tentent de faire des gains politiques et ne retardent cette conséquence inévitable en augmentant les dépenses et en permettant à la Banque du Canada de laisser l'inflation grimper encore plus, ce qui retardera le besoin d'augmenter les taux d'intérêt.

Cela fera en sorte que les Canadiens souffriront davantage à mesure que le gouvernement perdra sa capacité à financer le déficit et la Banque du Canada celle de contrôler l'inflation. Les Canadiens méritent un gouvernement qui prendra des décisions difficiles afin que la vie des prochaines générations soit meilleure que la nôtre. D'après le porte-à-porte que j'ai fait dans ma collectivité, je sais que le coût de la vie était une priorité pour de nombreuses familles. Les Canadiens méritent que le gouvernement fasse preuve de leadership, et ce n'est pas ce dont font preuve les libéraux en ce moment.

• (1050)

Il n'y a également rien dans le discours du Trône pour apaiser l'anxiété de mes concitoyens en Alberta. Dans ma région, nous dépendons des secteurs de l'agriculture, de la foresterie, du pétrole et du gaz, et des services pour mettre du pain sur la table. En ce qui concerne l'agriculture, le discours du Trône ne fait mention que d'une seule mesure, soit la création d'une agence canadienne de l'eau. Qu'en est-il d'un plan visant à garantir que les agriculteurs canadiens puissent continuer à accéder aux marchés mondiaux? Qu'en est-il d'un plan visant à contrer la hausse du coût des intrants agricoles, comme les engrais et le carburant, qui menace la sécurité alimentaire mondiale? Ce sont de graves problèmes, mais le gouvernement n'en a fait aucune mention.

Où est le plan pour réagir à la décision des Américains de doubler injustement les droits de douane sur le bois d'œuvre? Où est le plan pour permettre à notre secteur pétrolier et gazier de continuer à soutenir l'économie pour les générations à venir tout en réduisant et en éliminant les émissions de gaz à effet de serre?

Je vois les entreprises de l'Alberta s'engager, l'une après l'autre, à consacrer des milliards de dollars en ressources combinées à la mise en œuvre de technologies révolutionnaires et efficaces de captage du carbone. Où est leur partenaire bien disposé au sein du gouvernement fédéral? Où est le crédit d'impôt pour la récupération assistée du pétrole qui soutiendra de nouveaux emplois et investissements dans des secteurs à faibles émissions de carbone pendant des décennies? Il n'en est pas question dans le discours du Trône. Au lieu de cela, on voit seulement le gouvernement faire des discours idéologiques et promettre de supprimer des emplois et de fermer des industries dans notre région.

L'expression « transition équitable » est devenue un véritable cauchemar pour les Albertains. Il y a quelques années, beaucoup de gens dans ma circonscription ont perdu leur emploi quand les centrales au charbon ont graduellement été mises hors service. Le gouvernement libéral avait promis à ces collectivités et à leurs travailleurs qu'ils auraient droit à un dédommagement et à une transition équitable. La dernière promesse du genre était dans le budget de 2019 qui prévoyait 100 millions pour les collectivités dépendant de l'exploitation du charbon.

Eh bien, deux ans plus tard, le gouvernement libéral n'a pas encore versé un sou. Les personnes dans ma région savent exactement ce que veut dire une « transition équitable »: cela veut dire moins d'emplois, moins de prospérité et plus d'inflation. Il est temps que le gouvernement libéral collabore avec le secteur pétrolier et gazier pour assurer la prospérité de l'ensemble des Canadiens et pas uniquement de ceux qui sont représentés par des députés libéraux.

Le discours du Trône fait aussi abstraction du gros problème dont personne n'ose parler. Actuellement, l'une de nos institutions nationales les plus importantes fait les manchettes presque tous les jours et rarement pour les bonnes raisons. Je songe évidemment à l'armée canadienne et aux nombreux scandales que nous y voyons.

À titre de représentant d'une grande collectivité militaire et de la BFC Edmonton, je sais que mes concitoyens sont extrêmement fiers des Forces armées canadiennes, mais ils perdent chaque jour un peu plus confiance quand ils voient l'incapacité du gouvernement libéral d'agir et de remédier aux problèmes. Une institution aussi importante que l'armée canadienne mérite beaucoup plus d'attention de la part du gouvernement que ce qu'elle a obtenu dans le discours du Trône, où elle ne figure même pas. Malheureusement, ce n'est là qu'un autre exemple de l'incapacité du gouvernement libéral de s'attaquer aux questions importantes pour lesquelles les Canadiens souhaitent des solutions.

Une fois de plus, les paroles libérales ne sont que du vent. Quand le premier ministre a déclaré qu'il s'agissait de l'élection la plus importante depuis 1945, il ne parlait visiblement pas de son importance pour les Canadiens, mais plutôt de son importance pour ses propres ambitions, soit obtenir une majorité.

En ce moment, nous adoptons des projets de loi qui auraient pu être adoptés, et qui auraient été adoptés, avant s'il n'y avait pas eu d'élections, comme les projets de loi C-2, C-4 et C-6. Des mesures législatives sont adoptées à l'unanimité, comme le projet de loi C-3, qui a été adopté hier soir et qui a permis de tenir la promesse remontant à mai 2020 d'instaurer les congés de maladie payés.

Le premier ministre avait dit que cette mesure législative serait mise en œuvre rapidement, mais il a fallu un an et demi pour rédiger un projet de loi d'à peine une page. En fait, la mesure n'était même pas assez importante pour mériter son propre projet de loi. Elle a dû être incluse dans un projet de loi modifiant le Code criminel. Nous avons eu droit à un discours du Trône recyclé. Je félicite le gouvernement pour son engagement à l'égard du recyclage, mais le discours du Trône reprend largement les promesses et le programme du gouvernement qui remontent à 2020.

Comme je l'ai indiqué au début de mon discours, il est évident que le gouvernement libéral est à bout de souffle et à court d'idées. Les Canadiens sont de plus en plus déçus chaque jour en constatant que les priorités dont ils parlent chaque soir avec leur famille autour de la table de cuisine ne se reflètent pas dans les politiques et les mesures du gouvernement. Dans l'intérêt de tous les Canadiens, j'espère que le gouvernement arrivera à se ressaisir.

• (1055)

Mme Sherry Romanado (leader adjointe du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement le discours de mon collègue d'en face, et ce que j'ai retenu en particulier, c'est qu'il a mentionné que nous sommes ici pour légiférer afin de régler des problèmes. Je suis d'accord. Néanmoins, je crois que notre bilan des six dernières années montre que c'est ce que nous avons fait, que ce soit en instaurant l'aide médicale à mourir ou en interdisant enfin les thérapies de conversion.

J'aimerais savoir si le député d'en face entend nous appuyer concernant le projet de loi C-2 pour que nous puissions combler les lacunes qui découlent actuellement de la pandémie de COVID-19.

M. Dane Lloyd: Madame la Présidente, l'opposition a le devoir sacré de demander des comptes au gouvernement. Trop souvent au cours des deux dernières années, depuis le début de la pandémie, le gouvernement a fait des pressions pour faire adopter des lois qui comportaient de sérieuses lacunes. Nous n'abdiquons pas notre responsabilité. Notre devoir envers les Canadiens est de demander des comptes au gouvernement afin d'adopter les meilleures lois possible.

Si les libéraux se préoccupent tellement de faire adopter cette loi le plus rapidement possible, pourquoi ont-ils déclenché de manière irresponsable une élection générale qui n'était pas nécessaire et qui n'a absolument rien changé à la Chambre, mais qui a quand même fait perdre du temps aux Canadiens et a coûté 600 millions de dollars au trésor public?

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Madame la Présidente, dans les discours du Trône précédents, je me souviens d'avoir entendu les libéraux parler abondamment de l'instauration d'un programme national d'assurance-médicaments en donnant l'exemple des soins dentaires.

Dans le plus récent discours du Trône, pas un mot sur ces programmes. On dirait qu'ils n'ont jamais existé. Le député a raison, car le coût de la vie est aussi une grande source de préoccupation pour les habitants de ma circonscription. Les frais médicaux imprévus ainsi que le coût des médicaments et des soins dentaires inquiètent grandement les habitants de Cowichan—Malahat—Langford.

Le député peut-il nous expliquer pourquoi les libéraux parlaient avec tant d'éloquence de ces programmes auparavant alors qu'ils brillent par leur absence dans la version de 2021?

M. Dane Lloyd: Madame la Présidente, je remercie le député d'être aussi dévoué à ses concitoyens.

Il y a un vieil adage qui dit: « Tu m'y prends une fois, t'es une fripouille; tu m'y prends deux fois, je suis une andouille. » Or, les néo-démocrates se sont fait prendre deux fois plutôt qu'une par le gouvernement libéral. La première fois, c'était en mai 2020 avec la promesse d'instaurer des congés de maladie payés afin qu'ils appuient les séances hybrides, puis la seconde avec le régime d'assurance-médicaments et d'assurance dentaire.

Le député voit bien que les libéraux se sont de nouveau joués des néo-démocrates. Quand le NPD va-t-il se réveiller, arrêtera-t-il de se faire avoir par les libéraux et leur tiendra-t-il tête pour faire changement?

Déclarations de députés

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1100)

[Traduction]

LES AÎNÉS

M. Bryan May (Cambridge, Lib.): Madame la Présidente, nous savons tous que les aînés, qui sont toujours de plus en plus nombreux, ont besoin de notre aide, surtout pendant la pandémie.

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés offre jusqu'à 25 000 \$ en subventions pour financer les projets qui aident les aînés à vieillir chez eux, à demeurer en bonne santé et à entretenir leurs réseaux sociaux. Seulement cette année, il a permis de financer plus de 3 000 projets d'un bout à l'autre du Canada, dont certains excellents dans ma propre circonscription, Cambridge. Je pense par exemple au centre islamique, à la banque alimentaire libre-service, au jardin communautaire Good Neighbour, au centre d'hébergement Fairview Mennonite Homes et au centre islamique Townline ainsi qu'aux associations de quartier Kinbridge, Fiddles-ticks et Alison et au club de quilles sur gazon de Preston.

Tous les députés auraient avantage à rappeler à leurs concitoyens que le programme Nouveaux Horizons pour les aînés accepte les inscriptions jusqu'au 21 décembre.

Nous devons tous aider les organismes de soutien aux aînés à s'inscrire à ce programme et faire en sorte que les aînés du pays puissent vieillir heureux, en bonne santé et avec un bon réseau social.

* * *

SAINT NICHOLAS

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Madame la Présidente, Nicholas, un évêque chrétien en Turquie, avait entendu parler d'une famille en détresse dans sa collectivité. Le père, ayant tout perdu, ne pouvait plus marier ses trois filles, qui risquaient de se voir réduites à la prostitution. Plein de compassion, Nicholas s'est faufilé à la nuit tombée et, par une fenêtre ouverte, a déposé un sac contenant suffisamment d'argent pour que l'aînée des filles puisse se marier. À deux autres reprises, secrètement, il a donné de l'argent de sa propre poche pour aider cette famille dans le besoin.

Quelque 1 700 années plus tard, nous continuons de célébrer la générosité de saint Nicholas en pratiquant la charité et en offrant des cadeaux à Noël. Nous faisons cela à Noël afin de célébrer le plus grand cadeau entre tous, la naissance de Jésus-Christ, le sauveur du monde, qui a lui-même donné sa propre vie pour sauver l'humanité de ses péchés. Il revient à chacun d'entre nous d'accepter cette offrande,

J'invite mes collègues, les gens de ma circonscription et, en fait, tous les Canadiens, à considérer ce cadeau formidable. Je leur souhaite un très joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année.

Joyeux Noël.

* * *

LES JEUNES DE NOS COLLECTIVITÉS

Mme Jenna Sudds (Kanata—Carleton, Lib.): Madame la Présidente, aujourd'hui, je souhaite saluer des jeunes inspirants, les jeunes de Kanata—Carleton qui m'écrivent pour parler des enjeux qui leur tiennent à cœur. J'ai reçu beaucoup de lettres contenant des questions judicieuses.

Déclarations de députés

Suzie Rigby, qui est en sixième année à l'école primaire Katimavik, m'a posé d'excellentes questions sur la réconciliation. Les élèves des classes de M. Gianfranco et de M. Kappel, à l'école secondaire Earl of March, m'ont posé d'excellentes questions sur les changements climatiques, les mesures de soutien pour répondre à la pandémie et d'autres enjeux cruciaux.

Je les remercie de leurs questions et je les invite à continuer de participer à la vie civique. Nous avons besoin de leurs voix.

Je souhaite aussi souligner le travail des professeurs. Je félicite particulièrement Robert Tang, un résident de ma circonscription qui a reçu dernièrement un Certificat d'excellence nationale dans le cadre du Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement. Je tiens à féliciter Robert et à le remercier pour son dévouement envers les jeunes de notre région.

* * *

WILLIAM « PETE » SCHUSSLER

Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Madame la Présidente, j'ai le regret d'informer la Chambre du décès de William « Pete » Schussler, adjudant-chef à la retraite. Pete était un merveilleux résident de London. C'était un ami cher, un défenseur des anciens combattants et un homme qui aimait sa famille.

Pete a entrepris sa carrière militaire en 1941 dans la milice avant de s'enrôler dans l'infanterie des Forces armées canadiennes en 1942. Il a servi en Angleterre, en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne. Il s'est réengagé dans le Corps du Génie électrique et mécanique royal canadien en 1948 et a servi en Corée. Il a été soldat de la paix au Moyen-Orient et a servi avec l'OTAN en Allemagne.

Pete a reçu 16 distinctions honorifiques, dont l'Ordre du mérite militaire, et il a été fait chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur pour avoir participé à la libération de la France en 1944. La Légion d'honneur est la distinction la plus prestigieuse remise par le gouvernement de France, un honneur tout à fait digne de Pete, puisque les gens de London et moi avons toujours vu en lui un homme des plus honorables.

Nous remercions Pete, et nous nous souviendrons de lui.

* * *

[Français]

PHILIPPE LANDRY

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Madame la Présidente, je me lève à la Chambre afin de reconnaître et célébrer la vie d'un homme exceptionnel, un père, un mari, un journaliste, un innovateur, un homme de justice, un militant et un ardent défenseur de la langue française en Ontario.

M. Philippe Landry a su laisser sa marque en Ontario français. Si les Franco-Ontariens ont accès à la justice en français aujourd'hui, c'est en grande partie grâce à Philippe Landry et à sa participation au mouvement de désobéissance civile C'est l'temps!, passant deux jours en prison parce qu'il refusait que sa contravention soit écrite en anglais seulement.

Sa passion pour raconter les histoires de la communauté franco-ontarienne ne s'est pas arrêtée après sa carrière en journalisme. Il a créé une page Facebook intitulée Fier d'être Franco-Ontarien // Fière d'être Franco-Ontarienne, qui compte plus de

12 000 membres, pour promouvoir, partager et encourager les discussions dans notre communauté.

Bien que notre communauté perde un gros morceau, l'amour et la passion de Philippe Landry pour la défense de la langue française vont continuer de se faire sentir pour des générations à venir.

À sa fille, Geneviève, et à sa famille, j'offre mes plus sincères condoléances.

* * *

● (1105)

[Traduction]

LA CAMPAGNE FEED THE NEED

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Madame la Présidente, je tiens à remercier les gens d'Oshawa de m'avoir réélu pour la septième fois. J'en suis vraiment honoré.

Ce dimanche, des musiciens se réuniront au célèbre Regent Theatre, au centre-ville d'Oshawa, pour répondre aux besoins alimentaires de leurs concitoyens en donnant le quatrième concert annuel au profit de la campagne Feed the Need. Les recettes de cet événement seront versées à l'organisme Feed the Need, à Durham, qui distribue des aliments et d'autres articles de première nécessité à des banques alimentaires, des refuges, des écoles et d'autres intervenants qui offrent des programmes alimentaires dans la région de Durham.

Avec les fonds recueillis grâce au concert, on a pu distribuer 300 000 \$ en aliments aux plus démunis, et les besoins n'ont jamais été aussi importants. Depuis le début de la pandémie, le recours aux banques alimentaires de ma région a augmenté de 30 %.

Je tiens à remercier le producteur Joe Solway, du club Rotary de Bowmanville, ainsi que les musiciens talentueux et généreux qui ont organisé ce spectacle. Les clubs Rotary de la région de Durham, y compris celui de ma ville, Oshawa, sont heureux de venir en aide aux plus démunis.

Je souhaite un joyeux Noël à tous mes amis et à mes concitoyens.

* * *

LE TIBET

M. Arif Virani (Parkdale—High Park, Lib.): Madame la Présidente, *tashi dalek*. Je prends la parole aujourd'hui pour célébrer le 32^e anniversaire de la remise du prix Nobel de la paix à Sa Sainteté le dalaï-lama en 1989.

Sa Sainteté le dalaï-lama est un citoyen honoraire du Canada et un symbole mondial de paix, de compassion et d'harmonie en tant que chef spirituel de 6 millions de Tibétains.

J'ai eu le privilège de rencontrer Sa Sainteté le dalaï-lama en 2018, en Inde. Il m'a alors demandé de m'assurer que les dirigeants élus de partout dans le monde n'oublient pas le Tibet et la cause des libertés religieuses, culturelles et linguistiques de son peuple.

Aujourd'hui, en cette Journée internationale des droits de la personne, je renouvelle l'engagement que j'avais pris auprès de Sa Sainteté le dalaï-lama: je continuerai de défendre la cause du peuple tibétain, une reprise du dialogue entre la Chine et le Tibet et l'approche conciliante, une approche qui ne vise rien de plus qu'une autonomie accrue pour le Tibet au sein de la Chine, une coexistence fondée sur l'égalité et la coopération.

À Sa Sainteté le dalaï-lama, *thuchi che, ka drin che* pour tout ce qu'il a fait, non seulement pour le peuple tibétain, mais également pour la communauté internationale, ainsi que pour sa défense de la paix et du pluralisme.

* * *

[Français]

MANUELA TEIXEIRA

Mme Sophie Chatel (Pontiac, Lib.): Madame la Présidente, il y a quelques semaines à peine avait lieu à Gatineau le gala des Prix Excelor de la Chambre de commerce de Gatineau, récompensant les entrepreneurs de notre région.

Je souhaite féliciter tous les candidats, les gagnants et les gagnantes, et plus particulièrement une entrepreneure que j'admire beaucoup, Manuela Teixeira.

Elle est présidente-directrice générale du Square Old Chelsea et propriétaire du Chelsea Pub et de Biscotti & Cie. Elle ne rougit pas devant les défis et elle fait rayonner non seulement le Pontiac, mais tout l'Outaouais.

[Traduction]

Toutes mes félicitations à cette pionnière pour le travail remarquable qu'elle a fait et tout ce qui l'attend.

* * *

REGINA—WASCANA

M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC): Madame la Présidente, puisqu'il s'agit de ma première intervention en cette 44^e législature, j'aimerais remercier les nombreux bénévoles qui ont travaillé à ma campagne de réélection. Comme chacun le sait dans cette enceinte, même quand on gagne, une campagne politique est un véritable exercice d'humilité qui nous fait prendre conscience à quel point on dépend de la bienveillance d'inconnus.

Une campagne électorale exige un travail d'équipe, et Regina—Wascana ne fait pas exception à cette règle. Qu'il s'agisse de ceux qui ont fait du porte-à-porte, de ceux qui ont répondu au téléphone, de ceux qui ont installé les affiches ou de ceux qui se sont attelés aux diverses tâches de cette campagne, je veux qu'ils sachent que leur contribution a changé les choses en mieux.

Bien entendu, je dois remercier mes deux plus fidèles partisans, ma mère et mon père, de leur amour inconditionnel et de leur appui.

Je remercie les électeurs de Regina—Wascana de m'avoir fait confiance à nouveau. Je travaillerai d'arrache-pied pour mériter leur confiance et leur soutien.

* * *

LA SUBVENTION CANADIENNE POUR DES MAISONS PLUS VERTES

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Madame la Présidente, la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

Déclarations de députés

touche les communautés, l'environnement et l'emploi, et elle aide les Canadiens à rendre leur résidence plus éconergétique.

Le gouvernement du Canada accordera jusqu'à 700 000 \$ de subventions, à raison de 5 000 \$ chacune, pour encourager les propriétaires à rendre leur résidence plus éconergétique et les y aider. Qu'il s'agisse de remplacer des fenêtres, d'ajouter de l'isolant et ainsi de suite, les Canadiens pourront demander cette subvention en sachant qu'ils peuvent eux aussi jouer un rôle dans la lutte contre les changements climatiques, tout en participant à la création d'emplois, en améliorant les collectivités et en changeant les choses.

J'encourage les résidents de Winnipeg-Nord et les autres Canadiens à demander cette subvention. Ensemble, nous pouvons améliorer le parc de logements du Canada en le rendant plus éconergétique et réduire du même coup les factures de services publics, en plus de contribuer à la lutte contre les changements climatiques.

* * *

• (1110)

LES PRIX INDSPIRE

M. Gary Vidal (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC): Madame la Présidente, je suis honoré de prendre la parole aujourd'hui pour rendre hommage à un enseignant de l'école secondaire Carpenter de Meadow Lake, Derek Eftoda, récemment nommé lauréat du prix national Guider la voie par l'organisme de bienfaisance Indspire, lequel investit dans l'éducation des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

M. Eftoda est connu comme étant un enseignant qui forge une relation authentique avec chacun de ses étudiants et qui crée dans sa classe un environnement où règne le respect mutuel. M. Eftoda est également un conteur passionné, le récit de sa lutte contre un ours depuis l'intérieur de sa tente ou encore celui de la fois où il s'est retrouvé face à face avec un cougar sur sa terre n'étant que deux des nombreuses histoires devenues légendaires auprès de ses étudiants.

Étant le seul enseignant non autochtone à avoir gagné ce prix, M. Eftoda comprend que la réconciliation passe par le respect et la recherche d'une solution positive. Quel bel exemple pour nous tous.

Je demanderais à tous les députés de se joindre à moi aujourd'hui pour féliciter M. Eftoda.

* * *

SENTIER CARLTON—EAGLE CREEK

Mme Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Madame la Présidente, c'est un privilège de prendre la parole aujourd'hui pour remercier les électeurs de Sentier Carlton—Eagle Creek de m'avoir de nouveau accordé leur confiance pour être leur porte-parole à la Chambre des communes.

Je représente une grande circonscription rurale, belle et diversifiée, qui reflète les valeurs d'intégrité, de respect et d'excellence, et qui croit au travail assidu et à la persévérance. Je ferai tout mon possible pour m'acquitter fidèlement des responsabilités que mes concitoyens m'ont confiées.

Je souhaite remercier mon époux Milton et ma famille de leur appui et des sacrifices qu'ils ont consentis au fil des ans.

Je veux aussi remercier mon équipe de campagne et les nombreux bénévoles qui ont travaillé sans relâche durant toute la campagne électorale. Je ne serais pas ici sans leur appui et leurs efforts.

Déclarations de députés

En terminant, je souhaite à mes concitoyens, à tout le monde ici et à tous les Canadiens un très joyeux Noël et leur offre mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année.

* * *

[Français]

LES CITOYENS DE LONGUEUIL—CHARLES-LEMOYNE

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Madame la Présidente, c'est avec gratitude et humilité que je me lève aujourd'hui à la Chambre afin de remercier les citoyens de Longueuil—Charles-LeMoine de m'avoir témoigné leur confiance en me choisissant comme députée à Ottawa, et ce, pour une troisième fois.

J'ai l'honneur de représenter la population de cette circonscription depuis 2015, et c'est avec une énergie et une détermination renouvelées que je continuerai à défendre ses intérêts au cours de cette 44^e législature.

Les citoyens de Longueuil—Charles-LeMoine m'ont toujours généreusement fait part de leurs commentaires et de leurs suggestions quant aux sujets qui les préoccupent, et je les encourage à continuer de le faire. Mon équipe est toujours présente pour les servir et ma porte est toujours ouverte pour les rencontrer.

[Traduction]

Je remercie du fond du cœur les habitants de ma circonscription de leur confiance et de leur soutien renouvelés. Je m'efforcerais toujours de leur faire honneur, et je leur offre mes meilleurs vœux pour le temps des Fêtes.

* * *

DANIELLE ADAMS

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, hier soir, nous avons appris une bien triste nouvelle. Danielle Adams, députée de Thompson à l'Assemblée législative du Manitoba, est décédée tragiquement dans un accident de voiture.

Danielle avait deux enfants, et un mari, Bill, qui était son complice. Elle était aussi une amie pour beaucoup d'entre nous, et elle travaillait très fort pour ses concitoyens en tant que députée provinciale néo-démocrate de Thompson. Danielle était une fervente défenseuse du Nord et de ses habitants et elle se battait pour qu'ils puissent accéder à des garderies accessibles et abordables. Nombreux sont ceux qui la considéraient comme une collègue aimable, affectueuse et respectée.

Aujourd'hui, j'adresse mes plus sincères condoléances et toute mon affection aux enfants de Danielle, Nick et Joe, à son mari Bill, à ses amis et à sa famille, à la ville de Thompson et au caucus néo-démocrate du Manitoba.

Danielle, puisses-tu voler bien haut dans les cieux en compagnie des aigles. Repose en paix.

* * *

• (1115)

[Français]

MARC-ANDRÉ FLEURY

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, j'ai l'immense honneur de souligner la 500^e victoire de Marc-André Fleury.

De Sorel-Tracy à la Ligue de hockey junior majeur du Québec, de Pittsburgh à Las Vegas, et maintenant à Chicago, Marc-André a dominé son sport.

Gardien au talent et aux réflexes hors normes, celui que l'on surnomme « Flower » est un athlète passionné. Gentil homme, toujours souriant et apprécié de ses coéquipiers, il a surmonté avec une attitude exemplaire tous les obstacles que le hockey de haut niveau a pu dresser devant lui.

Gagnant de trois coupes Stanley et d'un trophée Vézina, Marc-André, 37 ans, est déjà une légende vivante. Il l'est d'autant plus avec cette 500^e victoire, remportée par jeu blanc et devant les siens à Montréal.

La semaine dernière, j'ai d'ailleurs eu la chance d'assister à sa 497^e victoire, à Washington.

Marc-André Fleury a rejoint les deux plus grands gardiens de l'histoire, les Québécois Patrick Roy et Martin Brodeur. Je le félicite de tous ses exploits. Le temple de la renommée l'attend. Toutefois, il a encore une longue carrière devant lui.

Le Québec est fier de lui.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE DE LA POMME DE TERRE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Madame la Présidente, cette semaine, les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard sont venus déposer à Ottawa 6 000 sacs de patates pour sensibiliser la population en ce qui concerne l'interdiction des exportations de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard orchestrée par le gouvernement libéral. Le plan boiteux du gouvernement est en train de pulvériser le principal moteur économique de l'île, sans même que les quatre députés libéraux de l'île — frappés de mutisme — ne lèvent le petit doigt.

Il y a 300 millions de livres de pommes de terre qui s'entassent. Des centaines d'emplois ont été perdus et d'innombrables exploitations familiales sont menacées. Dans 15 jours, des familles des deux côtés de la frontière se réuniront autour d'un repas de Noël, mais elles seront privées de purée de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard pour accompagner la dinde et la sauce aux canneberges. Si le gouvernement libéral ne lève pas son interdiction, les pommes de terre de l'île ne pourront pas se retrouver dans les assiettes de Noël de l'Amérique du Nord.

Le premier ministre a admis que cette interdiction était d'ordre politique et non scientifique. Il est temps que les patates de l'île reprennent la route, comme dans la chanson *Bud the Spud* de Stompin' Tom Connors.

* * *

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA PERSONNE

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Madame la Présidente, c'est aujourd'hui la Journée internationale des droits de la personne, célébrée chaque année pour commémorer l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'Assemblée générale des Nations unies à pareille date en 1948.

Questions orales

Au Canada, la Loi canadienne sur les droits de la personne a été adoptée en 1977 et je suis fière que le gouvernement actuel y ait ajouté, en 2016, l'identité et l'expression de genre. La Charte canadienne des droits et libertés est un document qui guide les Canadiens. Cette année, les Nations unies ont décidé de mettre en évidence le fait que, au cœur des droits de la personne, se trouvent les principes de l'égalité et de la non-discrimination. Nous devons nous assurer que tous puissent vivre dans la dignité, peu importe qui ils sont, qui ils aiment et où ils habitent.

Partout sur la planète, y compris au Canada, la pandémie de COVID-19 a mis en lumière les inégalités existantes. Aujourd'hui, engageons-nous à rebâtir en mieux, à bâtir un avenir plus équitable et plus durable pour tous.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'ÉCONOMIE

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, dans deux semaines, tous les Canadiens vont célébrer la fête de Noël, mais ce Noël-là risque de ne pas être aussi joyeux que les familles l'auraient souhaité. Pourquoi? Parce que la préoccupation première de toutes les familles canadiennes aujourd'hui, c'est le coût de la vie qui ne cesse d'augmenter. Ça fait des jours et des jours et des semaines qu'on en parle ici. Voilà qu'hier, les chiffres sont tombés. Le rapport canadien du coût des aliments nous informe que ça va coûter 1 000 \$ de plus pour toutes les familles.

Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de s'attaquer à l'inflation qui frappe toutes les familles canadiennes?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Madame la Présidente, je remercie mon honorable collègue de sa question et je le félicite pour sa réélection.

En ce qui concerne la question préoccupante à laquelle font face les Canadiens et les Canadiennes, nous savons que l'inflation est un phénomène mondial et non d'un problème unique ici au Canada.

Je veux rassurer les Canadiens et les Canadiennes. Nous travaillons fort pour rendre la vie plus abordable. Notre plan pour la garde d'enfants réduira considérablement les coûts pour les familles. Nous sommes déterminés à nous attaquer à l'abordabilité du logement aussi.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, je suis sûr que le ministre du Tourisme, comme d'ailleurs tous les 338 députés, sait que ce problème-là n'est pas juste une question mondiale. Il touche directement toutes les familles canadiennes. J'invite le ministre du Tourisme à aller dans les banques alimentaires de sa circonscription et dire aux gens de ne pas s'en faire parce que le problème est mondial. Non, c'est un problème qui touche toutes les familles canadiennes et ce gouvernement refuse d'en parler. Il y a à peine une mention dans le discours du Trône; le mot « inflation » a été mentionné juste une fois. Elle était chanceuse parce que ça dit la même affaire en français et en anglais.

Quand est-ce que le gouvernement va attaquer sévèrement l'inflation qui touche toutes les familles canadiennes?

• (1120)

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Madame la Présidente, permettez-moi de parler de certaines façons précises dont notre gouvernement aide les Canadiens à relever les défis très réels de l'abordabilité. Une mère seule avec deux enfants recevra 13 600 \$ de l'Allocation canadienne pour enfants. Une famille moyenne de la Saskatchewan recevra près de 1 000 \$ en remboursement du prix de carbone. Un étudiant économisera 3 000 \$ grâce aux changements du programme des prêts. C'est ainsi que nous aidons les familles relativement à l'abordabilité.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Madame la Présidente, quand les fruits coûtent 5 % plus cher, quand les légumes coûtent 7 % plus cher, quand les produits laitiers coûtent 8 % plus cher, il est temps d'agir avec des mesures concrètes pour juguler l'inflation. La première chose qu'un gouvernement responsable devrait faire, c'est à tout le moins contrôler les dépenses, parce que si on ne fait rien, ce sont toutes les familles canadiennes qui vont en payer le prix cher. La « Justinflation » fait en sorte que c'est juste impossible pour les familles de s'en sortir.

Quand est-ce que le gouvernement va attaquer directement le problème de l'inflation qui touche toutes les familles canadiennes?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Madame la Présidente, depuis son arrivée au pouvoir, notre gouvernement s'est efforcé de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens et les Canadiennes. Le premier vote auquel j'ai participé ici à la Chambre portait sur la réduction des impôts de la classe moyenne. Nous avons instauré l'Allocation canadienne pour enfants pour soutenir les familles. Nous avons augmenté le soutien aux personnes âgées, réduit les impôts des petites entreprises, augmenté l'Allocation canadienne pour les travailleurs, augmenté la Bourse canadienne aux étudiants, tout cela, pour rendre la vie plus abordable.

[Traduction]

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Madame la Présidente, l'inflation est en hausse et les Canadiens vont la ressentir encore plus à Noël. Pour beaucoup, ce ne seront pas seulement les cadeaux qui coûteront plus cher cette année, mais aussi la nourriture qu'ils offriront à leur famille et à leurs amis. S'ils peuvent se permettre un repas de Noël, une dinde leur coûtera 25 % de plus; le prix des œufs pour leur lait de poule a augmenté de 7,4 % et celui du bacon pour le petit déjeuner, de 20,2 %.

Quand la ministre va-t-elle agir et s'attaquer à la crise de l'inflation?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Madame la Présidente, permettez-moi de vous faire part de quelques-unes des mesures prises par le gouvernement pour aider les Canadiens à faire face au problème très réel de l'accessibilité financière. Une mère seule avec deux enfants recevra 13 600 \$ de l'Allocation canadienne pour enfants; une famille moyenne de la Saskatchewan recevra près de 1 000 \$ en remboursement du prix de carbone; un étudiant économisera plus de 3 000 \$ grâce aux changements que nous avons apportés aux programmes de prêts; et en Alberta, une famille de deux personnes qui utilise des services de garde d'enfants à partir du 1^{er} janvier économisera au moins 12 000 \$. Voilà comment nous rendons la vie plus abordable pour tous les Canadiens.

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

• (1125)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je demanderai aux députés de patienter. Ils ne sont pas invités à prendre la parole à ce stade, et nous voulons entendre la question tout autant que la réponse.

La députée de Calgary Midnapore a la parole.

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Madame la Présidente, en raison de l'inflation, les biens et les services sont plus chers ce Noël. Les familles avaient déjà du mal à joindre les deux bouts et beaucoup d'entre elles devront maintenant choisir entre se chauffer et se nourrir. Le prix du gaz naturel a augmenté de 18,7 %; le nombre de visites aux banques alimentaires a grimpé de 20 % et devrait doubler dans les mois à venir. Les coûts continuent de grimper, mais les chèques de paie ne suivent pas.

Le gouvernement va-t-il commencer à prendre cette crise au sérieux et à s'attaquer à l'inflation avant que minuit ne sonne?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Madame la Présidente, nous comprenons parfaitement que l'inflation et l'abordabilité sont des préoccupations pressantes pour les Canadiens. Nous savons également qu'il s'agit d'un phénomène mondial et non d'un problème propre au Canada.

Je veux aussi assurer aux Canadiens que nous travaillons fort pour rendre la vie plus abordable. Notre plan pour la garde d'enfants réduira considérablement les coûts. Nous sommes déterminés à nous attaquer à la pénurie de logements abordables. Nous étions là pour les Canadiens lorsque la récession causée par la COVID a frappé et nous serons là pour les Canadiens lorsque nous relèverons ce défi ensemble.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, on se rappelle que Santé Canada avait provoqué tout un tollé l'été dernier en voulant augmenter la limite permise pour les résidus de pesticides sur les aliments. La colère des citoyens avait poussé le gouvernement à retarder cette mauvaise décision parce qu'on était à la veille de la campagne électorale.

L'inquiétante proximité entre Santé Canada et l'industrie des biotechnologies et des pesticides se poursuit. On apprend que Santé Canada pense laisser les producteurs d'OGM s'autoréglementer sur la base d'une transparence volontaire.

Il y a trois semaines, 100 organismes ont écrit au gouvernement pour lui dire de reculer. Le gouvernement va-t-il le faire?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Madame la Présidente, je remercie ma collègue. La question des pesticides est un sujet qui nous préoccupe beaucoup. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons décidé d'intervenir dans ce domaine. Nous avons pris plusieurs engagements durant la campagne électorale, sur lesquels nous allons travailler au cours des prochains mois, car c'est une question importante.

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, la science et le principe de précaution devraient primer lorsqu'il est question de pesticides et d'OGM. On a l'impression que le gouvernement navigue vers moins de transparence alors qu'il en faudrait davantage. On a l'impression que le gouvernement écoute

bien plus l'industrie que les agriculteurs et les gens qui veulent savoir ce qu'il y a dans leur assiette.

Le Bloc québécois propose une enquête sur les liens entre Santé Canada et les industries des biotechnologies et des pesticides. Le gouvernement est-il d'accord sur le fait que cela va nécessiter plus de transparence?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Madame la Présidente, nous sommes tout à fait d'accord sur la nécessité d'avoir plus de transparence. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons demandé une revue indépendante de certains des processus qui sont déjà en place sur la question de l'autorisation des pesticides. Nous allons poursuivre notre travail sur cette question au cours des prochains mois.

* * *

[Traduction]

LA FISCALITÉ

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NDP): Madame la Présidente, le rapport qui a été présenté hier par le directeur parlementaire du budget est on ne peut plus clair: les inégalités ont atteint des niveaux sans précédent sous le gouvernement libéral. Les ultrariches sont plus riches que jamais dans le Canada du premier ministre, mais les libéraux résistent toujours à un impôt sur la fortune et ne font rien au sujet des paradis fiscaux à l'étranger. Les Canadiens ont du mal à se nourrir, à se loger et à payer leurs factures.

Dans la mise à jour financière de la semaine prochaine, les libéraux vont-ils encore une fois faire passer les intérêts des ultrariches avant ceux de tous les autres Canadiens?

[Français]

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Madame la Présidente, je remercie mon honorable collègue de sa question.

[Traduction]

Le gouvernement tient à demander aux gens ayant prospéré durant la pandémie d'en faire un peu plus pour aider ceux qui n'ont pas eu cette chance. Dans notre programme électoral, nous nous sommes engagés à augmenter l'impôt des sociétés versé par les banques et les compagnies d'assurance les plus grandes et profitables, et à introduire provisoirement un dividende de la relance au Canada que ces entreprises paieraient en reconnaissance du fait que leur relance a été plus rapide que d'autres. Nous cherchons aussi à instaurer un taux d'imposition global minimum et 136 États membres du Cadre inclusif de l'OCDE/G20 se sont joints à nos efforts.

* * *

LES AÎNÉS

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NDP): Madame la Présidente, le gouvernement a tendance à punir les pauvres et à récompenser les riches. Après avoir récupéré les prestations du Supplément de revenu garanti versées aux aînés les plus vulnérables au pays, puis ne pas avoir réussi à régler le problème pendant des mois, la vice-première ministre s'est enfin engagée à régler rapidement le problème, mais, dans bien des cas, il est beaucoup trop tard. Des travailleurs aînés des quatre coins du pays vivent déjà dans la rue. Il faut cesser de punir les aînés avec des formalités administratives.

Le gouvernement promettra-t-il de régler le problème dès maintenant pour que les aînés obtiennent immédiatement l'argent dont ils ont grandement besoin?

L'hon. Kamal Khera (ministre des Aînés, Lib.): Madame la Présidente, nous savons à quel point la pandémie est difficile pour les aînés. Depuis le début, le gouvernement est là pour soutenir les aînés, surtout les plus vulnérables d'entre eux, en bonifiant le Supplément de revenu garanti. L'été dernier, nous avons agi rapidement pour fournir une aide immédiate et directe aux aînés. Dans ce dossier, nous nous efforçons de trouver les bonnes solutions pour aider les personnes les plus touchées. Comme toujours, nous serons là pour les aînés.

* * *

● (1130)

L'ÉCONOMIE

Mme Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Madame la Présidente, la hausse exponentielle du prix de produits essentiels comme le carburant et l'épicerie due aux dépenses irréflicibles des libéraux fait mal à des millions de familles canadiennes. Le fardeau de la hausse du coût de la vie est particulièrement difficile pour les Canadiens qui vivent en dehors des plaques tournantes du transport du centre du pays, comme les familles de la classe ouvrière de ma circonscription. Les familles canadiennes ont de la difficulté à joindre les deux bouts en ce moment, et pourtant, les libéraux prévoient de dépenser encore plus, ce qui fera augmenter davantage le prix des produits essentiels.

Quand les libéraux vont-ils admettre que leurs politiques sont responsables de la crise de l'inflation et réparer les pots cassés?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Madame la Présidente, je félicite ma collègue pour son élection.

Nous savons que la reprise économique ne progresse pas à la même vitesse partout au pays, mais voici les résultats de notre plan: 154 000 emplois créés en novembre; un taux de croissance annualisé du PIB de 5,4 % au troisième trimestre; 106 % des emplois récupérés; une cote de crédit AAA; et le ratio dette-PIB le plus bas des pays du G7. Les conservateurs n'aiment pas que l'économie soit en croissance, mais les Canadiens et nous, oui.

[Français]

Mme Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Madame la Présidente, selon une étude récente, les prix des aliments augmenteront de 5 à 7 % en 2022, ajoutant près de 1 000 \$ à la facture d'épicerie d'une famille moyenne de quatre personnes.

La taxe d'inflation des libéraux pousse un nombre croissant de familles canadiennes à leurs limites. Le premier ministre est responsable de cet échec. Les libéraux vont-ils enfin commencer à se préoccuper de la politique monétaire?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Madame la Présidente, c'est un honneur de débattre de cette question avec mon ancienne étudiante du Campus Saint-Jean. Il y a maintenant deux finissants du Campus Saint-Jean qui siègent à la Chambre des communes.

Les résultats de notre plan parlent d'eux-mêmes: 154 000 emplois ont été créés en novembre, le PIB a augmenté de 5,4 % et 106 % des emplois ont été récupérés. Nous sommes en avance sur l'économie. Les conservateurs n'aiment pas cela, mais notre gouvernement aime cela et les Canadiens aussi.

Questions orales

LA SANTÉ

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Madame la Présidente, l'élève a dépassé le maître.

Pour la deuxième fois depuis le début de la pandémie, la vérificatrice générale est sévère à l'endroit de la gestion des frontières par les libéraux. Le système a perdu 1 156 voyageurs ayant eu un résultat positif à leur test de COVID-19. Ces 1 156 personnes ayant la COVID-19 sont entrées au Canada et l'Agence de la santé publique du Canada a tout simplement perdu leur trace. Plus de 1 000 personnes se sont promenées avec le virus, sans le savoir, au Canada.

Combien d'autres personnes seront infectées? Combien d'autres fermetures de classe se produiront? Combien y aura-t-il de confinements additionnels?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, nous remercions la vérificatrice générale de son rapport et de ses conclusions.

Notre gouvernement a toujours veillé à protéger les Canadiens. Nous adaptons notre réponse à la COVID-19 en fonction des preuves scientifiques les plus récentes. Nous acceptons toutes les recommandations du rapport du Bureau du vérificateur général du Canada découlant de cet audit. Des travaux sont déjà en cours pour y donner suite.

Nous avons agi très vite, alors que les conservateurs ont voulu en faire beaucoup moins.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Madame la Présidente, venant de quelqu'un qui a été si lent à fermer les frontières et à fournir des vaccins, je pense qu'il devrait relire un peu ses lignes et se souvenir du début de la pandémie.

Voici d'autres conclusions de la vérificatrice générale: 30 % des résultats de tests sont manquants ou impossibles à relier à quelqu'un; on ne sait pas si 75 % des voyageurs, à leur arrivée, ont suivi les ordres de mise en quarantaine.

Après 600 millions de dollars, la vérificatrice générale a dit, et je cite: l'Agence n'a pas appliqué de façon appropriée les mesures de contrôle aux frontières pour limiter l'introduction du virus ou de ses variants au Canada.

Les cas augmentent, mais les libéraux n'ont rien appris. Les Canadiens veulent savoir pourquoi.

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, il est parfois difficile de comprendre ce que dit l'honorable député. Quelques fois, il veut que nous en fassions plus. D'autres fois, il veut que nous en fassions moins.

Nous avons travaillé très fort pour assurer la sécurité et la santé des Canadiens et nous allons continuer à prendre des mesures pour l'avenir.

● (1135)

[Traduction]

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Madame la Présidente, la mauvaise gestion du gouvernement a atteint un nouveau sommet: la fermeture de la frontière est inefficace, tout comme le dépistage. De février à juin, le gouvernement a perdu 30 % des tests de dépistage de la COVID-19 administrés à des personnes qui arrivaient au Canada; près de 400 000 tests sont introuvables. De nouvelles exigences en matière de dépistage ont été mises en place.

Questions orales

Le gouvernement ne protège pas les Canadiens. La pandémie dure depuis 20 mois et il ne maîtrise toujours pas le dépitage. Pourquoi les Canadiens devraient-ils vous faire confiance?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle à la députée d'adresser ses questions et ses observations à la présidence et non directement aux autres députés.

Le ministre des Ressources naturelles a la parole.

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, nous sommes très reconnaissants à la vérificatrice générale de son récent rapport assorti de constatations. Le gouvernement a travaillé d'arrache-pied pour protéger les Canadiens et régler les problèmes liés à la COVID-19 en s'appuyant sur les plus récentes données et observations scientifiques. Nous acceptons toutes les recommandations de la vérificatrice générale et nous avons déjà mis en branle les mesures requises pour tirer profit des commentaires qu'elle a formulés.

Cependant, nous avons agi rapidement et audacieusement pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens durant une période où les conservateurs souhaitaient que nous en fassions moins. Les Canadiens s'attendent à ce que nous les protégeions et nous allons continuer de le faire.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Les conversations sont un peu bruyantes de ce côté-ci de la Chambre quand les ministres tentent de répondre aux questions. Je suis certaine que les députés veulent entendre les réponses afin de pouvoir poser d'autres questions.

La députée de Thornhill a la parole.

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Madame la Présidente, cette année, des mois d'avril à juin, 46 000 personnes ont atterri aux aéroports américains frontaliers pour ensuite traverser immédiatement au Canada par la route afin de contourner les restrictions inefficaces des libéraux en matière de transport aérien.

Hier, dans son rapport, la vérificatrice générale a indiqué que le gouvernement n'a pas reçu de recommandation sur la mise en œuvre de règles différentes pour les voyages aériens et routiers. Ces règles arbitraires du Canada ont été très profitables pour les aéroports américains.

Combien d'emplois le ministre a-t-il créés à l'aéroport de Buffalo, et quand compte-t-il défendre les intérêts des Canadiens?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, comme je l'ai dit à maintes reprises aujourd'hui, le gouvernement travaille d'arrache-pied pour assurer la santé et la sécurité des Canadiens, et c'est ce que les Canadiens attendent d'un gouvernement responsable.

Nous avons bien sûr reçu et accepté les recommandations faites par la vérificatrice générale. Nous pouvons et allons faire mieux, mais ce travail est extrêmement exigeant. Nous avons mis en place des mesures efficaces afin d'assurer la santé et la sécurité des Canadiens et nous allons continuer de le faire.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle encore une fois aux députés de l'opposition officielle qu'ils doivent laisser répondre la personne qui a la parole, même quand la réponse ne leur plaît pas. Ils devraient en profiter pour préparer la prochaine question au lieu de chahuter.

La députée de Shefford a la parole.

[Français]

LES AÎNÉS

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, on apprenait hier que le panier d'épicerie augmentera de 7 % l'an prochain. Pour une famille, cela coûtera presque 1 000 \$ de plus.

C'est aussi une très mauvaise nouvelle pour les aînés de 65 à 74 ans, à qui le gouvernement refuse toute augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse.

Avec l'augmentation des prix, créer deux classes d'aînés, comme le fait le gouvernement, c'est littéralement forcer des gens à sortir des aliments de leur panier pour les remettre sur les étagères et à faire la file pour un panier de Noël.

Cela va prendre quoi pour que le gouvernement comprenne qu'il faut augmenter la pension de tous les aînés?

[Traduction]

L'hon. Kamal Khera (ministre des Aînés, Lib.): Madame la Présidente, le gouvernement a toujours eu pour priorité de soutenir les aînés, surtout les plus vulnérables d'entre eux.

Je suis très fière de notre bilan dans ce dossier. L'une des premières choses que nous avons faites lorsque nous sommes arrivés au pouvoir a été de ramener de 67 à 65 ans l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse. Nous avons bonifié le Régime de pensions du Canada. Nous avons renforcé la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti. Nous allons aussi augmenter de 10 % les prestations de la Sécurité de la vieillesse destinées aux aînés les plus âgés.

Nous nous sommes dotés d'un programme ambitieux pour les aînés du Canada et nous allons continuer de tout faire pour répondre à leurs besoins.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, ce n'est pas de ça dont on parle. Cela va prendre plus que de belles paroles, il faut passer à l'action. Il y a trop d'aînés encore oubliés.

Non seulement le gouvernement refuse d'aider les moins de 75 ans, mais il s'attaque carrément aux travailleurs âgés qui reçoivent le SRG. Il coupe les prestations de ceux qui ont perdu leur emploi durant la pandémie et qui ont dû demander la PCU. Nous avons les chiffres. Ce sont plus de 183 000 aînés qui se font couper en moyenne 3 500 \$. Le gouvernement coupe l'entièreté du SRG de 83 000 personnes, personnes dont la précarité tombe à zéro alors que le prix des aliments explose.

Pourquoi le gouvernement s'acharne-t-il contre les moins riches?

[Traduction]

L'hon. Kamal Khera (ministre des Aînés, Lib.): Madame la Présidente, renforcer la sécurité du revenu des aînés a toujours constitué une priorité pour le gouvernement, et c'est pourquoi nous avons bonifié les prestations du Supplément de revenu garanti destinées aux aînés vulnérables. Nous avons offert un montant forfaitaire aux aînés pendant la pandémie afin qu'ils ne manquent de rien. Nous allons aussi hausser les prestations de la Sécurité de la vieillesse destinées aux aînés les plus âgés.

Nous nous sommes dotés d'un programme ambitieux pour les aînés du Canada et nous allons continuer d'être là pour eux.

Questions orales

• (1140)

LE PATRIMOINE CANADIEN

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Madame la Présidente, en 2022, Sa Majesté la reine Elizabeth II célébrera son jubilé de platine. En 1975, en 2002 et en 2012, le gouvernement a produit des médailles du jubilé pour souligner ces moments historiques et les a remises à des Canadiens méritants. Si les 20 derniers mois nous ont appris une chose, c'est qu'un grand nombre de Canadiens ont participé de façon remarquable à la lutte contre la COVID-19. Pourtant, alors que nous sommes déjà en décembre 2021, le gouvernement n'a toujours fait aucune annonce à propos de la médaille du jubilé de platine.

Le ministre du Patrimoine canadien fera-t-il immédiatement le nécessaire pour qu'on crée une médaille du jubilé de platine et qu'on profite de ce moment historique d'une grande importance pour rendre hommage à de nombreux Canadiens méritants?

L'hon. Pablo Rodriguez (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Madame la Présidente, comme le savent les députés, la reine célébrera 70 ans de règne en 2022. Nous allons fournir du financement aux communautés de partout au pays pour qu'elles célèbrent le jubilé et tout ce que nous avons accompli ensemble. Beaucoup de pays du Commonwealth envisagent encore différentes options. Nous parlerons des autres éléments que nous prévoyons pour cette célébration en temps et lieu.

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Madame la Présidente, qu'entend-on par « en temps et lieu »? À moins que leur calendrier soit tombé en panne, les libéraux savent depuis un bon moment que 2022 approche. Qu'il s'agisse des camionneurs, des premiers intervenants, des travailleurs de la santé, des travailleurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, des militaires ou des anciens combattants, tous ces Canadiens sont passés à l'action au cours des 20 derniers mois pour lutter contre la COVID-19, et ils méritent vraiment qu'on reconnaisse leur contribution en leur remettant une médaille du jubilé de platine.

Le ministre fera-t-il ce qui s'impose en saisissant cette occasion en platine pour récompenser ces Canadiens?

L'hon. Pablo Rodriguez (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Madame la Présidente, comme je l'ai dit, nous annoncerons le reste de nos projets en temps et lieu. Bien entendu, nous reconnaissons le travail acharné de tous les Canadiens durant la pandémie. En passant, la vaccination constitue une marque de respect envers les efforts fournis par tous les Canadiens. Les conservateurs devraient peut-être l'envisager.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Madame la Présidente, l'arriéré à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada continue d'augmenter. En octobre, on comptait 1,8 million de demandes en retard et ce n'est pas fini. Il ne s'agit pas que de chiffres. Il s'agit de familles qui sont toujours séparées, d'entreprises canadiennes qui n'arrivent pas à combler leur manque de main-d'œuvre et de réfugiés coincés en Afghanistan. Cet arriéré causé par les libéraux est source d'immenses problèmes de santé mentale, en cette période où l'on veut être avec nos êtres chers, où l'économie a besoin de travailleurs et où les réfugiés cherchent désespérément la sécurité.

Quelles mesures concrètes le gouvernement prend-il pour régler enfin l'arriéré désastreux causé par les libéraux?

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Madame la Présidente, il est indéniable que la pandémie de COVID-19 a posé des défis sans précédent au système d'immigration, car, même si les frontières ont été fermées, les demandes d'entrée au Canada n'ont pas cessé. Toutefois, j'ai de bonnes nouvelles pour le député d'en face. Mois après mois, nous avons établi des records historiques pour le Canada, en grande partie grâce au travail de mon prédécesseur, le député d'Eglinton—Lawrence.

Je peux affirmer au député que nous sommes en bonne voie de battre un record de tous les temps, avec 401 000 nouveaux Canadiens admis cette année.

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Madame la Présidente, tandis que le ministre se félicite de ses échecs, j'aimerais parler de Deepak Talwar, un propriétaire d'entreprise de Saskatoon. Sa famille et lui ont quitté l'Inde pour le Canada en 2017. Ils attendent des nouvelles du traitement de leurs demandes depuis des années. Ce n'est qu'un exemple parmi des milliers de nouveaux arrivants perdus dans le trou noir créé par les arriérés qui s'accumulent sous le gouvernement libéral. À mon bureau, on entend parler tous les jours de ce genre de situations qui ont des effets dévastateurs sur les gens et qui entachent la réputation du Canada partout dans le monde.

Quand le gouvernement va-t-il cesser de trouver des excuses et enfin faire quelque chose pour résoudre les arriérés de traitement des demandes d'immigration?

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Madame la Présidente, je remercie le député de soulever ses préoccupations, et puisqu'il parle du rôle de l'immigration dans l'économie, je précise que nous allons accueillir un nombre sans précédent de personnes au Canada cette année. Par ailleurs, le mois dernier, le Canada avait récupéré 106 % des emplois perdus pendant la pandémie, ce qui veut dire que nous avons atteint le plus fort taux de participation au marché du travail de l'histoire du pays.

Nous allons faire les investissements nécessaires pour réduire l'arriéré. Je vais me pencher sur ce dossier auquel je consacre toute mon attention, et il me tarde de pouvoir informer le député d'en face des investissements qui seront faits.

* * *

• (1145)

L'EMPLOI

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Madame la Présidente, la vérificatrice générale vient de publier un rapport accablant sur l'incapacité systémique du gouvernement libéral à assurer la protection des travailleurs étrangers temporaires. De nombreux travailleurs ont obtenu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19, et certains d'entre eux sont rentrés à la maison dans un sac mortuaire. Le gouvernement a dit qu'il agirait sans tarder, mais les inspections n'ont fait qu'empirer. Il a été jugé que des employeurs respectaient les règles même s'il n'y avait pas d'éléments, ou très peu, pour le démontrer.

Questions orales

La vie de ces travailleurs n'a-t-elle aucune valeur pour le gouvernement? Les libéraux mettront-ils fin à cette forme d'exploitation en accordant maintenant à tous les travailleurs migrants le statut de résident permanent?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Madame la Présidente, la santé et la sécurité des travailleurs étrangers temporaires sont de la plus haute importance pour le gouvernement. Je tiens à remercier tous les travailleurs étrangers temporaires de ce qu'ils ont fait pour assurer notre sécurité alimentaire pendant la pandémie de COVID-19. Comme tous les travailleurs du Canada, ils méritent un milieu de travail sûr.

Je remercie la vérificatrice générale et son bureau du rapport et des recommandations. Nous sommes bien conscients de l'importance de cet examen, et nous acceptons ses recommandations. Elles guideront notre travail.

* * *

LA SANTÉ

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Madame la Présidente, dans son dernier rapport, la vérificatrice générale critique de façon cinglante les mesures frontalières gouvernementales. Il s'avère que l'Agence de la santé publique du Canada n'a pas suivi plus du tiers des arrivées à la frontière. Elle ne savait pas si les gens séjournaient réellement dans les hôtels de quarantaine. Par ailleurs, le tiers des résultats des tests étaient manquants ou n'ont pu être associés à personne. Pire encore, on n'a même pas communiqué avec plus de 1 000 personnes ayant reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19.

Les mesures frontalières avaient un seul objectif: empêcher les Canadiens d'être exposés à la COVID. Comment le gouvernement a-t-il pu faire courir autant de risques aux Canadiens?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, protéger la santé et la sécurité des Canadiens a toujours été et sera toujours la priorité du gouvernement. Nous remercions la vérificatrice générale de son rapport et de ses conclusions. Le gouvernement s'assurera de donner suite aux recommandations.

Nous avons réagi rapidement et énergiquement, alors que le Parti conservateur voulait que nous en fassions moins. Nous continuerons de nous efforcer de protéger la santé et la sécurité des Canadiens à l'avenir.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mme Rechie Valdez (Mississauga—Streetsville, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui pour souligner la Journée internationale des droits de la personne, une journée où l'on reconnaît dans le monde entier le principe du droit à l'égalité, à la justice et à la liberté pour tous. La Journée internationale des droits de la personne met également en lumière l'oppression continue que subissent certaines populations et certains groupes dans le monde, comme le peuple du Myanmar.

Le ministre pourrait-il faire le point sur le travail effectué pour soutenir le peuple du Myanmar?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Madame la Présidente, lorsque

j'étais un jeune activiste, j'ai travaillé pendant deux ans pour la Fondation canadienne des droits de la personne, et je suis particulièrement fier de prendre la parole aujourd'hui au nom de la ministre des Affaires étrangères...

Des voix: Oh, oh!

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Je n'entends pas la réponse, alors je vais demander aux députés qui, j'en suis certaine, veulent encore poser des questions, d'attendre. Nous allons laisser l'honorable ministre répondre à la question qui lui a été posée.

[Traduction]

L'hon. Steven Guilbeault: Madame la Présidente, comme je le disais, lorsque j'étais un jeune activiste, j'ai travaillé pendant deux ans pour la Fondation canadienne des droits de la personne, et je suis fier de prendre la parole au nom de la ministre des Affaires étrangères pour remercier la députée de Mississauga—Streetsville de sa question.

Je suis heureux d'annoncer que le Canada a imposé aujourd'hui des sanctions supplémentaires à des entités affiliées au régime militaire du Myanmar. L'annonce d'aujourd'hui envoie un message clair au peuple du Myanmar: sa résilience et sa quête de démocratie et de droits civils ne seront pas compromises.

* * *

LES FINANCES

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, nous voilà à la mi-décembre et nous n'avons toujours pas de comptes publics. Des rumeurs inquiétantes courent selon lesquelles le gouvernement libéral aurait en fait rouvert les comptes publics vérifiés pour les modifier à des fins politiques.

Lorsque nous avons posé des questions à ce sujet plus tôt cette semaine, la présidente du Conseil du Trésor a refusé de répondre. Je reviens donc à la charge. Le gouvernement a-t-il rouvert les comptes publics et les a-t-il modifiés pour mieux servir ses intérêts politiques?

L'hon. Mona Fortier (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la Présidente, le gouvernement a fait vœu d'être transparent en ce qui concerne les finances, y compris par rapport aux dépenses liées aux mesures prises en réponse à la COVID-19. Des rapports exposant les résultats financiers mensuels sont produits tout au long de l'année, et *La revue financière* ainsi que les ministères présentent des rapports financiers trimestriels. Nos états financiers annuels vérifiés, qui font partie des comptes publics, seront déposés ce mois-ci, conformément au délai normal prévu par la loi.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): J'entends toujours du chahut. Je demanderais aux députés de s'abstenir.

Le député d'Edmonton-Ouest a la parole.

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, est-il normal de rouvrir les comptes publics et de les tripa-touiller? Les comptes publics sont les états financiers vérifiés du gouvernement. Pourtant, les libéraux en retardent le dépôt. Le gouvernement libéral se livre à des dépenses effrénées et nous n'avons aucune donnée comptable concernant 600 milliards de dollars de deniers publics.

Questions orales

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il toujours pas déposé les comptes publics? Est-ce parce qu'il est trop occupé à trafiquer les chiffres?

• (1150)

[Français]

L'hon. Mona Fortier (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la Présidente, notre gouvernement s'est engagé à assurer la transparence financière, notamment en ce qui concerne les dépenses entourant les interventions liées à la COVID-19.

Les résultats financiers mensuels sont présentés tout au long de l'année dans la revue financière et les ministères présentent des relevés trimestriels de leurs états financiers. Nous sommes transparents. Nos états financiers annuels vérifiés seront déposés dans les Comptes publics du Canada ce mois-ci, et ce, selon les échéanciers normaux prévus par la loi.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

M. Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais rapporter les paroles d'un ministre libéral. Il a dit: « Nous n'avons vu aucun modèle où l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050 était possible sans le recours au nucléaire. La réalité, c'est que cette énergie ne produit aucune émission. » Ce sont de beaux compliments pour l'industrie nucléaire canadienne, mais le gouvernement ne fait rien de concret pour elle.

Est-ce que le ministre de l'Environnement est d'accord avec son collègue ou est-ce qu'il nie la réalité scientifique?

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Plus il faut de temps à la Chambre pour se calmer, plus il restera de questions à la fin de la période des questions sur d'autres enjeux et certains députés n'auront peut-être pas l'occasion de prendre la parole.

Le ministre a la parole.

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, je suis content de voir à quel point je suis populaire auprès des conservateurs.

Nous avons l'objectif bien précis de faire ce qu'il faut pour contribuer à la réduction planétaire des émissions de gaz à effet de serre tout en travaillant à l'avènement d'une croissance économique propre et à la création de bons emplois et de débouchés économiques pour les Canadiens de tout le pays. Toutes les sources d'énergie non polluantes sont envisagées et font partie des choix énergétiques que nous ferons. Le député sait que, en Ontario notamment, l'énergie nucléaire est déjà une des sources d'énergie importantes utilisées.

* * *

[Français]

LES AÎNÉS

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Madame la Présidente, de plus en plus d'aînés de ma circonscription font face à des difficultés financières en raison de la pandémie.

Le gouvernement actuel a créé deux classes d'aînés. Il est grand temps que le gouvernement revoie l'indexation des fonds destinés

aux aînés âgés de 65 ans et plus, car 1 \$ par mois, c'est insuffisant. De plus, la montée en flèche des prix due à l'inflation devient incontrôlable.

Nos aînés méritent mieux. La ministre des Aînés répète qu'elle a un programme ambitieux pour les aînés. Quand va-t-elle le dévoiler?

[Traduction]

L'hon. Kamal Khara (ministre des Aînés, Lib.): Madame la Présidente, depuis le début, la priorité du gouvernement a été d'aider les plus vulnérables, en particulier les aînés les plus vulnérables. C'est pourquoi nous avons travaillé fort pour améliorer la sécurité du revenu et la Sécurité de la vieillesse sur lesquels ils comptent. Notre plan respecte notre promesse d'augmenter la Sécurité de la vieillesse de 10 % pour les aînés de 75 ans et plus.

Nous continuerons d'aider les aînés, en particulier les plus démunis qui, en vieillissant, voient leurs besoins augmenter.

* * *

[Français]

L'EMPLOI

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, pour que les Québécois puissent manger local, on a besoin de la contribution essentielle des travailleurs étrangers temporaires. C'est pour cela que les producteurs agricoles paient des milliers de dollars chaque année pour le droit de les faire venir ici.

Or, cette année, au moins 243 travailleurs ont quitté leur emploi en rompant leur contrat. Certains quittent notre pays pour les États-Unis, d'autres sont recrutés illégalement au Canada. Nos agriculteurs se lèvent le matin pour constater que leurs employés ont disparu.

Qu'est-ce que le gouvernement fait pour lutter contre le maraudage illégal?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Madame la Présidente, nous travaillons très fort pour améliorer le Programme des travailleurs étrangers temporaires, particulièrement pour le secteur agricole. Franchement, il faut plus d'équité dans les relations entre les employeurs et les travailleurs, et c'est sur quoi nous travaillons fort.

• (1155)

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, nous sommes d'accord pour l'équité, mais ce n'est pas de cela que nous parlons.

On sait qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada croule sous les dossiers qui s'empilent et qu'il y a un dysfonctionnement évident. Cependant, le gouvernement doit s'assurer que les travailleurs étrangers passent par les bons canaux quand ils arrivent ici. Ceux qui recrutent illégalement des travailleurs étrangers temporaires dans nos fermes le font au détriment des agriculteurs et de l'autonomie alimentaire du Québec, pour profiter de gens qui veulent simplement améliorer leurs conditions. Les questions sont liées et cela n'est pas acceptable.

Que fait le gouvernement pour lutter contre le maraudage illégal qui nuit à l'autonomie alimentaire du Québec?

*Questions orales**[Traduction]*

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Madame la Présidente, il est indéniable que dans le secteur agricole, comme dans d'autres secteurs de notre économie, le rôle joué par l'immigration pour accueillir des travailleurs étrangers est indispensable pour notre bien-être collectif. J'en profite pour signaler au député que j'ai eu le plaisir de m'entretenir hier avec mon homologue du Québec, le ministre Bulet, pour discuter des sources de travailleurs internationaux qui peuvent contribuer à notre économie.

Il est essentiel qu'en faisant venir plus de travailleurs, nous renforçons l'intégrité du système. Je serai ravi de travailler avec le député pour faire en sorte d'avoir un système qui fonctionne pour tous et qui soit rapide tout en contribuant à notre croissance économique.

* * *

*[Français]***LA SANTÉ**

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Madame la Présidente, M. Castillo et Mme Ruel, de Montmagny, dans ma circonscription, ont reçu pour 10 000 \$ d'amendes le 29 novembre dernier quand ils sont revenus d'un court voyage de moins de 72 heures aux États-Unis.

Après avoir été revirés de bord à la frontière une première fois par les douaniers pour compléter ArriveCAN, ils n'ont reçu aucun avertissement qu'il fallait fournir un test jusqu'au 30 novembre. La communication gouvernementale a été extrêmement ambiguë et déficiente.

Le gouvernement fera-t-il preuve de flexibilité pour les honnêtes citoyens qui croyaient se conformer au règlement en vigueur?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Madame la Présidente, notre gouvernement prendra toujours les mesures nécessaires pour protéger nos frontières et assurer la sécurité des Canadiens. Depuis un an, ArriveCAN joue un rôle important dans la réduction de l'introduction et de la transmission de la COVID-19, et son utilisation est obligatoire.

La semaine dernière, j'ai donné des consignes à l'Agence des services frontaliers du Canada pour offrir un peu de flexibilité aux Canadiens qui retournent au Canada.

[Traduction]

M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Madame la Présidente, Noël approche, et, à cause des tracasseries administratives dues à l'application ArriveCAN, des Canadiens pleinement vaccinés qui sont en isolement à la maison pendant deux semaines ont un choix difficile à faire à l'approche des Fêtes: un, ne pas acheter de cadeaux; deux, couper le chauffage en plein hiver; ou trois, contracter un prêt sur salaire. Aucun de ces choix n'est acceptable.

Le gouvernement fera-t-il ce qui s'impose et libérera-t-il ces Canadiens pleinement vaccinés de leur quarantaine?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Madame la Présidente, comme je viens de le dire, nous avons toujours pris les mesures nécessaires pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens au cours de la pandémie, surtout maintenant, alors que nous continuons à étudier le nouveau variant préoccupant Omicron. Il est essentiel de continuer à utiliser des outils,

comme l'application ArriveCAN, qui permettent de protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

Mon collègue s'inquiète de la période des Fêtes. Le gouvernement sera toujours là pour protéger les Canadiens et leur fournir l'aide dont ils ont besoin pour qu'ils puissent acheter les cadeaux qu'ils veulent offrir à leurs êtres chers à l'approche de la période des Fêtes.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Madame la Présidente, en octobre 2020, le gouvernement a déclaré qu'il ne fournissait pas directement ou indirectement de fonds à l'Union des comités de travail agricole, une ONG liée au Front populaire pour la libération de la Palestine, une organisation désignée terroriste par le Canada. En octobre dernier, Israël a déclaré que l'Union était une organisation terroriste. En novembre, NGO Monitor a signalé que l'Union des comités de travail agricole recevait en fait des fonds publics.

J'ai une question très sérieuse. Pourquoi les libéraux financent-ils des terroristes?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Madame la Présidente, le Canada est un allié indéfectible d'Israël et un ami du peuple palestinien. Nous sommes résolus à favoriser l'atteinte d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient, y compris la création d'un État palestinien vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité. Le Canada estime que cette solution ne peut être obtenue que par des négociations directes entre les parties.

* * *

● (1200)

*[Français]***LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION**

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Madame la Présidente, il y a un an, notre gouvernement a lancé le Défi 50-30, une initiative pour encourager des organisations canadiennes à augmenter la diversité et l'inclusion au sein des conseils d'administration et de la haute direction.

Le défi comporte deux objectifs: une représentation de 50 % des femmes au sein des conseils d'administration et de la haute direction du Canada et une représentation de 30 % des groupes sous-représentés.

À l'occasion du premier anniversaire du lancement du Défi 50-30, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie pourrait-il faire le point sur ce qui a été accompli jusqu'à maintenant?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Madame la Présidente, je remercie mon excellent collègue de son excellente question.

Depuis le lancement de cette initiative, près de 1 400 organisations canadiennes ont fait preuve de leadership et ont adhéré au Défi 50-30. Nous venons également d'annoncer ce matin un financement de plus de 28 millions de dollars pour soutenir les organisations qui participent au Défi 50-30 à atteindre leurs objectifs en matière de diversité et d'inclusion.

Lorsque les dirigeants de nos conseils d'administration reflètent la diversité de nos collectivités dans tout le pays, nous sommes tous mieux comme Canadiens et Canadiennes.

* * *

[Traduction]

LA PETITE ENTREPRISE

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Madame la Présidente, la petite entreprise moyenne au Canada doit supporter une dette supplémentaire de 170 000 \$ en raison de la pandémie. Et, avec l'augmentation de leurs charges sociales à compter du 1^{er} janvier, les petites entreprises verront leur marge de manœuvre encore plus réduite. Quand j'ai demandé au gouvernement de suspendre cette augmentation, le ministre associé des Finances a outrageusement déclaré que les entreprises en ont les moyens.

Est-ce que la politique fiscale des libéraux pour les petites entreprises tient pour acquis qu'il n'y a pas de problème et que les petites entreprises en ont les moyens?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Madame la Présidente, mettons les choses au clair: la bonification du RPC représente une étape importante dans l'amélioration du revenu de retraite des travailleurs et la réduction de l'incertitude chez beaucoup de Canadiens quant à leur capacité à économiser pour leur retraite. Elle remédie à des difficultés importantes pour les jeunes Canadiens qui économisent pour leur retraite, comme la baisse des régimes de retraite en milieu de travail et les périodes prolongées de faibles taux d'intérêt. Elle renforce l'un des programmes sociaux les plus fructueux au pays.

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Madame la Présidente, les libéraux planifient de restreindre la quantité d'engrais que les agriculteurs peuvent utiliser. Aucun des plans axés sur la réduction des émissions ne doit diminuer le potentiel maximal des récoltes. Au chapitre de l'efficacité de l'utilisation des engrais, les agriculteurs canadiens ont démontré qu'ils occupent une place très enviable dans le monde. Cependant, au lieu de collaborer avec les agriculteurs, le gouvernement actuel menace l'avenir de notre industrie agricole. Il n'est pourtant pas sans savoir que plus grosse est la récolte, plus gros est le chèque de paie.

La ministre de l'Agriculture sait-elle à quel point le plafonnement de l'utilisation des engrais sera dommageable pour les familles et les collectivités rurales partout au pays?

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Madame la Présidente, il ne fait aucun doute que les familles des agriculteurs sont au cœur de toutes les collectivités au Canada. Le gouvernement a accordé la plus haute importance à l'aide aux agriculteurs, surtout depuis le début de la pandémie. Nous allons continuer d'aider les familles des agriculteurs d'un bout à l'autre du pays.

Je remercie le député d'avoir soulevé cette question fondamentale.

* * *

LES AÎNÉS

M. Gerald Soroka (Yellowhead, PCC): Madame la Présidente, de nombreux aînés de ma circonscription sont mécontents. La Prestation canadienne d'urgence, ou PCU, était censée aider ceux qui éprouvaient des difficultés financières, mais, après en avoir bénéficié,

de nombreux aînés ont reçu une lettre leur demandant un remboursement et ont perdu leur Supplément de revenu garanti. Maintenant, sans qu'ils en soient responsables, ils sont à court d'argent parce que le gouvernement actuel a mal expliqué l'incidence que la PCU allait avoir sur leur pension.

Quand le gouvernement va-t-il défendre nos aînés, plutôt que les fraudeurs de la PCU? Est-ce à cause du député de Calgary Skyview?

L'hon. Kamal Khera (ministre des Aînés, Lib.): Madame la Présidente, depuis le début de la pandémie, nous n'avons cessé de dire aux Canadiens, et plus particulièrement aux aînés, que nous les aiderions aussi longtemps qu'il le faudra, et c'est exactement ce que nous faisons. Nous avons toujours accordé la priorité aux aînés les plus vulnérables en bonifiant le Supplément de revenu garanti. Nous leur avons offert un soutien financier direct et immédiat cet été.

En ce qui concerne la question soulevée par le député au sujet de la PCU et du Supplément de revenu garanti, nous sommes bien au fait de la situation et nous travaillons pour trouver la meilleure solution pour les personnes touchées. Comme toujours, nous serons là pour les aînés.

* * *

• (1205)

LE LOGEMENT

M. Vance Badawey (secrétaire parlementaire de la ministre des Services aux Autochtones, Lib.): Madame la Présidente, de nombreux Canadiens ont du mal à trouver un logement abordable, surtout dans la circonscription que je représente, Niagara-Centre. Hier, les conservateurs ont choisi la voie de la petite politique en présentant une motion dont les mots « logement abordable » étaient complètement absents. Ils n'ont rien proposé de constructif, ce qui montre à quel point ils sont déconnectés de la réalité.

Le ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion peut-il dire à la Chambre en quoi consiste le plan concret et tangible du gouvernement dans ce dossier?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Lib.): Madame la Présidente, je remercie le député de Niagara-Centre de tout ce qu'il fait dans cet important dossier.

Depuis que nous sommes au pouvoir, nous avons investi plus de 27 milliards de dollars dans le logement abordable et nous avons aidé plus de 1 million de familles à trouver un logis convenant à leurs besoins. N'en déplaise aux conservateurs, avec leurs petits jeux politiques, nous avons un véritable plan. Nous créerons par exemple un nouveau fonds de 4 milliards de dollars afin d'accélérer la construction de logements, nous allons assouplir le programme d'incitation à l'achat d'une première propriété et instaurer un programme de location avec option d'achat.

Nous n'aurons de cesse que lorsque tous les Canadiens n'aient un logement sûr et abordable où ils seront bien.

*Affaires courantes***LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Madame la Présidente, il est clair qu'une réforme en profondeur de la GRC s'impose. En effet, on a souvent vu la GRC adopter des approches troublantes, qui mettent les Canadiens en péril au lieu de les protéger.

Pendant la dernière législature, le comité de la sécurité publique a publié un rapport sur le racisme systémique au sein des services policiers au Canada. Le rapport recommandait une réforme globale de la GRC, notamment une meilleure surveillance civile et le passage d'un modèle paramilitaire à un autre modèle.

Le ministre de la Sécurité publique mettra-t-il en œuvre ces recommandations, afin que la GRC puisse mieux servir toutes les collectivités?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Madame la Présidente, ce sera un plaisir de travailler sur cet enjeu avec le député et l'ensemble des députés.

Comme nous l'avons dit pendant la campagne électorale, nous sommes résolus à faire en sorte qu'il existe un niveau approprié de surveillance, de transparence, d'équité et de représentation au sein de la GRC. J'ai déjà eu plusieurs discussions importantes avec la commissaire et d'autres membres de son état-major supérieur.

Nous continuerons de travailler avec la GRC, guidés par l'objectif de pouvoir fournir des services policiers de calibre mondial d'un bout à l'autre du pays et d'assurer la sécurité publique de tous les Canadiens.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES QUESTIONS ORALES

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. J'estime que tous les députés doivent respecter les règles et les traditions de la Chambre. Or, nous venons de voir le député de Niagara-Centre poser une question en tant que secrétaire parlementaire au cours de la période des questions. Selon les précédents de la Chambre, les secrétaires parlementaires ne peuvent pas poser de questions au gouvernement.

J'attire l'attention de la présidence au hansard du 4 février 2005, à la page 3103, où le Président dit: « À l'ordre, s'il vous plaît. Je reconnais mon erreur. Un secrétaire parlementaire ne peut bien sûr pas poser une question à un membre de son propre cabinet. »

Je m'attends à ce que le gouvernement libéral fasse preuve d'un grand respect pour la Chambre à l'avenir.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Excusez-moi, mais le député a eu l'occasion de présenter son argument et j'espère que son côté de la Chambre laissera parler le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je remercie l'opposition de porter cette question à notre attention. Nous ferons de notre mieux pour éviter que cela se reproduise.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je suis reconnaissante de ces interventions. Le message a été entendu. Je tiens à présenter des excuses pour avoir donné la parole au secrétaire parlementaire, qui vient d'être nommé dans cette fonction.

Je rappelle aux députés que nous poursuivons les travaux prévus aujourd'hui. Je prie les députés qui quittent la salle pour une raison quelconque de le faire en silence.

AFFAIRES COURANTES

● (1210)

[Traduction]

LA LOI SUR LE PARLEMENT DU CANADA

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-7, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada et apportant des modifications corrélative et connexes à d'autres lois

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

INSTRUCTION AU COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DU PROJET DE LOI C-2

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC) propose:

Qu'une instruction soit donnée au Comité permanent des finances portant qu'il ait le pouvoir de scinder le projet de loi C-2, Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19, en deux projets de loi, le projet de loi C-2A, Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19 (programmes de soutien aux entreprises), et le projet de loi C-2B, Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19 (prestations et congés), pourvu que: a) le projet de loi C-2A soit constitué de la partie 1 du projet de loi C-2; b) le projet de loi C-2B soit constitué de toutes les autres parties du projet de loi C-2; c) la Chambre ordonne l'impression des projets de loi C-2A et C-2B; d) le légiste et conseiller parlementaire soit autorisé à apporter les modifications ou corrections de forme nécessaires pour donner effet à la présente motion; e) si le projet de loi C-2A n'est pas renvoyé à la Chambre dans les deux jours de séance qui suivent l'adoption de la présente motion, il soit réputé avoir fait l'objet d'un rapport sans amendement.

— Madame la Présidente, il arrive que les questions les plus simples soient celles auxquelles il est le plus difficile de répondre. L'autre jour, au comité des finances, le gouvernement a demandé aux parlementaires d'approuver encore d'autres dépenses évaluées à 7 milliards de dollars. On y avait mandaté 10 fonctionnaires pour nous décrire toutes ces belles choses que l'on pourrait faire avec ces 7 milliards de dollars. J'ai alors posé une question simple: d'où viendra cet argent? Un ange est passé.

J'ai attendu patiemment et en silence devant mon écran Zoom pour savoir si une voix rassurante allait répondre à cette question toute simple et évidente. On nous a informés que la majorité de ces 10 fonctionnaires travaillaient au ministère des Finances. Si quelqu'un peut nous dire d'où l'argent viendra, c'est bien le ministère des Finances. Or, le silence a persisté et il a aggravé le malaise au lieu de le dissiper.

Affaires courantes

Finalement, le président est intervenu pour m'encourager à poser une autre question à laquelle ces 10 fonctionnaires pourraient peut-être répondre plus facilement. J'ai donc demandé au président s'il pouvait nous dire d'où l'argent allait provenir. Lui aussi s'est montré perplexe. Il est resté déconcerté devant le comité, ne sachant pas quoi faire. Je parle bien ici du président du comité des finances du Parlement du Canada, qui fait partie des pays du G7.

Bien sûr, l'argent qui passe par la Chambre ne peut véritablement provenir que de quatre endroits: un, des impôts; deux, d'un emprunt; trois, de la planche à billets; ou quatre, Dieu nous en préserve, de coupes dans d'autres programmes. Cependant, aucune de ces réponses ne semblait imminente.

Finalement, une cinquième explication inédite de la provenance de cet argent est survenue après environ trois minutes de long silence au comité. Un fonctionnaire a affirmé que l'argent se trouvait dans le cadre macroéconomique élargi du gouvernement, dont il ne pouvait pas nous parler. Si 7 milliards de dollars peuvent apparaître comme par magie de ce que l'on appelle un « cadre macroéconomique élargi du gouvernement », alors, il faudrait que tous les Canadiens en aient un eux aussi.

Imaginons ce qu'une mère seule pourrait acheter à l'épicerie du coin si, au lieu de devoir utiliser des dollars canadiens à la valeur de moins en moins grande pour acheter de la nourriture pour ses enfants, elle pouvait avoir recours à un cadre macroéconomique élargi. Imaginons un travailleur qui n'a pas les moyens de mettre de l'essence dans sa voiture et qui pourrait tout simplement ouvrir son portefeuille et, au lieu de sortir des dollars canadiens qui perdent de plus en plus de valeur, utiliser une carte où il serait écrit « cadre macroéconomique élargi ». Il pourrait peut-être même faire le plein. Un jeune homme de 28 ans, qui vit dans le sous-sol de ses parents malgré le fait qu'il a un bon emploi parce que l'inflation du prix des maisons l'empêche de devenir propriétaire, pourrait, au lieu d'utiliser la monnaie canadienne inférieure pour faire une offre d'achat, dire à l'agent immobilier qu'il ne paiera pas avec de l'argent, ni même avec de l'argent emprunté, mais avec une carte de cadre macroéconomique élargi.

J'espère qu'à la fin de mes observations, un ministre et le gouvernement annonceront, juste à temps pour les achats de Noël, qu'ils vont envoyer un cadre macroéconomique élargi à tous les foyers canadiens afin que les parents puissent, en collaboration avec le père Noël, s'assurer qu'il y aura des cadeaux sous le sapin pour tous les enfants en ces temps incroyablement difficiles.

Si nous nous interrogeons simplement sur la provenance de l'argent, pourquoi ne pas nous poser une question encore plus simple, à savoir ce qu'est l'argent, car il est parfois important de revenir aux principes de base pour donner un sens au monde insensé qui est le nôtre. L'argent n'est bien sûr qu'une technologie qui nous permet de transférer la valeur dans le temps et l'espace. Sans cette technologie, il faudrait consommer dans le moment présent tout ce qui est produit.

• (1215)

C'est d'ailleurs ce que font la plupart des espèces. Elles doivent manger immédiatement ce qu'elles tuent, de peur que leur nourriture ne soit volée ou qu'elle ne pourrisse. Les écureuils font des provisions, ce qui est une bonne habitude dont le gouvernement devrait s'inspirer, mais la plupart des espèces doivent utiliser leur butin ou le perdre.

Nous avons développé une technologie qui permet à deux personnes qui échangent des biens de procéder à cet échange. Même si chacune d'entre elles n'a pas la capacité de fournir à l'autre ce qu'elle veut, elles peuvent simplement utiliser cette technologie, appelée argent, pour transférer la valeur à l'autre personne dans le temps et entre différents lieux géographiques.

Au fil du temps, l'argent a pris de nombreuses formes. Dans une île du Pacifique Sud, il s'agissait d'un registre gravé sur une pierre calcaire rare. Ailleurs, il s'agissait de perles ou de coquillages. Dans les prisons, on utilise des cigarettes. Quand j'étais enfant, à l'école, c'était les sucreries. Au fil de l'histoire, on a commencé à utiliser des métaux, certains précieux, d'autres bruts. Il y a eu l'or, l'argent et le cuivre. On a utilisé de nombreux moyens différents pour transférer la valeur dans l'espace et le temps.

Les politiciens trouvaient que payer leurs factures et utiliser l'argent avec intégrité était difficile. En 1215, les barons et les gens du peuple ont forcé le pauvre vieux roi Jean à signer un document gênant appelé la Grande Charte, ou Magna Carta. Dans ce document était inscrit le principe voulant que la Couronne ne pouvait pas prélever d'impôt sans l'approbation du peuple. Ce principe demeure en vigueur à ce jour, ici, au Parlement. En effet, 800 ans plus tard, le gouvernement ne peut dépenser sans d'abord mettre cette dépense aux voix.

Lorsque nous voyons cette belle couleur verte qui nous entoure, nous en connaissons l'origine. C'était la couleur des champs où le roi Jean a fléchi. Ce vert devrait rappeler à tous que c'est le travail des gens du peuple dans les champs qui produit l'argent que nous dépensons ici. C'aurait peut-être été une meilleure réponse au comité que le « cadre macroéconomique élargi du gouvernement ». Mais je digresse. Après qu'on ait empêché le roi Jean de percevoir des impôts non approuvés par le peuple et qu'on l'ait forcé à demander aux gens du peuple l'autorisation de prendre leur argent, le roi Jean et ses successeurs sont devenus de plus en plus créatifs pour s'approvisionner en fonds.

Des années plus tard, le roi Henri VIII, qui est surtout célèbre pour sa manie de couper la tête de ses sujets, a décidé qu'il pouvait s'approvisionner en fonds en coupant les pièces de monnaie. Sous son régime, on coupait la bordure des pièces de monnaie, qu'on faisait fondre ensuite pour frapper davantage de pièces de monnaie. À l'époque, il était difficile de les frapper parce que l'unité monétaire était la livre britannique, qui correspondait à une livre d'argent. En coupant la bordure des pièces de monnaie, en faisant fondre le métal et en fabriquant d'autres pièces, Henri a fait gonfler la valeur de l'argent en sa possession, ce qui a eu pour effet de déprécier la valeur des salaires gagnés par les paysans.

Il est devenu encore plus créatif par la suite. C'est de là qu'il tire son célèbre surnom. Il a demandé à ses monnayeurs de faire fondre la livre britannique, puis de fabriquer des pièces en cuivre et de les recouvrir d'une mince couche avec l'argent ainsi obtenu. Les gens croyaient qu'ils avaient des pièces d'argent alors que, en réalité, les pièces étaient en cuivre.

Affaires courantes

Or, il s'est heurté à un problème. Puisqu'il était égocentrique, il ne voulait pas de portrait de profil. Il s'est donc arrangé pour qu'on voie de face son visage, qui regardait dans les yeux quiconque tenait la pièce. Comme son nez était protubérant, il frottait contre l'intérieur des poches, et la couche d'argent s'usait sur le bout du nez. Les gens finissaient avec des pièces d'argent où le roi avait un nez rouge. C'est ce qui a valu à Henri le surnom d'« Old Coppernose », ou vieux nez de cuivre. Chaque fois qu'une personne voyait ce nez de cuivre rouge, elle savait que le roi s'était approprié la véritable valeur de son argent.

De tout temps, des politiciens ont trouvé des moyens créatifs de s'enrichir. Je pense, par exemple, à Denys l'Ancien, un dictateur grec de Syracuse. Il a pris toutes les pièces d'une drachme et y a gravé le chiffre deux. Soudainement, il avait deux fois plus d'argent.

• (1220)

J'hésitais à raconter cette histoire, parce que je craignais que le premier ministre pense que c'est une bonne idée. Si nous manquons d'argent, il suffit de transformer les pièces d'un dollar en pièces de deux dollars, et les pièces de deux dollars en pièces de quatre dollars. Ce pourrait être la prochaine idée novatrice du gouvernement pour avoir plus d'argent.

Au cours du XX^e siècle, nous avons vu ce genre de stratagème de création monétaire être employé. L'exemple le plus connu est celui de l'Allemagne du début des années 1920. Le pays avait créé tellement d'unités de compte que l'inflation est partie en vrille. Les gens devaient trimballer des brouettes pleines d'argent pour aller acheter une simple miche de pain. Les gens qui allaient au bar noyer la peine que leur causait l'inflation s'empressaient de commander toute la bière qu'ils voulaient dès leur arrivée, parce que, à mesure que la soirée avançait, le prix de la bière augmentait.

De ce côté-ci de l'Atlantique, nous ne sommes pas à l'abri des crises inflationnistes. Dans l'après-guerre, les gouvernements se sont retrouvés avec une dette monstre causée par la lutte contre le fascisme, mais ils avaient des dollars sonnants et rébuchants; la situation a changé au début des années 1970. Le système fonctionnait selon l'étalon américain. Chaque dollar américain était appuyé sur une valeur indexée sur l'or, à 35 \$ l'once.

Au cours de cette période, nous avons connu une énorme prospérité. Les Américains ont remboursé leurs dettes de guerre au Canada en monnaie forte. Nous avons terrassé la bête inflationniste dans l'après-guerre. Nous avons remboursé les dettes sans précédent que nous avions héritées de la guerre. Nous avons augmenté la taille de l'économie canadienne de 300 %. En 1973, nous étions essentiellement devenus un pays sans dette.

Cependant, que s'est-il passé dans les années 1970? Le président Nixon voulait faire des dépenses pour la guerre et l'aide sociale. Bien sûr, les Américains étaient embourbés au Vietnam, ce qui était une entreprise coûteuse, et le président Nixon voulait maintenir sa popularité dans son pays, alors il a décidé de dépenser, dépenser et dépenser.

Dans la décennie qui a suivi l'année 1971, les États-Unis ont non seulement libéré le dollar américain de toute norme particulière, mais ils ont aussi augmenté le nombre de dollars américains en circulation de 150 %, même si la production n'a augmenté que d'environ 39 %. Autrement dit, la quantité d'argent a augmenté environ quatre fois plus vite que la quantité de production sous-jacente que l'argent représentait.

Au Canada, c'est Pierre Elliott Trudeau qui dirigeait le pays. Il a vu la forte inflation provoquée par les États-Unis. Elle était rendue dans les deux chiffres. C'était une véritable crise inflationniste. Le dollar américain s'était déprécié à l'échelle internationale et il ne permettait plus d'acheter du pétrole abordable sur le marché mondial. Les États-Unis aiment blâmer l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, mais ils n'ont assumé aucune responsabilité pour le fait que la monnaie qu'ils utilisaient pour acheter du pétrole sur les marchés mondiaux avait été dévaluée.

M. Trudeau a vu toute la misère qui accablait les États-Unis. Il a vu des gens faire la queue pendant une heure et demie devant des stations-service pour faire le plein. Il a vu la pauvreté gagner du terrain dans les rues des centres-villes. Il a vu l'écart de richesse se creuser aux États-Unis d'Amérique. Qu'a fait Pierre Elliott Trudeau face à tout cela? Il s'est dit: « Faisons la même chose ici. »

Puis, il a commencé à imprimer de l'argent et à augmenter considérablement la masse monétaire au Canada. J'ai les données devant moi. De 1971 à 1981, la masse monétaire au Canada a augmenté de plus de 200 %, alors que le PIB, lui, a seulement augmenté en chiffres absolus d'environ 47 %. Comme on peut l'imaginer, si la masse monétaire augmente quatre fois plus rapidement que le taux de croissance de l'économie, il faut plus d'argent pour acheter moins de biens. Résultat?

Des voix: L'inflation.

M. Pierre Poilievre: C'est exact, madame la Présidente. Nous avons tous appris cela à l'école primaire, mais, apparemment, certaines leçons méritent d'être répétées à maintes reprises à la Chambre des communes. Ce qui s'est produit, c'est que, au début des années 1980, l'inflation avait atteint 12 % au Canada. Le gouvernement prétendait que, s'il continuait à imprimer de l'argent, cela stimulerait l'économie et créerait des emplois.

• (1225)

Que s'est-il passé? Le taux de chômage et le taux d'inflation ont grimpé à 12 %. Cela mérite qu'on s'y arrête un instant. Pourquoi ce taux d'inflation élevé a-t-il provoqué des pertes d'emplois, contrairement à ce que les soi-disant experts nous disent toujours? C'est parce que les prix constituent de l'information, une forme d'information parmi les plus puissantes et les plus condensées jamais vues.

Le grand économiste Milton Friedman a expliqué à quel point il est compliqué de fabriquer un crayon. En gros, il a expliqué que le plomb provient d'une mine en Asie; que le caoutchouc provient de l'arbre à caoutchouc, qui pousse ailleurs dans le monde; que le bois pourrait provenir d'une forêt de l'Ouest des États-Unis; et que la peinture pourrait provenir d'une mine de titane quelque part en Afrique. Tous ces gens travaillent ensemble pour fabriquer un crayon. Personne ne sait vraiment qu'il participe à la fabrication d'un crayon, mais tout le monde est d'accord pour en fabriquer les ingrédients car ils sont frappés par un rayon laser appelé « signal de prix », ce qui signifie que le prix est assez élevé pour les inciter à faire les investissements et le travail nécessaires pour fournir les biens.

Affaires courantes

Le consommateur sait combien cela coûte pour produire le crayon, pas parce qu'il a communiqué avec toutes les mines et les forêts pour connaître les prix et qu'il a ensuite sorti sa calculatrice pour évaluer combien cela devrait coûter pour produire un crayon. Bien sûr que non. S'il le sait, c'est parce que, lorsqu'il est entré dans le magasin, il y avait un prix indiqué sur le crayon, et que ce prix l'a pour ainsi dire informé du coût de fabrication du crayon. Les centaines de personnes qui ont participé à la fabrication du crayon ont en quelque sorte transmis cette information au consommateur en une fraction de seconde. Celui-ci a ensuite calculé dans sa tête que le crayon valait plus que ce qu'il devait payer pour l'obtenir. Donc, tous ces rayons laser ont mené à cette merveilleuse petite transaction qui a permis au consommateur de se procurer un crayon.

Le problème avec l'inflation, c'est qu'elle brouille tous ces signaux d'information.

La semaine dernière, j'étais au Nouveau-Brunswick où j'ai discuté avec un homme qui exploite une entreprise de recyclage. Il signe des contrats de cinq ans avec d'autres entreprises pour du travail de recyclage. Toutefois, il y a un problème: quand il ne sait pas quel sera le prix sur une période de cinq ans, il ne sait pas quel prix facturer à ses clients. Il se retrouve donc obligé d'honorer des contrats qui prévoyaient une inflation normale de 2 %. L'inflation est toutefois de 5 % et elle pourrait augmenter. Au lieu d'une inflation totale de 10 % sur 5 ans, il se retrouve avec une inflation de près de 25 % ou, si on tient compte de l'intérêt composé, de 30 %. Dans les faits, à sa cinquième année de contrat, il gagne 20 % de moins que ce qu'il avait prévu.

Donc, l'inflation rend complètement inutilisables tous ces indicateurs qui permettent aux gens d'échanger travail contre salaire, produit contre paiement et investissement contre intérêt. La technologie qui est supposée nous permettre de transférer la valeur dans le temps et l'espace est inutilisable. Un peu comme si le disque dur de votre ordinateur n'arrivait plus à lire son contenu. Toutes ces perturbations empêchent les gens d'échanger adéquatement une valeur contre une autre, et quand le système flanche, eh bien tout flanche. C'est pour cette raison que l'inflation mène presque systématiquement à des troubles sociaux.

De plus, l'inflation permet aux mieux nantis de s'enrichir davantage, car ils peuvent transférer leur argent vers les secteurs à l'abri de l'inflation, par exemple, les terres, les immeubles, les entreprises privées, les actions, les obligations et d'innombrables autres actifs dont la valeur gonfle. Entretemps, les personnes qui dépendent des salaires versés par ces riches investisseurs voient une véritable baisse de leurs chèques de paie. Ceux qui ont cumulé une richesse significative n'ont qu'à observer l'accroissement de la valeur de leurs actifs, tout en se réjouissant de voir baisser la valeur réelle de leurs dettes rajustées en fonction de l'inflation. Par conséquent, ceux qui ont accès au système financier s'enrichissent par ce que la valeur réelle de leurs dettes diminue et que la valeur de leurs actifs grimpe. Parallèlement, les travailleurs, les gens qui labourent dans les champs, ces contribuables pour qui le plancher de cette enceinte est vert, voient le fruit de leur labeur disparaître sous le poids de l'inflation.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour demander à ce que soit rétablie la véritable intégrité de notre argent, de redonner son sens à l'argent, c'est-à-dire de transporter la valeur à travers le temps et l'espace, de rétablir la liberté des marchés au sein d'une population libre et d'accorder une plus grande importance au peuple qu'à la Couronne.

• (1230)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je ne suis pas surpris, mais je suis un peu déçu. L'opposition conservatrice devrait avoir déjà tiré des leçons au cours des derniers mois, ne serait-ce qu'en faisant des observations de base, notamment que la COVID-19 demeure un problème. Le gouvernement du Canada a encore la responsabilité d'aider la population.

Pourquoi le Parti conservateur continue-t-il de chercher à faire naître la frustration et à créer des obstacles quand vient le temps d'adopter des projets de loi qui permettraient aux entreprises et aux Canadiens de continuer à recevoir l'aide qu'ils méritent?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, le député oublie l'autre côté de l'équation, ce qui nous ramène à la toute première question que j'ai posée: d'où vient l'argent? Le député souhaite alourdir de 7 milliards de dollars le fardeau financier qui pèse déjà sur les épaules des Canadiens.

J'ai voulu l'aider en lui expliquant tout ce qu'il faut pour fabriquer un crayon. J'ai cru qu'il en profiterait pour sortir le sien et grignoler quelques mots afin d'enfin expliquer où le gouvernement a pu trouver ces 7 milliards de dollars, mais il faut croire que mes attentes étaient trop élevées.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Carleton et je le félicite pour son éloquent discours. C'est toujours intéressant de l'entendre parler des périodes de l'histoire.

Je vais lui parler d'une histoire assez catastrophique qui s'appelle l'Acte d'Union de 1840. L'Acte d'Union est une entreprise de spoliation. Il a uni le Bas-Canada et le Haut-Canada. À l'époque, le Haut-Canada avait une dette de 1 200 000 livres. Le Haut-Canada n'était même plus capable de payer les intérêts sur sa dette, tandis que le Bas-Canada avait une dette de 95 000 livres. On a uni les deux, le Bas-Canada et le Haut-Canada. Le Bas-Canada a payé la dette du Haut-Canada.

Est-ce que mon collègue est d'accord que le gouvernement fédéral devrait maintenant rembourser la dette, évidemment au Québec, et que le gouvernement fédéral devrait rajuster les intérêts en conséquence?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, le député oublie que les dettes que remboursent les Canadiens, que ce soient les Québécois, les Albertains ou les gens de n'importe où, ne sont pas payées par un groupe ou un gouvernement. Il s'agit de dettes qui sont payées par les citoyens qui travaillent.

Il faut arrêter de penser à des groupes identitaires et commencer à penser aux citoyens individuels qui travaillent. Chaque personne est responsable d'elle-même et chaque personne devrait avoir davantage de liberté économique. Si, dans ce temps-là, les gens avaient eu plus de liberté économique, l'État n'aurait pas pu leur imposer ses dettes.

Affaires courantes

• (1235)

[Traduction]

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, l'État vole au secours des entreprises depuis le début de la pandémie de COVID-19. Les néo-démocrates ont exprimé le malaise qu'ils ont à voir les grandes sociétés demander de l'aide pour ensuite verser des dividendes à leurs actionnaires et des bonis à leurs dirigeants avec l'argent de M. et Mme Tout-le-Monde.

Dans leur tentative pour scinder le projet de loi, les conservateurs semblent oublier le Supplément de revenu garanti. Le gouvernement refuse de réclamer quoi que ce soit aux grandes sociétés, mais il exige un remboursement de la part des aînés, des familles et des parents qui élèvent leurs enfants seuls et qui touchent la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Il s'agit pourtant des personnes les plus vulnérables de la société. Plus du tiers des femmes de plus de 65 ans qui habitent seules vivent dans la pauvreté.

Voici ma question: le député estime-t-il lui aussi que le gouvernement doit changer de cap? Pourquoi les conservateurs n'en font-ils pas mention dans l'amendement qui prévoit la scission du projet de loi? Pourquoi refusent-ils de venir en aide aux personnes les plus vulnérables, à qui le gouvernement s'en prend sans vergogne?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, je trouve très intéressant que le NPD ne s'inquiète pas outre mesure de l'effet que l'inflation créée par le gouvernement a sur les aînés. Après tout, l'inflation frappe surtout les gens qui ont des économies.

Comme le taux d'inflation est terriblement élevé, le taux de rendement que les aînés obtiennent sur leurs épargnes est inférieur à l'augmentation du coût de la vie, ce qui veut dire qu'ils s'appauvrissent d'année en année. En parallèle, l'argent que le gouvernement a créé inonde les marchés financiers. Hier, par exemple, le ministre des Finances a dit que le prix des maisons grimpeait et que les aliments coûtaient plus cher, mais qu'il ne fallait pas s'en inquiéter puisque le marché boursier est à la hausse. Bien sûr qu'il est à la hausse, après une injection de 400 milliards de dollars.

Les grandes sociétés et leurs PDG peuvent utiliser tout cet argent pour racheter des actions, verser des dividendes et profiter d'une plus-value du capital. Pendant ce temps, les aînés deviennent plus pauvres chaque année à cause de la hausse du coût de la vie.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Madame la Présidente, je remercie le député, qui siège avec moi au comité des finances. Il a présenté un excellent discours et nous a donné une bonne idée de ce qui se produit actuellement en ce qui concerne la masse monétaire du Canada.

Le comité des finances s'est réuni hier, et nous avons accueilli l'un des fonctionnaires les plus chevronnés du ministère des Finances. Le député a demandé à ce fonctionnaire quelle est la dette du Canada. Celui-ci a répondu au député de Carleton qu'il ne le savait pas. On a posé la même question au fonctionnaire plus tard pendant la réunion et la réponse a été la même.

Quand pourrions-nous trouver des fonctionnaires des finances qui comprennent les indicateurs qui influencent l'économie du pays?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, la question que j'ai posée est la suivante: « Quel est le niveau d'endettement des Canadiens, sur le plan public et privé? », et la ministre des Finances a avoué qu'elle ne savait pas. Voilà la réponse de la personne chargée des finances de la nation. J'ai ensuite posé la même question au plus haut fonctionnaire qui comparaisait avec elle au comité. Il a

répondu qu'il ne savait pas non plus, alors je me suis tourné vers Statistique Canada, qui vient par hasard de mettre ce chiffre à jour aujourd'hui. C'est pourquoi je peux annoncer à la Chambre des communes que les Canadiens doivent 9 billions de dollars. Je dis bien « billions » avec un b. Notre niveau d'endettement représente maintenant 371 % de notre PIB, soit 3,71 \$ pour chaque dollar de production. C'est presque le double du pire niveau d'endettement que nous avons connu, et c'est un risque énorme qui pourrait nous amener à une situation explosive lorsque les taux d'intérêt reviendront à la normale.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, comme le député de Carleton a présenté une motion aujourd'hui, c'est probablement la dernière fois que je peux prendre la parole avant les Fêtes, alors je souhaite à toute la Chambre de joyeuses Fêtes.

Le député sera sûrement surpris que je sois assez d'accord avec lui. Il semble que nous n'ayons pas de responsable des finances qui sache d'où l'argent vient et où il va. J'aimerais en particulier avoir l'aide du Parti conservateur pour continuer à demander ce qu'est une subvention aux combustibles fossiles. Cette question doit être posée au ministère des Finances. Le député de Carleton a expliqué comment on fabrique un crayon; les fonctionnaires du ministère n'ont manifestement pas sorti les leurs pour prendre des notes.

En fait — et c'est une première dans l'histoire du Canada —, lorsque la vérificatrice générale a demandé au ministère des Finances de lui montrer les documents expliquant ce qu'est une subvention aux combustibles fossiles, étant donné que le gouvernement s'était engagé à ne plus la financer, les fonctionnaires du ministère ont refusé de répondre à la vérificatrice générale. C'est du jamais vu, et je demande au député de Carleton s'il sait à qui nous devrions nous adresser pour avoir une réponse. Les Canadiens veulent savoir.

• (1240)

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, un exemple de subvention des énergies fossiles serait le billet d'avion que la députée achète aux frais des contribuables pour venir jusqu'ici à bord d'un avion qui consomme des hydrocarbures et siéger à la Chambre des communes. Cela dit, en ce qui a trait aux subventions aux entreprises, elle soulève un bon point. Je crois que le gouvernement devrait laisser les entreprises garder une plus grande partie de leurs revenus au lieu de leur donner des subventions. Ainsi, nous aurions une économie de libre marché au lieu d'un capitalisme d'État.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, premièrement, je ne suis pas économiste, mais j'ai des connaissances de base sur le fonctionnement de l'économie. J'ai toujours trouvé quelque peu curieux que mon collègue le député de Carleton se lance dans une diatribe à propos de toutes les théories qui ont été élaborées. Il a tendance à pencher lourdement à droite.

Lorsque je pense à mes années d'université, je me rappelle que la mode était alors aux économistes qui vantaient les mérites de la loi de la jungle. Je suppose que je suis plus près des théoriciens keynésiens qui reconnaissent qu'il y a des circonstances où le gouvernement devrait intervenir et poser des gestes concrets pour aider les collectivités.

Affaires courantes

Le député a dit que je devrais prendre des notes. Or, j'en ai pris quelques-unes pendant son intervention, car je voulais revenir sur certaines idées auxquelles il adhère. Puisqu'il parle d'argent, je vais en dire davantage à ce sujet, mais au lieu d'adopter le point de vue d'une personne enfermée dans sa tour d'ivoire, je vais en parler de la façon dont j'estime que les gens de ma circonscription aimeraient qu'on en parle, soit le plus simplement possible, en me fondant sur mes connaissances de base en la matière.

Le député demande d'où vient l'argent. J'entends ce genre d'arguments de la part des députés de l'opposition et personne ne les utilise plus souvent que le député de Carleton. Les gens qui suivent le débat doivent comprendre que le député est le porte-parole du Parti conservateur en matière de finances. Cela signifie que dans le dossier des finances le Parti conservateur emboîte le pas parfois à son chef et parfois au député de Carleton.

Je ne dis pas cela pour apeurer les gens. Je le dis parce qu'il faut que les gens sachent pourquoi le député de Carleton dit ce qu'il dit. Il fut un temps où le Parti conservateur n'existait pas. Autrefois, il y avait le Parti progressiste-conservateur et le Parti réformiste. Le député de Carleton se serait très bien entendu avec les réformistes.

Il est intéressant de constater le contraste lorsque le chef tente d'affirmer que les conservateurs sont modérés ou assez modérés. Après tout, c'est pour cette raison que les conservateurs ont fait volte-face sur la question de la taxe sur le carbone, ce qui a contrarié beaucoup d'anciens réformistes. Voilà pourquoi les députés du Parti conservateur, en particulier ceux du caucus, sont reconnaissants envers le député de Carleton: sa tâche consiste à maintenir le parti à droite. Il fait un sacré bon travail en le maintenant à l'extrême droite. Certains l'applaudissent. Je ne le leur reproche pas, si c'est leur principe de base.

Le député de Carleton parle des dépenses gouvernementales qu'il considère comme du gaspillage. J'estime de mon côté que les dépenses du gouvernement sont une bonne chose. C'est ainsi que nous soutenons les gens et les entreprises. C'est pourquoi les gouvernements ont présenté des programmes pendant cette période très difficile, non seulement au Canada, mais partout dans le monde. C'était une pandémie mondiale. Le gouvernement était conscient que nous n'étions pas obligés d'adopter l'approche économique que le député de Carleton aurait suivie. Nous devions envisager des dépenses gouvernementales pour soutenir les Canadiens et les petites entreprises. Nous devions être là pour les Canadiens. C'est la grande priorité du premier ministre, du Cabinet et des députés libéraux depuis le début.

• (1245)

C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons déclenché des élections et pourquoi on nous a confié un mandat renouvelé et plus fort. Le plan que nous avons présenté à la Chambre des communes est, en fait, appuyé par la grande majorité des Canadiens. Seule une bonne partie de l'aile réformiste du Parti conservateur remet sérieusement en question les motifs qui justifient ces dépenses gouvernementales. Pensons à ce qu'auraient été les conséquences si nous n'avions pas offert de mesures de soutien, si nous n'avions pas été à l'écoute des Canadiens, si nous n'avions pas mené les consultations absolument essentielles et si nous n'avions pas travaillé avec tous les ordres de gouvernement, les organismes sans but lucratif et de nombreux intervenants, y compris les travailleurs de la santé et beaucoup d'autres. Quelle voie aurions-nous alors suivie?

Que serait-il arrivé si nous nous étions concentrés sur les idées du Parti conservateur, en particulier sur celles du porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances? Nous n'aurions pas eu de programmes comme la Prestation canadienne d'urgence, qui a fourni un soutien financier à des millions de Canadiens pendant la pandémie, une aide qui leur a permis de payer leurs factures, que l'on pense au prêt hypothécaire, au loyer, aux services publics ou à l'épicerie.

À l'initiative du député de Carleton, les conservateurs parlent sans cesse du déficit, une grande préoccupation de la droite du Parti conservateur. Bien sûr, la PCU a coûté très cher, mais si nous n'avions pas investi dans ce programme, imaginez les suicides, les familles brisées, les coûts associés à la santé mentale et toutes les conséquences que cela aurait eues sur notre économie. Voilà pourquoi le premier ministre s'est empressé d'affirmer que nous serions là pour les Canadiens.

Pensons aux mesures d'aide que nous avons fournies aux entreprises au cours des 18 derniers mois. Pensons surtout à la communauté artistique et aux petites entreprises. Le programme de subventions salariales a permis aux employeurs de garder les Canadiens au travail. Il a fait en sorte que plusieurs milliers d'emplois soient encore disponibles au moment de la relance. Ce programme nous a donné raison.

On peut penser au programme de subvention pour le loyer. Combien de petites entreprises auraient disparu si le gouvernement ne leur avait pas fourni d'aide sous la forme d'une subvention pour le loyer. Les factures continuent d'arriver, les fournisseurs veulent toujours être payés, et les propriétaires aussi. Ce programme a fourni de l'aide concrète aux travailleurs, de même que des jours de congé de maladie. Tout cela a amélioré la situation pour les Canadiens.

Lorsque nous avons voté, en septembre, les Canadiens ont approuvé le plan du Parti libéral. C'est pour cette raison que nous trouvons sur les banquettes ministérielles. Ils étaient d'accord avec les politiques progressistes que nous avons mises en place. C'est pourquoi une majorité de Canadiens ont appuyé des partis qui comprenaient à quel point il était important que le gouvernement continue de jouer un rôle pour soutenir les personnes, qu'il s'agisse des aînés, des personnes handicapées, des autres Canadiens vulnérables, des Canadiens qui perdaient leur emploi ou des Canadiens qui essayaient d'assurer la survie de leur entreprise. Voilà le genre de questions qui leur importent vraiment, et c'est pourquoi les partis progressistes à la Chambre ont obtenu de bons résultats.

• (1250)

Qu'est-ce que le projet de loi C-2? Il s'agit d'une prolongation des programmes dont je viens de parler sous une forme ou une autre.

À la même époque l'an dernier, j'ai pris la parole ici même pour dire que le Parti conservateur jouait un rôle destructeur à la Chambre. Je ne suis pas surpris que le député de Carleton et le Parti conservateur aient décidé de proposer cette motion, qui vise à scinder le projet de loi C-2. Le projet de loi a été renvoyé au comité le 2 décembre.

Affaires courantes

Cependant, le fait de diviser littéralement le projet de loi en deux est une autre façon pour les conservateurs de ralentir l'étude du projet de loi, voire de l'empêcher d'être adopté. Quelle sera la prochaine étape si cette motion est adoptée? Vont-ils suggérer la création d'autres comités pour se pencher sur ces questions? S'agit-il d'une autre indication de la part de l'opposition officielle qu'elle veut faire échouer le projet de loi? Les conservateurs ne sont-ils pas conscients de ce que coûterait le rejet de ce projet de loi?

Le 21 octobre, le premier ministre a annoncé des programmes de soutien ciblé pour les entreprises, le prolongement du Programme d'embauche pour la relance économique du Canada, la création du Programme de relance pour le tourisme et l'accueil et du Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées ainsi que l'établissement de la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement. Le premier ministre souhaitait voir la Chambre des communes adopter ces mesures rapidement. Ce n'est donc pas une coïncidence qu'à notre retour à la Chambre, la première mesure déposée ait été le projet de loi C-2. Le premier projet de loi déposé par un gouvernement est une bonne façon pour lui de faire connaître sa priorité.

Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir en 2015, le premier projet de loi a créé le cadre de l'allègement fiscal pour la classe moyenne. Ce même projet de loi a également établi la nécessité de prélever des impôts supplémentaires auprès de la tranche de 1 % des Canadiens les plus riches. Fait intéressant, les conservateurs ont voté contre ce projet de loi. À l'époque, c'était notre priorité.

Examinons ce qui se passe au pays aujourd'hui. Si l'on regardait de nouveau la conférence de presse donnée par le premier ministre le 21 octobre, que constaterions-nous? Si les députés ne veulent pas me croire, ils n'ont qu'à consulter les citoyens de leur circonscription. Toutes les régions du pays sont préoccupées par la COVID-19. Tous les Canadiens réclament une plus grande coopération à la Chambre des communes. En quoi la scission d'un projet de loi aussi important portant essentiellement sur ce qui préoccupe le plus les Canadiens va-t-elle faciliter son adoption par la Chambre?

Le projet de loi a été renvoyé au comité le 2 décembre, et le comité a déjà tenu six réunions à son sujet. En fait, je crois qu'il y consacre aujourd'hui sa septième réunion. Quel est le véritable but de cette motion du Parti conservateur aujourd'hui? Nous étions censés débattre d'un sujet complètement différent, le discours du Trône, qui énonce notre plan pour les prochaines années.

• (1255)

Le discours du Trône, dont nous ne débattons pas actuellement à cause de cette motion ridicule, souligne que nous sommes encore aux prises avec la COVID-19 et que nous devons encore faire notre possible pour en réduire au minimum les effets néfastes. Les Canadiens en sont conscients et font leur part. En effet, je crois que 86 % des Canadiens de plus de 12 ans sont maintenant pleinement vaccinés.

Nous reconnaissons que nous devons tous faire preuve de leadership, mais nous devons aussi souligner le rôle crucial joué par nos concitoyens. Une population qui est pleinement vaccinée à 86 % est une population saine, mais nous pouvons faire encore mieux. Nous pouvons nous assurer qu'en plus de personnes soient pleinement vaccinées. Entretemps, nous devons continuer à mettre en place des mesures de soutien concrètes.

En fait, certaines de nos collectivités pourraient être durement frappées à l'avenir en raison des mutations du coronavirus. C'est not-

tamment pourquoi nous avons adopté une mesure importante en cas de confinement. Nous voulons que les Canadiens sachent qu'à la Chambre des communes, les députés — du moins, ceux du NPD, du Bloc, du Parti vert et du Parti libéral — comprennent que nous devons mettre en place des mesures progressistes pour aider des gens bien réels et veiller à ce que nos concitoyens demeurent en bonne santé.

Lorsqu'on investit et qu'on soutient les collectivités, c'est toute la population qui en profite à long terme. Si le gouvernement de l'époque avait suivi les conseils du Parti conservateur, en particulier ceux de son porte-parole en matière de finances, qui est adulé par bien des députés conservateurs, les programmes dont nous jouissons aujourd'hui seraient en péril. Je suis certain que nous n'aurions pas les programmes progressistes qui sont en place aujourd'hui.

Grâce à ces programmes, le pays est en meilleure posture pour procéder à une relance et c'est ce que les chiffres nous indiquent. Il y a présentement plus de gens au travail qu'avant la pandémie; par habitant, les chiffres sont de loin supérieurs à ceux des États-Unis et d'autres pays. Ce qui explique cette situation, c'est que le gouvernement a soutenu les Canadiens et les entreprises. Ces dernières ont pu survivre et la population a répondu à l'appel en ce qui concerne le plus important enjeu de la pandémie: la vaccination. Le Canada a été un chef de file mondial grâce à l'approche Équipe Canada adoptée sur la Colline — approche à laquelle les conservateurs ont refusé de participer — qui, de façon soutenue, expliquait aux Canadiens l'importance d'être pleinement vacciné. Dans la mesure du possible, nous avons mis en place des programmes qui ont changé la donne et offert le revenu disponible nécessaire pour sauver des emplois et des entreprises.

Je demanderais au Parti conservateur de réviser sa motion et peut-être aussi de laisser de côté pendant quelque temps les théories économiques du député de Carleton. Essayons d'adopter le projet de loi tel que modifié par le comité.

• (1300)

M. Chris Lewis (Essex, PCC): Madame la Présidente, j'ai une question très simple. Au début de son intervention, le député a mentionné qu'il a fréquenté l'université et qu'il avait beaucoup réfléchi à l'économie. Je suis sûr que le hansard le confirmera.

En ce qui concerne la politique monétaire, le député convient-il qu'elle est très importante pour la reprise économique du Canada ou, comme le premier ministre, est-il d'avis qu'il ne vaut pas la peine de discuter de cette question?

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je comprends quelques principes économiques très fondamentaux, comme la masse monétaire. Nous devons toutefois reconnaître que, si le gouvernement n'avait pas emprunté une grande partie de l'argent qui a été emprunté, les Canadiens auraient été obligés d'emprunter plus d'argent pour payer leurs factures et acheter de la nourriture. Il y aurait eu beaucoup plus de faillites. Ce sont probablement les institutions comme les banques qui en auraient le plus profité. Quelles répercussions cela aurait-il eues sur les taux d'intérêt, par exemple?

J'ai étudié l'économie, mais je ne suis pas un économiste. En 30 ans de vie parlementaire, j'ai assisté à la présentation de nombreux budgets. Je comprends donc assez bien le fonctionnement de l'économie. Le gouvernement devait intervenir et c'est ce que nous avons fait. Tout au long de ma carrière, j'ai vu même des gouvernements progressistes-conservateurs reconnaître qu'il y a parfois des situations qui nécessitent l'intervention du gouvernement.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, je suis plutôt d'accord avec mon collègue de Winnipeg-Nord, ce qui n'arrive pas très souvent. Je tiens donc à souligner le moment.

Mon collègue soulève une question fondamentale lorsqu'il demande pourquoi les conservateurs veulent scinder le projet de loi en deux et quelle est la prochaine étape. J'aimerais qu'il formule une hypothèse. Où les conservateurs s'en vont-ils avec leur demande, et pour quelle raison?

Il s'agit d'un projet de loi que nous souhaitons adopter rapidement. De quoi devons-nous nous méfier pour la suite?

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, j'aimerais disposer de 20 minutes supplémentaires pour répondre adéquatement à la question. À mon avis, le Parti conservateur utilise une tactique pour brouiller les cartes, générer de la frustration, voire embarrasser le gouvernement. J'estime que les conservateurs infligent ce traitement non seulement au gouvernement, mais aussi aux autres partis de l'opposition. Si nous reconnaissons que la grande majorité des Canadiens appuient ces mesures progressistes, nous reconnaitrons aussi le bien-fondé de la mesure législative.

Je ne veux pas dire que le gouvernement est parfait. Les députés de l'opposition ont toutes sortes de façons de critiquer le gouvernement. Je ne veux absolument rien enlever à ce privilège. La mesure proposée dans la motion vise davantage à brouiller les cartes et à générer de la frustration. J'espère que les députés de tous les partis comprendront ce qui se cache derrière ce petit jeu. Nous avons obtenu un mandat de gouvernement minoritaire. Voyons si nous pouvons collaborer sur certains de ces projets. Cela ne signifie pas que l'opposition ne peut pas critiquer le gouvernement.

• (1305)

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NDP): Madame la Présidente, j'estime important de préserver l'intégrité du projet de loi, car il faut régler diverses questions. Il y a la question des travailleurs liés à un employeur. Il y a aussi les travailleurs qui n'ont pas accès aux fonds par l'intermédiaire de la subvention salariale, soit parce que leur employeur a décidé de ne pas s'en prévaloir, soit parce qu'ils sont travailleurs autonomes.

Dans ce débat, il m'apparaît mal avisé de diviser pour mieux régner, c'est-à-dire de retirer une partie du projet de loi pour l'étudier indépendamment de l'autre partie. Prétendre que ce projet de loi va être d'une grande aide pour la population est quand même un peu ridicule. Par exemple, la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement ne s'applique en fait à aucune région du pays pour l'instant, même si le gouvernement nous souligne à quel point il est formidable qu'elle soit rétroactive.

Est-ce que le député peut nommer une région au pays où des travailleurs auraient pu toucher, du 23 octobre à aujourd'hui, la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement?

Affaires courantes

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, plutôt que de tenter de répondre à une question pour laquelle je n'ai pas nécessairement la réponse à portée de main, j'aimerais souligner que le député Elmwood—Transcona agit de façon responsable à titre de député de l'opposition: il reconnaît la valeur de la mesure législative même s'il met en doute certains de ces aspects. C'est louable. Je comprends que les néo-démocrates ont des préoccupations par rapport au projet de loi. Je présume que, si nous assistions aux réunions du comité, nous pourrions entendre diverses préoccupations. Je serais probablement en désaccord avec nombre d'entre elles, mais les néo-démocrates vont assurément continuer de les soulever à la Chambre. C'est louable. Ce à quoi je m'oppose, c'est le recours à une tactique purement partisane, à des jeux politiques. Ce n'est pas dans l'intérêt supérieur d'un texte législatif de cette nature.

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Madame la Présidente, je partage l'indignation de mon collègue de Winnipeg-Nord. À mon avis, comme la saison des Fêtes approche, davantage de gens vont se rassembler en groupes à l'intérieur. Il y a aussi le variant Omicron, et le nombre de cas ne cesse de grimper ailleurs dans le monde. Je crois que ces mesures de soutien sont essentielles pour les travailleurs canadiens et les entreprises qui ont été le plus durement touchées.

Mon collègue pourrait-il nous expliquer les conséquences que pourrait avoir sur les entreprises et les travailleurs tout retard dans l'adoption de cette importante mesure législative?

M. Kevin Lamoureux: Voilà une bonne question, madame la Présidente. Je crois que les députés doivent réfléchir et faire preuve d'empathie au lieu de sympathie. Imaginons être le propriétaire d'une de ces entreprises ou un particulier qui a besoin de cette mesure législative. Tout retard inutile, peu importe la raison, serait source d'anxiété.

Nous devrions promouvoir l'achat local et en parler. C'est peut-être même un député conservateur qui en a parlé en premier, mais c'est une idée qui fait son chemin depuis un bout de temps au sein de notre caucus. C'est en plein le temps d'appuyer nos entreprises locales. Il y a une magnifique boutique de plantes à Winnipeg-Nord. Il y a aussi le restaurant Jeepney et le Water Plant. Nos collectivités comptent tellement d'entreprises locales. Le temps des Fêtes est le moment idéal pour les encourager.

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, je suis totalement stupéfait de l'hypocrisie des députés d'en face. Le gouvernement parle de l'importance d'adopter le projet de loi sans tarder, après s'être livré à des manœuvres politiques comme la prorogation du Parlement suivie d'une élection générale hâtive. Si le gouvernement n'avait pas déclenché cette élection, tous les députés auraient été présents à la Chambre à la mi-septembre pour adopter ce projet de loi. Malheureusement, les libéraux ont interrompu les travaux du Parlement en appelant la population aux urnes, après quoi ils ont attendu deux longs mois avant de convoquer la Chambre.

Si le projet de loi est si important, comme le prétendent les libéraux, pourquoi n'ont-ils pas rappelé le Parlement immédiatement après l'élection? Il n'a fallu que six jours au Royaume-Uni pour rappeler le Parlement britannique. Le gouvernement libéral a mis deux mois à le faire. Pourquoi tout ce temps?

Affaires courantes

● (1310)

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, au mois d'octobre, le premier ministre a indiqué pourquoi nous devons continuer de soutenir nos collectivités. Aider les collectivités rend les communautés plus fortes.

Le premier ministre a parlé du projet de loi C-2 dès le mois d'octobre. Essentiellement, c'est le premier projet de loi en bonne et due forme. Il y a aussi le projet de loi C-1, mais je ne pourrais pas vous dire exactement quel en est le contenu. Cependant, à mes yeux, le projet de loi C-2 est celui qui a la plus grande importance. Voilà pourquoi il apparaît au haut de la liste des priorités, et les députés de l'opposition sont au courant depuis de nombreuses semaines, voire des mois.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, d'entrée de jeu, j'aimerais mentionner que j'entends partager mon temps de parole avec mon merveilleux, passionné et passionnant collègue de Berthier—Maskinongé.

Je vais être bonne joueuse en commençant, car j'aime toujours trouver du bon quand il y a une motion, un projet de loi ou un sujet de journée de l'opposition qui est présenté. Je commencerai par dire ce que j'aime là-dedans, mais malheureusement, aujourd'hui, ce que j'ai le plus aimé, c'est l'intervention du député de Carleton pour son contenu historique. Entre nous, si un jour il se décidait à créer un balado sur des anecdotes ou des faits intéressants dans l'histoire, je serais la première à l'écouter en roulant sur l'autoroute 417 pour retourner à la maison. Il est toujours très passionnant à entendre, il faut lui donner cela.

Je vais tout de suite mettre fin au suspense. Je vais peut-être un peu décevoir mes collègues conservateurs, mais le Bloc québécois n'entend pas soutenir la motion et s'en excuse. J'explique pourquoi, même si je pense qu'ils s'en doutent déjà un peu. En effet, nous n'entendons pas soutenir cette demande de scission parce que, pour nous, les deux parties du projet de loi que les conservateurs tendent de scinder vont ensemble.

C'est comme si on était en train de nous dire que, d'un côté, il y a une pandémie qui affecte les entreprises et, de l'autre, il y a peut-être quelque chose qui pourrait peut-être affecter les travailleurs sur le plan individuel. Peut-être qu'un jour on pourrait se pencher différemment sur le dossier. C'est la même pandémie qui a cours et qui affecte à la fois des travailleurs et des entreprises. Dans la mesure où le projet de loi couvre deux aspects d'un même problème qui découle d'une seule pandémie, je ne vois pas l'idée derrière la proposition de scission qui nous est présentée.

Comme mon collègue de Winnipeg-Nord le mentionnait, il y a des gens qui attendent. J'ai le goût de revenir là-dessus, quoique les conservateurs l'ont mentionné aussi. On a perdu du temps à cause d'une élection qui n'avait pas lieu d'être. Pendant ce temps là, des gens ont pâti et ils ont encore besoin de soutien.

Je ne vois pas la pertinence de prendre un projet de loi, déjà voté en deuxième lecture et déjà à l'étude en comité, pour le ramener, le scinder et recommencer le processus. Pendant ce temps-là, il y a des entreprises, et je pense que cette partie a été comprise et c'est celle que les conservateurs veulent garder, qui vont souffrir du fait qu'on retarde le processus, mais il y a fort probablement aussi encore plus de gens, M. et Mme Tout-le-Monde, qui risquent d'en pâtir.

On a assez perdu de temps avec l'élection dont on n'avait pas besoin pour rajouter encore de l'attente et donner encore plus de misère à des gens qui en ont suffisamment à notre avis.

Comme nous l'avons mentionné pendant la campagne électorale, les prestations mises en place au départ n'étaient pas parfaites. Elles ont fort probablement contribué, quoiqu'il n'y ait pas de facteur unique, à la pénurie de main-d'œuvre qu'on a connue. Je ne suis pas en train de dire que, puisqu'on refuse de le scinder, le projet de loi C-2 est parfait. Au contraire, si on l'étudie en comité, c'est pour en parler et l'améliorer. Il y avait matière à ce qu'on revoie les prestations, mais c'est encore le cas, d'où l'intérêt de maintenir justement l'étude en comité tant sur la subvention salariale et de soutien au loyer que sur les prestations « individualisées ».

Nous suggérons entre autres qu'il y a encore des travailleurs qui pourraient être ajoutés à la liste des bénéficiaires des prestations. On a pas mal entendu le Bloc québécois en parler et je me permets de le rajouter parce que c'est important. Pensons notamment aux travailleurs des milieux artistiques et culturels. Cela fait deux ans qu'il n'y a plus de spectacles de grande envergure, de festivals et d'événements où des musiciens et des acteurs sur les planches peuvent exercer leur métier. Si on ne soutient pas ces gens-là, on risque de les voir partir du milieu pour lequel ils sont doués. On risque de voir un exode de nos génies, de nos talents et de nos cerveaux artistiques et culturels vers d'autres milieux, faute de moyens. À un moment donné, on se dit: « faute de grives, on mange des merles ». S'il n'y a pas de façon de les soutenir, ils risquent de se déplacer dans d'autres milieux. On va perdre une expertise.

C'est un peu la question que nous devons nous poser: sommes-nous prêts à payer le coût de cette perte de créateurs?

● (1315)

Des techniciens, des monteurs de scène et des gens qui font du câblage pour la sonorisation me disaient qu'ils quittaient de plus en plus leur métier pour aller travailler dans les mines, car on y retrouve une expertise similaire et des horaires relativement semblables. On ne parle pas ici de travailler de 9 à 17 heures, mais plutôt de partir pour deux semaines, comme le font les gens du milieu culturel lorsqu'ils sont en tournée. Il y a de bons salaires à faire dans les mines, et, si on ne soutient pas ces personnes, il se peut qu'elles décident d'y rester. Il se peut qu'on n'ait plus accès à cette expertise, qui va cruellement nous manquer une fois que l'économie recommencera à rouler rondement.

C'est ce que j'ai en tête lorsque je me dis qu'il serait intéressant de continuer à parler de prestations individualisées au Comité permanent des finances en ne scindant pas le projet de loi C-2.

Il serait également intéressant de continuer à travailler sur ce qui touche les entreprises. Avec cette patente à gosse que nous présentent les conservateurs, on risque de retarder le travail sur la Subvention salariale d'urgence du Canada et le soutien à des entreprises qui en ont besoin.

Le Bloc québécois souhaite faire part au Comité d'une réflexion intéressante, à savoir quels secteurs pourraient également bénéficier du soutien du gouvernement par la voie réglementaire. Nous attendons seulement que la ministre nous confirme que, par la voie réglementaire, elle pourra ouvrir des secteurs.

Affaires courantes

Je pense à deux secteurs en particulier, dont un qui nous touche beaucoup au Québec, le secteur de l'aérospatial et de l'aéronautique. Ce secteur est l'un des plus touchés présentement par la crise, en raison du fait qu'il y a moins de voyages et de construction d'avions. Il nous faut soutenir ces entreprises.

De plus, il y a toutes ces entreprises manufacturières qui sont indirectement affectées par la pandémie. Par exemple, il existe une pénurie d'approvisionnement en matière de microprocesseurs, ce qui fait que plusieurs constructeurs de camions, de fourgons blindés ou de différents produits automobiles ont vu leur chaîne de production ralentir non par manque de main-d'œuvre, mais par manque de pièces. C'est une conséquence indirecte de la pandémie, et ces personnes ont aussi besoin d'être aidées.

Tout ce que je vois aujourd'hui, ce n'est finalement qu'une volonté de ralentir le processus et de retarder l'adoption du projet de loi C-2, en tout ou en partie. On oublie que, derrière tout cela, il existe des gens ayant besoin de notre soutien, et c'est ce qui est dommage. Je ne suis pas en train de dire qu'il faut réparer les pots cassés du gouvernement, lequel a tardé à cause de l'élection, mais il faut tout de même se dire que si on retarde les choses encore davantage, on met des gens dans la misère. À bien y penser, on est en train de refaire un peu ce que l'on reproche au gouvernement.

Il est drôle d'entendre les conservateurs nous dire que le gouvernement a retardé le retour à la Chambre et que l'élection était inutile, alors qu'ils font la même chose en retardant eux-mêmes la mise en œuvre de projets de loi. J'entends un double discours qui ne me plaît pas particulièrement. Tout cela pour dire que je ne vois absolument pas l'utilité de prendre un projet de loi qui est déjà adopté sur le principe, qui est perfectible, qui est en cours de perfectionnement au sein du Comité, puis de le scinder, de ralentir le processus et de revenir à la Chambre pour refaire le travail en double. Ce n'est pas utile. Il y a déjà assez de dédoublement avec deux paliers de gouvernement, le fédéral d'un côté, et le Québec et les provinces de l'autre. Nous ne sommes pas en faveur de rajouter encore plus de travail.

Tant qu'il y aura une pandémie, celle-ci affectera à la fois les entreprises et les gens. Le projet de loi C-2 vise les deux parce qu'il ne s'agit que d'une seule pandémie, c'est-à-dire d'un seul problème qui entraîne de multiples conséquences. On ne doit pas essayer de séparer les conséquences afin de les traiter individuellement; on doit plutôt s'attaquer au problème dans son entièreté, parce qu'il découle d'une même situation qui n'est autre que la pandémie.

• (1320)

Mme Sherry Romanado (leader adjointe du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais remercier ma collègue de son excellent discours. Je suis entièrement d'accord avec elle. Il existe des secteurs touchés, comme celui de la culture.

Ma collègue a mentionné des points très importants et j'ai hâte d'en entendre parler au Comité permanent des finances. En ce qui concerne l'importance de ne pas recommencer le processus, je suis totalement d'accord avec elle. Nos entreprises ont besoin d'un coup de main.

Nos amis du Bloc québécois sont-ils prêts à faire ce beau travail avec nous?

Mme Christine Normandin: Madame la Présidente, au début de mon discours, j'avais déjà un petit peu vendu la mèche lorsque

j'ai dit que nous n'avions pas l'intention d'appuyer les conservateurs dans leur volonté de scinder en deux parties le projet de loi C-2.

De plus, de façon générale, quand nous réfléchissons aux projets de loi et à nos façons de voter, nous gardons en tête les personnes à qui s'adressent ces projets de loi et pour qui ils sont faits.

Nous n'avons donc pas l'intention de mettre du sable dans l'engrenage.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Madame la Présidente, une des grandes lacunes du projet de loi C-2 est le manque de soutien pour les travailleurs autonomes des secteurs du tourisme ou des arts et de la culture. Ils n'ont pas accès à un appui financier.

Une des façons d'offrir cet appui serait d'exiger des libéraux qu'ils sanctionnent des amendements qui donneraient aux travailleurs des arts, de la culture, du tourisme et de l'accueil accès aux prestations accordées aux travailleurs en cas de confinement, que ce dernier ait été décrété ou non.

Mme Christine Normandin: Madame la Présidente, c'est un petit peu ce que nous proposons.

Si les travailleurs du secteur culturel n'ont pas de travail, ce n'est pas nécessairement en raison d'un ordre de confinement. En effet, même en l'absence d'un tel ordre, les salles ne sont pas encore remplies au maximum de leur capacité. Le décret d'un ordre de confinement n'est donc pas obligatoirement un critère, puisque nous nous intéressons davantage aux catégories de travailleurs touchés.

Je pense que nous sommes capables de nous entendre à ce sujet, puisque cela fait partie de nos demandes générales.

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Madame la Présidente, je félicite mon éloquent collègue de Saint-Jean pour son discours.

Je vais partager quelque chose avec la Chambre. Quelque chose de très rare est en train de se passer: l'ensemble des premiers ministres du Canada s'entendent sur une chose, l'augmentation des transferts en santé.

Aujourd'hui, le 10 décembre 2021, cela fait un an que le premier ministre du Canada a convoqué l'ensemble des premiers ministres du Québec et des provinces pour leur dire qu'il allait s'engager à augmenter les transferts en santé. Pourtant, depuis un an, il ne se passe rien.

Est-ce que ma collègue peut nous dire quelle est la solution qui permettra d'arrêter de devoir attendre qu'Ottawa agisse, d'avoir les pleins pouvoirs, d'avoir notre argent pour les travailleurs et les travailleuses et, bien sûr, d'assurer des services de santé?

Mme Christine Normandin: Madame la Présidente, j'ai tellement de passes sur la palette à ce sujet que je ne sais pas par quel bout commencer.

Il est certain que cette solution, c'est l'indépendance. De plus, il ne fait aucun doute que nous avons besoin des transferts en santé: Québec aurait pu faire beaucoup plus s'il avait eu sa juste part du gâteau.

Affaires courantes

Si on s'en tient aux champs de compétence du gouvernement fédéral, le projet de loi nous montre qu'il y a un travail qu'on aurait dû faire bien avant: réformer l'assurance-emploi. Si on l'avait fait correctement à l'époque en prévision de l'avenir, on n'aurait probablement pas eu besoin de s'attaquer autant à des programmes particuliers, à la pièce, ici et là. On aurait déjà eu un meilleur filet social pour les travailleurs. Cela montre l'erreur de ne pas l'avoir fait plus tôt.

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, la marche est haute après ma distinguée collègue, que je trouve toujours si brillante, mais surtout si gentille. Je vais donc être un peu moins fin que je le suis d'habitude.

Qu'est-ce qu'on est en train de faire, un vendredi après-midi à 13 h 30? On a du travail à faire, mais on est en train d'étudier une motion qui sort de nulle part et qui nous demande de scinder un projet de loi en deux pour que son adoption prenne plus de temps. Qui plus est, cette motion nous vient d'une formation parlementaire qui passe au moins la moitié de ses journées à dénoncer la lenteur du gouvernement d'en face.

Je veux bien essayer de comprendre, mais il m'en manque un bout. Quelle est cette tactique? On est habitué à voir des tentatives de gagner du temps, de marquer des points politiques, d'embêter le gouvernement, mais quel est l'objectif ici? J'aimerais que mes amis conservateurs me donnent au moins cette réponse, parce que je ne comprends pas ce qui se passe. Est-ce que le but est de ralentir les travaux pour pouvoir ensuite accuser le gouvernement de lenteur? Des fois, je me le demande.

Pourtant, des gens attendent présentement ce soutien. Ici, des gens de bonne volonté élus par la population veulent travailler concrètement sur des projets de loi et faire des propositions en comité. Cependant, on est en train de perdre une après-midi parce qu'on s'amuse à vouloir scinder ce projet de loi en deux, tenir deux votes séparés, doubler la durée des travaux parlementaires et ainsi doubler le délai avant que le soutien n'arrive chez M. et Mme Tout-le-Monde.

Des fois, c'est dur de ne pas péter un plomb. Il va encore falloir que je me dise de me calmer. Ce n'est pas la première fois que cela m'arrive à la Chambre.

Ma collègue de Saint-Jean a bien décrit les positions de notre formation politique et je vais donc plutôt me concentrer sur le gros bon sens et m'adresser à mes collègues conservateurs. Les gens à la maison les regardent.

Une semaine, ils voient les conservateurs faire des discours flamboyants disant que ça presse et qu'il est urgent d'aider nos entreprises, mais, la semaine suivante, ils les voient manœuvrer pour ralentir l'adoption d'un projet de loi.

Je ne suis pas en train de dire que ce projet de loi est parfait et je suis vraiment très loin de dire que ce gouvernement est parfait. Par contre, le projet de loi qu'on a dans les mains contient une bonne base de travail qu'il faut se dépêcher d'adopter.

Ma collègue a souligné tantôt qu'on ne vivait pas deux pandémies différentes. On est tous dans la même crise en même temps. Est-ce qu'on pourrait travailler sérieusement pour le bien commun et rapidement adopter un projet de loi qui va aider tout le monde en même temps?

Si on scinde ce projet de loi en deux, qui va-t-on aider en premier et sur quelle partie va-t-on voter en premier? Quel est le but visé par les conservateurs? Veulent-ils refuser d'aider les entreprises ou veulent-ils refuser d'aider les individus? Est-ce que l'un ou l'autre serait justifié?

Moi, je pense que les conservateurs ne sont contre ni les unes ni les autres. Lorsqu'ils me poseront leurs questions, ils me le diront si je me trompe. Je leur demande de me rendre ce service.

J'espère d'ailleurs que leurs questions vont me faire du bien, parce que je ne me sens pas bien en ce moment. Quand je suis ici, je suis supposé travailler pour les gens. Pourtant, ce n'est pas ce que je suis en train de faire présentement, puisque j'essaie plutôt d'empêcher des députés de ralentir le travail que nous faisons pour les gens. Ce n'est pas normal et, en plus de ne pas être normal, c'est un peu révoltant. Oui, le gars gentil que je suis est moins gentil que d'habitude. Peut-on se mettre au travail de façon sérieuse pour les gens, qui nous regardent?

Comme on l'a mentionné plus tôt, on est déjà très en retard. Quand je dis que le gouvernement n'est pas parfait, en voici un maudit bel exemple, alors qu'il était pressé de déclencher des élections en pleine crise en Afghanistan et en pleine crise de la COVID-19, qui n'était pas finie. Pourtant, le Parlement fonctionnait à merveille. Je ne peux pas parler pour les autres groupes parlementaires, mais il y en a toujours un qui travaille ici: mon équipe.

• (1325)

Même si certaines personnes du Canada anglais pourraient penser que nous venons ici pour créer des problèmes, la plupart du temps, c'est le Bloc québécois qui trouve des solutions. Nous présentons des propositions de manière respectueuse parce que nous sommes ici pour améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens. Nous travaillons pour notre monde. Je ne travaille pas contre les libéraux, les conservateurs ou les néo-démocrates; je travaille pour les gens du Québec.

Les gens ont besoin que ces mesures d'aide soient prolongées et le projet de loi à l'étude n'est pas parfait. Nous avons abordé entre autres le sujet des travailleurs autonomes, particulièrement ceux du secteur de la culture. Or j'en connais d'autres aussi dont les affaires n'ont pas repris.

Plutôt que d'être inactif cet après-midi et de bloquer un blocage, pourrions-nous renvoyer ce projet de loi en comité afin que l'on puisse l'étudier comme il se doit et présenter des propositions? Heureusement, d'après ce que je comprends, trois formations politiques sont contre la motion. Cela aura donc coûté seulement une demi-journée. Tout de même, c'est cher payé quand le temps presse, et le temps presse.

En effet, nous avons été rappelés à la Chambre 62 jours après les élections. Cela a été très long. Dans la plupart de leurs discours, les députés d'une certaine formation politique disent que le gouvernement est inactif, que les élections étaient inutiles, que les libéraux ont attendu 62 jours avant de convoquer le Parlement et que nous aurions dû continuer à travailler. Pourtant, c'est cette même formation politique qui nous empêche de travailler cet après-midi. J'ai censuré le dernier mot de ma phrase, ce qui prouve que je ne m'emporte pas tant que cela.

Affaires courantes

Le Bloc québécois a parlé des pénuries de microprocesseurs et des particuliers qui ont besoin d'aide. Je vais maintenant parler d'un sujet que mes amis conservateurs aiment beaucoup: l'inflation. Je trouve qu'ils ont raison d'en parler souvent et je ne leur fais pas de reproche, bien au contraire. L'inflation est un réel problème et nous devons aider nos concitoyens. Alors, passons à l'action.

Les gens, les employés, les entreprises ont besoin de prestations et 58 % des PME disent ne pas avoir repris leur niveau d'activité d'avant la pandémie. Cela veut dire que pratiquement 6 entreprises sur 10 n'ont pas suffisamment de revenus. Va-t-on attendre que ces entreprises ferment? Va-t-on se contenter de diriger les gens vers l'assurance-emploi en espérant qu'ils fassent partie de la mince catégorie qui y a droit?

En effet, il faut faire une vraie réforme de l'assurance-emploi et on est incapable de le faire. Nous parlerions peut-être moins des travailleurs autonomes, dont nous parlons tant, si le régime d'assurance-emploi était un vrai régime d'assurance-emploi, et non un régime déguisé de financement du gouvernement fédéral. Il faudrait verser des sommes à tout le monde et régler les trous noirs. Ce sont les choses dont il faut parler, celles qui touchent le vrai monde.

Il faut aussi parler d'augmenter la possibilité de prendre des congés de maladie en raison de la COVID-19, de la subvention salariale et de la subvention au loyer, entre autres. Il faut préserver notre tissu économique et y faire attention.

J'ai très hâte de répondre aux questions de mes collègues conservateurs. Cela fait au moins trois ou quatre fois que je le demande et j'espère qu'on m'en posera au moins une. J'aimerais que les conservateurs m'expliquent ce qui se passe cet après-midi, car je ne le comprends pas. Il est urgent de parler de plusieurs secteurs et nous devons aller de l'avant.

Personne ne sera étonné d'entendre que le Bloc québécois va s'opposer à cette motion, car cela a été dit auparavant. Nous espérons que, par la suite, nous pourrions aller de l'avant le plus rapidement possible.

Si jamais nous perdons encore plus de temps là-dessus, il se pourrait que le gouvernement propose une motion d'attribution de temps pour limiter le débat, et que cette motion soit appuyée par ses amis du NPD. Si tel est le cas, j'ose espérer que les députés du Parti conservateur ne s'en plaindront pas. Une formation politique est responsable de nous faire perdre du temps. Elle nous accule au mur et nous forcera à adopter rapidement le projet de loi. Je n'ai pas à la nommer.

• (1330)

M. Francis Drouin (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue, pour lequel j'ai beaucoup de respect. Nous avons souvent l'occasion de parler d'agriculture et nous aurons la chance d'en parler jeudi prochain.

Mon collègue a vraiment soulevé de bons points. Depuis quelques semaines, l'opposition officielle s'amuse à faire des jeux de mots semblables à ceux de François Pérusse. Je peux affirmer que François Pérusse a de bien meilleurs jeux de mots que ceux des conservateurs.

Aujourd'hui, nous gaspillons du temps. Le Comité permanent des finances discute présentement du projet de loi C-2.

Alors, pourquoi sommes-nous en train de débattre d'une motion pour affaire courante qui vise à déterminer qui, des travailleurs ou des employeurs, recevra ses prestations en premier? Mon collègue peut-il nous dire à quel point cette question est importante pour ses concitoyens?

• (1335)

M. Yves Perron: Madame la Présidente, je remercie sincèrement mon très estimé collègue que je respecte aussi beaucoup. Je profite de l'occasion pour le féliciter publiquement de sa nouvelle nomination à titre de secrétaire parlementaire. Je trouve cela bien intéressant.

Mon collègue m'a demandé de parler de nos concitoyens. J'ai de la difficulté à comprendre une chose: des députés se lèvent et retardent les procédures alors qu'ils reçoivent eux aussi, j'imagine, des appels à leur bureau de circonscription. Je ne peux croire qu'ils n'en reçoivent pas, à moins qu'ils ne s'occupent absolument pas de ce dossier, qu'ils laissent leurs employés s'en occuper et qu'ils ne sachent pas ce qui se passe.

Pour ma part, j'aime de temps en temps aller voir ce qui se passe. J'appelle les gens qui sont le plus en détresse et je leur explique le travail que nous accomplissons. Je leur explique que, quand les travaux de la Chambre sont bloqués, je me lève, je me choqe et je me porte à la défense de mes concitoyens. C'est ce que je fais cet après-midi.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Madame la Présidente, on sait que le plan des libéraux pour la reprise économique pose un autre problème: il laisse passer entre les mailles du filet beaucoup de gens qui sont vulnérables financièrement.

On pense notamment aux familles qui reçoivent l'Allocation canadienne pour enfants, qui ont déjà un faible revenu. On pense également aux aînés qui reçoivent le Supplément de revenu garanti et qui ont vu leurs prestations être amputées parce qu'ils avaient reçu des versements de la PCU. Il faut régler ce problème, car on sait que des aînés se trouvent à la rue, sont sans abri.

J'aimerais savoir à quel point des solutions à ces problèmes permettraient au Bloc québécois d'appuyer le projet de loi C-2 afin qu'il soit adopté rapidement.

M. Yves Perron: Madame la Présidente, je remercie mon très respecté collègue de sa très pertinente question. Soit il voulait me faire une passe sur la palette, soit il trouvait que je n'étais pas encore assez choqué.

Il m'a parlé du Supplément de revenu garanti, ou SRG. Je viens de vivre ma première élection à titre de député sortant. Je pensais que, jusqu'au 20 septembre, j'étais encore député et qu'il fallait encore que je travaille pour les gens. Je suis un gars bien naïf. Lorsque des gens m'ont parlé de leurs problèmes liés au SRG, je me suis adressé à des bureaux de ministres. Je me suis fait répondre que nous étions en période de transition, qu'on ne pouvait rien faire et que nous en reparlerions après l'élection.

Affaires courantes

Or, pendant ce temps, des personnes âgées ont de la misère à faire leur épicerie parce qu'elles ont bénéficié de la PCU après avoir perdu leur emploi, ce qui n'est pourtant pas de leur faute. On estime qu'elles ont gagné un revenu trop élevé. Pourtant, ce serait facile de faire cet ajustement. Le Bloc québécois a fait des propositions et les groupes d'ACEF en ont fait aussi. C'est très simple, il faut le faire rapidement et on peut l'inclure dans le projet de loi. Il s'agit de l'une des conditions du Bloc pour appuyer le projet de loi. Nous sommes donc du même côté de la clôture.

[Traduction]

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Madame la Présidente, depuis le début de la pandémie, on a souvent entendu dire « nous sommes tous dans le même bateau ». Cela a été vrai pendant un certain temps. Il existait une réelle solidarité dans nos collectivités. Nous pouvions la sentir partout au pays et à la Chambre aussi, dans une certaine mesure.

Au début de la pandémie, pendant ces premiers jours très difficiles, nous avons réussi à améliorer les propositions initiales du gouvernement pour pouvoir mieux aider les gens, grâce à un réel esprit de collaboration et à un réel désir de travailler ensemble pour produire des résultats concrets dans les plus brefs délais. C'est ainsi que la prestation versée aux personnes qui avaient perdu leur emploi n'a pas été de 1 000 \$ par mois, comme le proposait le gouvernement au départ, mais de 2 000 \$ par mois. C'est aussi dans ce contexte que nous avons pu négocier une prestation pour les étudiants qui n'auraient pas été couverts par le plan du gouvernement.

Nous avons aussi négocié une prestation unique pour les personnes handicapées et les aînés, mais nous aimerions vraiment que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour que ces personnes aient un revenu de base garanti suffisant pour vivre au-dessus du seuil de la pauvreté, un souhait qui ne s'est toujours pas réalisé.

Les négociations qui ont eu lieu ici ont mené à des améliorations substantielles, et c'est dans ces moments que cette expression prenait tout son sens. Ce n'est pas du tout l'approche privilégiée pour le projet de loi C-2. Le texte lui-même est en rupture avec cette façon de faire, tout comme la manière dont le gouvernement a cherché dès le départ à le faire progresser, avant même que la Chambre en soit saisie. Que je sache, il n'y a jamais eu de discussions avec les autres partis avant qu'il ne soit annoncé, le 21 octobre — en tout cas pas avec nous — et il y en a eu très peu depuis.

La motion à l'étude sèmerait encore plus la division. Le gouvernement s'est dissocié peu à peu de l'esprit de solidarité qui s'est manifesté pendant les 20 derniers mois, et avec le projet de loi C-2, il renie carrément le fait que le premier ministre a fait campagne en septembre en promettant de ne laisser personne sur la touche.

Le problème, c'est qu'on empirerait les choses en divisant le projet de loi, car celui-ci comporte deux volets. Le premier porte sur l'aide directe aux entreprises et à leurs employés, alors que le second porte sur une mesure qui devrait être offerte aux travailleurs autonomes ou aux salariés dont l'employeur n'a pas demandé la subvention salariale — peu importe pourquoi — ou n'y avait pas droit, et qui se retrouvent malgré tout sans emploi. Nous savons que certaines entreprises ayant dû remercier leurs employés pendant la pandémie n'ont quand même pas pu toucher la subvention salariale. Il y a de multiples situations où les travailleurs continueront d'avoir besoin d'aide directe. En fait, il y en avait encore 900 000 pas plus tard qu'en octobre.

Nous n'arriverons pas à négocier des solutions efficaces si nous choisissons d'aller de l'avant avec des programmes qui favorisent certains joueurs ou industries en particulier, en écartant les autres de la discussion, notamment ceux qui ont le moins de poids économique et d'influence, c'est-à-dire les travailleurs, à titre individuel. Les travailleurs des secteurs vulnérables, comme l'hôtellerie, le tourisme ou les arts et la culture, ne forment pas une industrie importante avec ses propres lobbyistes, qui peuvent se rendre sur la Colonne du Parlement pour rencontrer les 338 députés, soit à peu près un député par jour de l'année. Ces secteurs n'ont pas ce genre de moyens, et c'est pour cette raison qu'ils ne sont pas reflétés par ce que propose le gouvernement dans le projet de loi C-2.

Pour régler le problème, il faut garder ensemble les composantes du projet de loi, afin d'éviter de faire encore plus de gagnants et de perdants qu'à l'heure actuelle. Voilà pourquoi le NPD croit fermement qu'il est important de ne pas scinder le projet de loi, que, franchement, nous n'appuyons pas parce qu'il ne va pas assez loin.

● (1340)

Cependant, si nous voulons de nouveau pouvoir entreprendre de véritables négociations, ce que nous pouvions faire lors de la dernière législature, alors il est important de négocier pour tout le monde. On ne peut pas abandonner les plus vulnérables et les personnes le plus durement touchées par la situation économique actuelle tout en s'empressant d'aider les intervenants de l'industrie, qui ont aussi été durement touchés. La situation est difficile, et nous voulons que cette industrie reçoive de l'aide, mais nous ne voulons pas qu'on offre de l'aide à certains et pas à d'autres, ni qu'on aide plus rapidement certaines personnes, tandis que d'autres sont laissées à elles-mêmes.

Nous devons maintenir le sentiment que nous sommes tous solidaires dans cette épreuve au lieu de laisser tomber les gens les uns après les autres dans le cadre d'une stratégie qui consiste à diviser pour mieux régner et finalement retirer l'aide offerte aux Canadiens pendant la pandémie. C'est là qu'on voit où les intentions et les intérêts des libéraux et des conservateurs se rejoignent, dans la mesure où ils parlent de déterminer à quel point cette aide devrait être réduite. Ils sont largement d'accord sur la nécessité de réduire les prestations.

Or, cette baisse s'est déjà produite d'elle-même, compte tenu des modalités du programme. En ce qui concerne la Prestation canadienne de relance économique et la Prestation canadienne d'urgence, à une certaine période, il y avait environ neuf millions de personnes qui recevaient la Prestation canadienne d'urgence. Sans même que le gouvernement ait à exclure qui que ce soit du programme, le nombre de bénéficiaires a diminué tout seul, au point où ils n'étaient que 900 000 en octobre dernier. Cela correspond à une réduction de plus de 90 % des bénéficiaires du programme, qui se traduit donc par une baisse de 90 % des dépenses liées à cette mesure. Les gens qui ont trouvé du travail ont tout simplement cessé de recevoir la prestation.

Combien de fois les conservateurs ont-ils affirmé que les dépenses de programmes devraient être réduites? Les dépenses de ce programme ont été réduites de plus de 90 % parce que, comme mes collègues néo-démocrates et moi en sommes convaincus, les Canadiens veulent travailler. Nous le pensons, mais nous sommes aussi conscients qu'il est difficile de trouver du travail dans le contexte économique actuel, qui est lié à la pandémie.

Affaires courantes

Nous savons que beaucoup de gens cherchent désespérément un travail, mais qu'il n'y en a pas pour eux. Ce n'est pas parce qu'il n'y a aucun poste disponible, mais plutôt parce que les gens ont perdu leur travail dans un secteur en particulier, qui exigeait des compétences et des études précises, lesquelles ne répondent pas nécessairement aux postes affichés en ce moment. Par conséquent, nous avons du travail à faire, en collaboration avec les employeurs et les employés, pour discuter des postes à pourvoir, de la main-d'œuvre disponible et de la façon de donner de la formation pour que les personnes disponibles puissent occuper les emplois offerts. Nous n'avons malheureusement pas cette discussion ici.

Nous parlons plutôt de la transition d'un programme qui soutenait encore 900 000 Canadiens ayant besoin d'aide financière en cette période économique difficile à un programme qui, jusqu'à maintenant, ne s'applique nulle part au pays et qui ne permettra à aucun travailleur d'obtenir une aide semblable à celle offerte par la Prestation canadienne d'urgence il y a à peine un ou deux mois. C'est une approche complètement différente, une approche que le Parti libéral et le Parti conservateur ont en commun.

Je pense que le porte-parole conservateur en matière de finances s' imagine parfois qu'il est le champion des travailleurs. À l'entendre, c'est ce que l'on croirait. Il a donné une petite leçon d'histoire à propos de la Grande Charte. Il s'est même fait poète en expliquant que la couleur verte représente les gens du peuple qui étaient présents pour la Grande Charte, quand on a signé ce formidable accord définissant le principe selon lequel il ne peut y avoir de taxation sans représentation. Il a même parlé des paysans.

Il doit savoir — et c'est là l'angle mort des conservateurs et des libéraux — que ce ne sont pas les gens du peuple qui ont signé la Grande Charte avec le roi Jean. Il s'agissait plutôt d'aristocrates et de barons qui régnaient sur les paysans, qui exigeaient des impôts et qui prenaient tout ce qu'ils voulaient sans aucune forme de représentation en contrepartie. Voilà le problème.

Les conservateurs ont une compréhension mystique de la Grande Charte. Ils croient qu'il s'agissait d'un grand moment progressiste. C'était un moment important sur le chemin de la démocratie. Il y a un peu plus de 600 ans, le suffrage universel pour les hommes a été instauré au Royaume-Uni, et il a fallu attendre 50 ou 60 ans avant que les femmes britanniques aient accès au vote selon les mêmes conditions que les hommes. Il s'agissait donc d'un jalon qui a jeté les bases du progrès pour les siècles à venir.

● (1345)

Je pense que le porte-parole des conservateurs en matière de finances a sauté un certain nombre d'étapes. Il ne s'agit pas d'une erreur innocente de sa part, et ce n'est pas non plus une erreur sans conséquence. Ces mêmes barons qui étaient là pour signer la Grande Charte ne sont pas bien différents des 1 % qui possèdent 25 % des richesses aujourd'hui au Canada, comme le mentionnait le directeur parlementaire du budget cette semaine.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Au début du XXI^e siècle, cette proportion était plutôt de l'ordre de 11 à 12 %. Aujourd'hui, 1 % de la population se partage 25 % des richesses au Canada, alors que 40 % de la population se partage 1 % des richesses. Ainsi va l'histoire des 1 % au Canada à l'heure qu'il est. Nous avons 40 % des gens qui se partagent 1 % des richesses, alors que 1 % des gens se partagent 25 % des richesses.

Les libéraux et les conservateurs y sont pour beaucoup si nous en sommes arrivés là. C'est pourquoi le porte-parole des conservateurs

en matière de finances nous parle tellement de la Banque du Canada ces derniers temps. Il ne veut pas parler des capitaux qui ont été amassés ces 20 dernières années; des capitaux qui sont et ont été utilisés dans le marché immobilier et qui ont provoqué une forte inflation des prix du logement, bien avant le début de la pandémie. Il est indéniable que cette inflation des prix du logement est galopante depuis le début de la pandémie, mais ce phénomène dure depuis bien plus longtemps.

Il a commencé lorsque le taux d'imposition des sociétés est passé de 28 % en 2000 à seulement 15 % aujourd'hui. Nous sommes témoins d'une augmentation faramineuse des dividendes versés. Qui sont les personnes qui s'enrichissent le plus grâce aux versements de dividendes dans la foulée des réductions de l'impôt des sociétés? Ce sont les fameux 1 % dont je parlais. C'est pour cette raison que nous sommes dans cette situation où 1 % de la population possède 25 % des richesses.

En 2000, on a fait passer le taux d'inclusion des gains en capitaux de 75 % à 50 % et, au cours des deux dernières décennies, les neuf dixièmes des bénéficiaires de cette réduction ont été tirés par le centile le plus riche. Cela permet à ces personnes de garder plus d'argent comptant dans leurs poches, et elles ont attendu de le dépenser à un moment où il pourrait fructifier, comme le porte-parole conservateur en matière de finances aime en parler dans ses interventions.

Toutefois, elles n'obtiennent pas tout cet argent sous forme de liquidités de la part de la Banque du Canada. C'est aussi grâce à un rendement à la hausse, qui est attribuable au fait que les sociétés au Canada contribuent de moins en moins aux recettes gouvernementales. En effet, il y a 65 ans, leur contribution s'élevait à 50 %. Maintenant, elle est de 20 %. Cela signifie que les contribuables canadiens assument 80 % de la note, alors qu'ils devaient seulement en assumer 50 % auparavant.

Les conservateurs soutiendront, et les libéraux abonderont dans le même sens, que si nous allégeons le fardeau fiscal des sociétés, elles réinvestiront dans l'économie canadienne, ce qui créera des emplois et de la richesse. C'est vrai dans une certaine mesure, mis à part le fait que les avoirs en espèces des sociétés et des gens les mieux nantis ont monté en flèche depuis 20 ans, alors que le taux d'imposition des sociétés a baissé, passant de 28 % à 15 %.

En fait, l'investissement dans des actifs réels et la productivité sont demeurés constants, à environ 5,5 % du PIB. Même le regretté Jim Flaherty, dont certains se souviendront peut-être, qui siégeait à titre de conservateur à la Chambre, a réprimandé, à un certain moment, les entreprises canadiennes parce qu'elles ne réinvestissaient pas dans l'économie une part suffisante de l'argent que les allègements fiscaux consentis aux entreprises leur avaient permis d'économiser.

Le directeur parlementaire du budget, qui est loin d'être partisan, estime que les Canadiens perdent chaque année, en toute légalité, 25 milliards de dollars en raison des paradis fiscaux. C'est ce qui nous a menés au point où 25 % de la richesse au Canada appartient maintenant à 1 % de la population. C'est environ deux fois plus qu'il y a 20 ans.

Il y a une histoire à raconter au sujet de la Grande Charte. Il y a une histoire à raconter au sujet des personnes riches très influentes capables de forcer le gouvernement à veiller à leurs intérêts, au détriment du reste de la population.

Affaires courantes

• (1350)

Malheureusement, cette histoire n'est pas si vieille. On peut dire que c'est une vieille histoire, parce que cela fait longtemps que ça se passe comme ça. Il ne s'agit toutefois pas d'une leçon d'histoire, mais d'une leçon d'économie qui est encore d'actualité, et il faut trouver une façon de changer la situation. C'est pourquoi je suis fier d'avoir fait campagne en promettant un impôt sur les fortunes de plus de 20 millions de dollars qui viserait donc un très petit nombre de Canadiens.

Il est assez difficile d'être outrés par l'idée de cibler ceux qui ne cessent d'accaparer une part toujours plus grande du gâteau. Cette part a grandi beaucoup plus vite que le reste du gâteau, ce qui signifie que le reste de la population se partage une part de plus en plus petite; et on se demande pourquoi nous n'avons plus d'argent pour les programmes et services publics. L'argent n'a pas disparu par magie; les gens au sommet de la pyramide paient bien moins qu'avant. Ils accumulent de plus en plus de richesse; ils vivent grasement ou ils font des investissements en immobilier, ce qui fait grimper les prix dans ce secteur pour tout le monde. Voilà le vrai problème.

Par conséquent, je suis toujours heureux de parler d'histoire et d'économie avec le porte-parole conservateur en matière de finances, mais il a fait abstraction de certains faits dans sa version des événements entourant la Grande Charte. Les personnes oubliées dans son histoire sont les mêmes personnes laissées pour compte par le projet de loi C-2. Ce sont les personnes qui ont été incapables de retourner au travail et qui dépendent du gouvernement, qui leur a dit qu'il serait là pour eux. Or, un mois après les élections, elles ont découvert avec deux jours de préavis que le premier ministre, qui leur avait dit qu'il serait là pour elles, les avait laissées tomber. C'est ce dont il est question avec le projet de loi C-2. Pour trouver une solution décente, nous devons inclure tout le monde en même temps au lieu de diviser les gens en groupes, laissant ainsi certains se languir et d'autres obtenir l'aide dont ils ont vraiment besoin.

Ne vous méprenez pas, les néo-démocrates sont favorables à ce que les Canadiens obtiennent l'aide dont ils ont besoin, et ce, rapidement. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à indiquer ce qui, selon nous, doit être fait et ce que le gouvernement doit faire dans le cadre de l'adoption du projet de loi C-2. Nous aurons d'ailleurs des suggestions sur la façon dont il peut inclure ces mesures dans le projet de loi C-2; comment il peut mettre fin à la récupération du Supplément de revenu garanti, de l'Allocation canadienne pour enfants et de l'Allocation canadienne pour les travailleurs; comment il peut exempter du remboursement de la PCU les personnes à faible revenu, afin que l'on ne force pas ces personnes, qui perdent déjà leur logement, à rembourser une dette d'environ 14 000 \$. Dans certains cas, ces personnes négocient des modalités de remboursement de 10 \$ par mois. Combien de temps faudra-t-il au gouvernement pour récupérer ses 14 000 \$ à raison de 10 \$ par mois?

Pendant ce temps, certaines des plus grandes sociétés cotées en bourse, comme Chartwell, TELUS et Bell, ont versé d'énormes dividendes à leurs actionnaires pendant la pandémie et ont fait passer le montant de leur versement annuel de 3 à 6 %. Pourtant, le gouvernement ne leur a pas demandé un seul cent. Voilà qui rappelle l'histoire des barons qui ont conçu ensemble un système qui les servirait à merveille, le système dont nous avons hérité, et qui fait partie de la tradition de cet endroit à plus d'un titre.

Nous avons des idées concernant la façon de mettre fin aux mesures de récupération. Nous avons des propositions pour que les personnes à faible revenu n'aient pas à rembourser la PCU, ou pour

que les personnes œuvrant dans les secteurs des arts et de la culture ainsi que du tourisme et de l'hébergement puissent avoir accès à la seule prestation qui restera, la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement. Ce sera la seule forme de paiement régulier pour ceux qui sont incapables de travailler. Les libéraux ont énuméré les industries visées dans la partie 1 du projet de loi. Il suffit de dire que quiconque tire son salaire d'une industrie nommée dans la partie 1 du projet de loi sera admissible à la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement, qu'il y ait ou non un ordre de confinement dans leur région. Le gouvernement admet déjà que ces industries sont en difficulté, qu'il y ait un ordre de confinement en vigueur ou non.

Voilà quelques-unes des propositions que nous mettrons sur la table. Si le gouvernement les accepte, il sera assuré de l'adoption rapide du projet de loi à la Chambre, car personne ne sera laissé pour compte.

• (1355)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, en ce qui concerne le gouvernement, le député croit avoir trouvé un certain nombre de lacunes. À l'occasion, nous devrions sans doute convenir que nous ne sommes pas d'accord, et il continuera de plaider en ce sens. Cependant, je salue le fait que le député considère à tout le moins le projet de loi comme une seule mesure législative, car il est important que le projet de loi ne soit pas divisé pour faire progresser le dossier. Compte tenu de son discours, je soupçonne qu'il ne perdra rien de son enthousiasme à critiquer le gouvernement.

Je suis surtout intervenu pour commenter ouvertement la question et exprimer ma gratitude pour la reconnaissance de la valeur et de l'importance du projet de loi pour tous les Canadiens.

M. Daniel Blaikie: Madame la Présidente, je répète que le projet de loi présente beaucoup de problèmes. Nous votons contre la motion d'aujourd'hui parce que nous pensons que la solution repose sur la négociation de la situation pour tout le monde en même temps, afin que personne ne soit laissé pour compte. La motion d'aujourd'hui pose problème parce qu'elle prévoit laisser pour compte un groupe de travailleurs et aller de l'avant avec les travailleurs et les entreprises qui bénéficieront de ces changements. C'est le problème que nous réglons aujourd'hui dans la motion et nous avons hâte de résoudre en comité les problèmes que pose le projet de loi.

• (1400)

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Madame la Présidente, premièrement, j'espère que le député tient compte du fait que la raison d'être de la Grande Charte était d'éviter que le roi n'impose des décisions unilatérales à tout son royaume. C'est un jalon important. Les conservateurs ont toujours cru qu'il fallait accorder le droit de vote aux Autochtones et aux femmes, par exemple. Ce sont d'ailleurs des premiers ministres conservateurs qui ont défendu cette idée la première fois à la Chambre.

J'espère que le député est d'accord sur le fait que nous nous attendons à ce que le gouvernement nous rende des comptes. Au bout du compte, scinder les deux projets de loi permettrait aux députés du NPD, aux conservateurs et à tous les autres députés d'exiger une meilleure reddition de comptes. À l'heure actuelle, le projet de loi à l'étude comprend un méli-mélo de diverses mesures. Bien évidemment, le fait que toutes ces mesures aient été amalgamées dans un seul projet de loi rend la tâche plus ardue pour demander des comptes au gouvernement et entendre des témoins sur des éléments précis.

Le député ne voit-il pas que de scinder le projet de loi en deux augmenterait les possibilités de débattre des mesures distinctes? Cela augmenterait la reddition des comptes. Cela ferait en sorte que la voix de chacun d'entre nous serait mieux entendue dans cette enceinte.

M. Daniel Blaikie: Madame la Présidente, j'ai deux choses à répondre à cela. D'abord, j'ai critiqué le gouvernement pour ses projets de loi omnibus. Il y en a eu quantité. Je suis toutefois d'avis que ce n'est pas le cas de celui-ci, que celui-ci se tient. C'est un ensemble de prestations d'aide liées à la pandémie. Nous estimons qu'elles sont insuffisantes et mal ciblées, mais il s'agit du programme d'aide en réponse à la pandémie du gouvernement et c'est logique. Nous aurions dû avoir plus de temps. Les libéraux auraient dû convoquer le Parlement plus tôt, il aurait dû y avoir davantage de discussions et ainsi de suite. Toutefois, je ne crois pas que d'examiner ou non ces deux éléments ensemble soit une question de reddition de comptes.

Maintenant, à savoir si le roi peut décider pour tout le monde, j'ai réalisé quelque chose de cocasse. À la dernière législature, je faisais partie du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, et nous avons effectué une étude importante sur la prorogation du Parlement. À la fin de l'étude, quand le Comité a rédigé son rapport, les néo-démocrates ont recommandé que le premier ministre n'ait plus la prérogative de dissoudre et de proroger le Parlement au nom de la reine sans consulter cette enceinte, la Chambre des gens du peuple. Ce sont les conservateurs qui se sont alliés aux libéraux pour recommander qu'une seule personne puisse conserver la capacité de décider pour tout le monde.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Madame la Présidente, je remercie le député d'Elmwood—Transcona de nous avoir expliqué de manière aussi éloquente et édifiante ce qui fait que nous en sommes là aujourd'hui.

Les mécanismes de soutien instaurés dans la foulée de la COVID auront au moins permis à une bonne partie des parlementaires de soudainement constater que, pour 60 % des Canadiens, l'assurance-emploi ne fonctionne pas. J'aimerais que le député prenne quelques instants pour expliquer ce que nous devrions faire pour que ces gens ne manquent de rien. Que devrions-nous faire pour les 60 % de travailleurs canadiens qui n'étaient pas admissibles à l'ancienne mouture de l'assurance-emploi?

M. Daniel Blaikie: Madame la Présidente, j'ai toujours aimé qu'on me pose une question pointue et difficile à la Chambre.

Il est vrai que les Canadiens auraient été beaucoup mieux servis depuis le début de la pandémie s'ils ne s'étaient pas butés aux problèmes chroniques que pose l'assurance-emploi. Ces problèmes sont connus de beaucoup de gens qui ont dû avoir recours à l'assurance-emploi, de ceux qui ont tenté d'en obtenir sans succès, et des organisations qui travaillent auprès des personnes qui ont dû de-

Affaires courantes

mander de l'assurance-emploi au fil des ans. Nous aurions dû faire les changements qu'ils nous demandaient déjà d'apporter.

Si nous avons fait nos devoirs et amélioré l'assurance-emploi plus tôt, ces changements auraient aussi profité aux Canadiens d'une autre façon. Comme je l'ai dit plus tôt, l'un des grands défis actuels, c'est que nous n'avons aucun moyen d'établir un lien entre les gens qui sont au chômage et tentent de retourner sur le marché du travail et la formation dont ils auraient besoin pour accomplir un travail disponible. Nous pouvions établir ces liens il y a plusieurs années, dans l'ancien système d'assurance-chômage; nous pouvions aider les travailleurs à trouver un emploi et à obtenir la formation dont ils avaient besoin. Il faut recréer quelque chose de semblable dans le système d'assurance-emploi actuel.

● (1405)

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours très pertinent.

J'aimerais lui donner l'occasion de nous en dire davantage. Selon lui, qu'est-ce qui explique la manœuvre conservatrice de cet après-midi? Pourquoi est-on allé perdre ce temps-là?

Je n'ai pas eu de réponse à ma question, plus tôt.

M. Daniel Blaikie: Madame la Présidente, je trouve toujours très difficile de me mettre dans le cerveau d'un conservateur. Comme parlementaire, quand je le peux, j'essaie toujours de prêter de bonnes intentions à mes collègues de la Chambre des communes.

Examiner s'il vaut la peine de séparer les deux parties du projet de loi est un débat intéressant à avoir, selon moi. Beaucoup de projets de loi à la Chambre des communes comportent des éléments qui ne vont pas ensemble. Il s'agit d'un débat assez familier.

Je pense toutefois que, dans ce cas-ci, il existe une intention commune aux différentes parties du projet de loi. Il serait donc logique d'en préserver les deux parties, mais pas tel que cela nous a été présenté.

[Traduction]

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je remercie mon collègue le député d'Elmwood—Transcona d'avoir su, comme toujours, exposer clairement comment le Parlement devrait fonctionner dans le respect de ses traditions. J'aimerais seulement ajouter à ses observations que, pour qu'il s'agisse véritablement d'un projet de loi omnibus, il faut que des mesures aient été regroupées même si elles ne sont aucunement reliées.

Il a peut-être autre chose à ajouter sur le fait que ces mesures, bien qu'inadéquates, soient reliées. Je pense que son analyse des conventions relatives à la prorogation et à la confiance de la Chambre devrait être comprise par tous, mais pour l'instant, je vais me contenter de lui demander s'il a quelque chose à ajouter au sujet de l'aide qui doit être offerte.

Affaires courantes

M. Daniel Blaikie: Madame la Présidente, il est rare qu'on entende dire à la Chambre qu'un projet de loi devrait contenir plus de choses. Nous déplorons souvent le fait qu'un projet de loi contient trop d'éléments disparates. Selon moi, il y a en jeu une question morale et une question conceptuelle. Nous parlons de la reprise au Canada. Le projet de loi est le fondement législatif pour la première étape de la reprise au Canada. Je suis d'avis qu'il est trop tôt pour prendre les mesures qu'il propose. Selon moi, les mesures proposées devraient constituer la troisième ou quatrième étape. Nous passons par-dessus plusieurs étapes nécessaires.

Cela dit, la Chambre avait besoin de discuter de la forme que devrait prendre la relance du Canada, des précautions à prendre pour que personne ne soit laissé pour compte et des programmes nécessaires pour réaliser cela. Le fait que la proposition du gouvernement est inadéquate ne signifie pas que la conversation n'aurait pas dû avoir lieu, qu'il était insensé d'avoir un projet de loi réunissant les éléments en question qui nous amène à discuter des programmes de relance.

Scinder le projet de loi signifie simplement que l'on adopte une approche fragmentée pour discuter de la relance plutôt que d'envisager la relance comme un système qui permettrait de construire l'infrastructure d'une nouvelle économie où personne n'est laissé pour compte. Ce n'est pas ce que fait le projet de loi, mais nous sommes au bon endroit pour en discuter.

[Français]

M. Francis Drouin (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Madame la Présidente, je ne dispose pas de beaucoup de temps de parole, mais ce serait du temps gaspillé, de toute façon, puisque le Comité permanent des finances est déjà en train d'examiner le projet de loi C-2.

Je suis surpris que le Parti conservateur ait présenté une telle motion aujourd'hui, sachant qu'il milite toujours pour réduire la pape-rasse.

[Traduction]

Je suis surpris que le Parti conservateur ait présenté cette motion aujourd'hui, car les conservateurs savent très bien que le comité des finances a déjà commencé son étude du projet de loi le 7 décembre. Ils le savent, parce que le député de Carleton se plaît à donner des cours magistraux de 20 minutes. Si cette motion a été présentée aujourd'hui, c'était probablement pour permettre au député de faire un autre discours de 20 minutes, de présenter des théories économiques à la Rebel News et de publier le tout sur Twitter, ce qui est probablement déjà fait.

D'ailleurs, au moment où on se parle, le comité de finances poursuit son étude du projet de loi.

Quand on regarde ce qui se passe sur la planète, on constate qu'il y a eu de bonnes nouvelles en novembre. L'économie canadienne a repris 153 000 emplois, mais la COVID est toujours présente et nous ne savons pas ce qui se passera en janvier, en février ou en mars. C'est pour cette raison qu'il est important de débattre des mesures prévues dans le projet de loi C-2 et de les adopter le moment venu. J'espère que le projet de loi sera adopté parce qu'il créera la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement. J'espère pour l'économie canadienne que les gouvernements provinciaux n'auront plus à imposer de confinements, mais il s'agit d'un outil permettant de réduire la propagation de la COVID. Je m'en voudrais de laisser tomber les travailleurs canadiens en raison des

manigances à la Chambre. C'est exactement la conséquence qu'aurait cette motion pour affaires courantes.

● (1410)

[Français]

La motion dont nous débattons aujourd'hui propose essentiellement la création de deux projets de loi C-2 qui seraient renvoyés au Comité permanent des finances. Or, cela entraînerait des retards, notamment pour les travailleurs qui pourraient avoir besoin de prestations si certains secteurs de l'économie étaient de nouveau fermés. Si nous adoptions la motion présentée par le député de Carleton, le projet de loi ne pourrait être adopté avant Noël.

J'ai eu la chance de prendre la parole au sujet du projet de loi C-2 plus tôt cette année. Certains secteurs de l'économie ne tournent toujours pas à plein régime, notamment celui du tourisme. Je pense souvent à l'entreprise 417 Bus Line Ltd, qui offre des services de transport au secteur touristique. Cette compagnie doit déboursier entre 15 000 \$ et 20 000 \$ simplement pour remettre un autobus sur la route. Certaines prestations l'auraient aidée à réengager des employés et à couvrir une partie de ces coûts. Cela lui aurait donné un bon coup de main.

[Traduction]

Le député de Carleton connaît très bien Paul du zoo Little Ray's. J'ai rendez-vous avec lui cet après-midi à 17 heures. Il cherche à savoir quand le projet de loi C-2 sera adopté, et je devrai lui dire que son ami tente d'en retarder l'adoption en utilisant des motions dilatoires comme celle qui a été présentée aujourd'hui. Je m'attendrais à ce que de telles motions soient présentées après six, sept ou huit mois de délibérations. Comme chacun le sait, l'opposition officielle s'adonne à des tactiques lorsque le gouvernement est minoritaire. Bien entendu, les libéraux ne l'ont jamais fait. Je me verrai forcé de dire à Paul que je ne sais pas si le projet de loi C-2 sera adopté avant les Fêtes. Je lui suggérerai d'en parler aux entrepreneurs de sa région et de téléphoner au député de Carleton pour lui expliquer l'urgence de la situation de même que les raisons pour lesquelles ces mesures sont si importantes non seulement pour le milieu des affaires, mais aussi pour les travailleurs qui en dépendent.

À l'heure actuelle, le nombre de cas de COVID-19 dans les écoles est très élevé. Les parents doivent s'absenter du travail, et il est important pour eux d'avoir accès à la Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants. Les gens ne peuvent pas tous rester à la maison et se faire payer. Pas tout le monde a la chance du député de Carleton. Certaines personnes doivent compter sur les mesures que nous avons présentées. C'est pourquoi il est important que le projet de loi C-2 soit adopté le plus rapidement possible, parce qu'il y a des gens qui en ont besoin. Tandis que le nombre de cas augmente dans les écoles, les parents doivent s'absenter du travail, pour des raisons indépendantes de leur volonté. Nous leur demandons de faire tester leurs enfants, ce qui est un geste responsable de la part du gouvernement. Nous reconnaissons que le système est imparfait, mais nous compensons par l'entremise de la Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants et la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique. Ce sont là deux mesures incluses dans le projet de loi C-2.

J'espère que les députés conservateurs se joindront à nous. Ils peuvent favoriser la reddition de comptes au sein du comité des finances, et c'est d'ailleurs ce qu'ils font actuellement, mais il faut adopter le projet de loi C-2 avant le temps des Fêtes.

DISCOURS DU TRÔNE

[Français]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion portant qu'une adresse soit présentée à Son Excellence la gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Comme il est 14 h 15, conformément à l'article 50(5) du Règlement, il est de mon devoir d'interrompre maintenant les délibérations sur la motion. Conformément à l'article 66(1) du Règlement, le débat sur la motion est transféré sous la rubrique Ordres émanant du gouvernement.

Il est de mon devoir de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer de l'amendement à l'Adresse en réponse au discours du Trône.

• (1415)

[Traduction]

Le vote porte sur l'amendement.

[Français]

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que l'amendement soit adopté avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

L'Adresse

[Traduction]

Le député de Selkirk—Interlake—Eastman a la parole.

M. James Bezan: Madame la Présidente, je demande que l'amendement soit adopté avec dissidence.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, nous demandons la tenue d'un vote par appel nominal.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote est reporté au lundi 13 décembre, à l'heure ordinaire de l'ajournement.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 14 h 30.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Y a-t-il consentement unanime pour que je déclare qu'il est 14 h 30?

Des voix: D'accord.

[Français]

Comme il est 14 h 30, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain, à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 18.)

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 10 décembre 2021

DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'Adresse en réponse

M. Weiler	993
M. Arnold	994
Mme Larouche	995
M. Cannings	995
M. Lamoureux	995
M. Blanchette-Joncas	996
Mme Wagantall	997
M. Cannings	997
Mme Vien	997
Mme Gill	998
M. Albas	999
Mme Brière	999
M. Lloyd	999
Mme Romanado	1001
M. MacGregor	1001

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Les aînés

M. May (Cambridge)	1001
--------------------------	------

Saint Nicholas

M. Falk (Provencher)	1001
----------------------------	------

Les jeunes de nos collectivités

Mme Sudds	1001
-----------------	------

William « Pete » Schussler

Mme Mathysen	1002
--------------------	------

Philippe Landry

M. Drouin	1002
-----------------	------

La campagne Feed the Need

M. Carrie	1002
-----------------	------

Le Tibet

M. Virani	1002
-----------------	------

Manuela Teixeira

Mme Chatel	1003
------------------	------

Regina—Wascana

M. Kram	1003
---------------	------

La Subvention canadienne pour des maisons plus vertes

M. Lamoureux	1003
--------------------	------

Les prix Indspire

M. Vidal	1003
----------------	------

Sentier Carlton—Eagle Creek

Mme Block	1003
-----------------	------

Les citoyens de Longueuil—Charles-LeMoyne

Mme Romanado	1004
--------------------	------

Danielle Adams

Mme Gazan	1004
-----------------	------

Marc-André Fleury

M. Lemire	1004
-----------------	------

L'industrie de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard

M. Perkins	1004
------------------	------

La Journée internationale des droits de la personne

Mme Damoff	1004
------------------	------

QUESTIONS ORALES

L'économie

M. Deltell	1005
M. Boissonnault	1005
M. Deltell	1005
M. Boissonnault	1005
M. Deltell	1005
M. Boissonnault	1005
Mme Kusie	1005
M. Boissonnault	1005
Mme Kusie	1006
M. Boissonnault	1006

La santé

Mme Normandin	1006
M. Guilbeault	1006
Mme Normandin	1006
M. Guilbeault	1006

La fiscalité

M. Julian	1006
M. Boissonnault	1006

Les aînés

Mme Blaney	1006
Mme Khera	1007

L'économie

Mme Goodridge	1007
M. Boissonnault	1007
Mme Goodridge	1007
M. Boissonnault	1007

La santé

M. Berthold	1007
M. Wilkinson	1007
M. Berthold	1007
M. Wilkinson	1007
Mme Lantsman	1007
M. Wilkinson	1008
Mme Lantsman	1008
M. Wilkinson	1008

Les aînés

Mme Larouche	1008
Mme Khera	1008
Mme Larouche	1008
Mme Khera	1008

Le patrimoine canadien			
M. Nater	1009		
M. Rodriguez	1009		
M. Nater	1009		
M. Rodriguez	1009		
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté			
M. Hallan	1009		
M. Fraser	1009		
M. Hallan	1009		
M. Fraser	1009		
L'emploi			
Mme Kwan	1009		
Mme Qualtrough	1010		
La santé			
M. Bachrach	1010		
M. Wilkinson	1010		
Les affaires étrangères			
Mme Valdez	1010		
M. Guilbeault	1010		
Les finances			
M. McCauley	1010		
Mme Fortier	1010		
M. McCauley	1010		
Mme Fortier	1011		
L'environnement			
M. Tochor	1011		
M. Wilkinson	1011		
Les aînés			
M. Lehoux	1011		
Mme Khera	1011		
L'emploi			
M. Perron	1011		
Mme Qualtrough	1011		
M. Perron	1011		
M. Fraser	1012		
La santé			
M. Généreux	1012		
M. Mendicino	1012		
M. Williamson	1012		
M. Mendicino	1012		
Les affaires étrangères			
M. Morantz	1012		
M. Guilbeault	1012		
La diversité et l'inclusion			
M. Robillard	1012		
M. Champagne	1012		
La petite entreprise			
Mme Gray	1013		
M. Boissonnault	1013		
M. Mazier	1013		
Mme Ng	1013		
Les aînés			
M. Soroka	1013		
		Mme Khera	1013
		Le logement	
		M. Badawey	1013
		M. Hussen	1013
		La sécurité publique	
		M. MacGregor	1014
		M. Mendicino	1014
		Recours au Règlement	
		Les questions orales	
		M. Nater	1014
		M. Lamoureux	1014
		AFFAIRES COURANTES	
		La Loi sur le Parlement du Canada	
		M. Holland	1014
		Projet de loi C-7. Présentation et première lecture	1014
		Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1014
		Instruction au comité chargé de l'examen du projet de loi C-2	
		M. Poilievre	1014
		Motion	1014
		M. Lamoureux	1017
		M. Blanchette-Joncas	1017
		M. Johns	1018
		M. McLean	1018
		Mme May (Saanich—Gulf Islands)	1018
		M. Lamoureux	1018
		M. Lewis (Essex)	1020
		M. Perron	1021
		M. Blaikie	1021
		M. Turnbull	1021
		M. McCauley	1021
		Mme Normandin	1022
		Mme Romanado	1023
		M. Blaikie	1023
		M. Blanchette-Joncas	1023
		M. Perron	1024
		M. Drouin	1025
		M. Blaikie	1025
		M. Blaikie	1026
		M. Lamoureux	1028
		M. Albas	1028
		M. Cannings	1029
		M. Perron	1029
		Mme May (Saanich—Gulf Islands)	1029
		M. Drouin	1030
		DISCOURS DU TRÔNE	
		Reprise du débat sur l'Adresse en réponse	
		Report du vote sur la motion	1031

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>